LANNION 33 LANNUON

N°191

mensuel d'information de la Ville de Lannion **février - c'hwevrer 2014**

ACTUALITÉ@ p2

Déploiement de la fibre optique...

Lannion, capitale de la " Breizh Fiber " !

Déploiement de la fibre dans trois quartiers (Kerligonan, Ker Uhel et le centre-ville) de Lannion, capitale de la " Breizh Fiber ", qui sera fibrée à 100 % dans cinq ans ! © Orange Labs.

SPOTS+
Elections municipales : mode d'emploi !
p2

GROS PLAN:
Population : moins de 20 000 habitants et moins de naissances !
p9 et 10

DOSSIER>
Le nouveau Plan local d'urbanisme
p 11 à 14

EN VILLE...
103 athlètes, 20 clubs récompensés
p16

CULTURE(S)
Philippe Berta a la fibre pour les lasers
p17

Les élections municipales ont pour objet le renouvellement du conseil municipal. A Lannion, commune de moins de 20 000 habitants, il y a 33 conseillers municipaux à élire au suffrage universel direct. Le maire et ses 9 adjoints seront ensuite élus lors du premier conseil municipal de la mandature (Notre photo : lors du dernier conseil de la mandature).

Elections : mode d'emploi

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars. Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus (contre 3 500 habitants et plus auparavant) seront élus au scrutin de liste. Cette modification, prévue par les lois organique et ordinaire du 17 mai 2013, est destinée à accroître le nombre de conseillères municipales et d'adjointes au maire. Lors de ce scrutin, les électeurs désigneront, à l'aide du même bulletin de vote, conseillers municipaux et conseillers communautaires. Prévue par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre comme Lannion Trégor Communauté.

Les 23 et 30 mars prochains, les personnes en âge de voter et inscrites sur les listes électorales (**Nota** : le délai limite était le 31 décembre mais si vous avez 18 ans avant la date du scrutin, vous pouvez venir en mairie vous inscrire dès le jour de votre anniversaire jusqu'à la veille du scrutin de 8 h à 0 h) sont invitées à se rendre dans leur bureau de vote pour élire la prochaine équipe municipale mais également, pour la première fois, leurs représentants au sein de Lannion Trégor Communauté. Le lieu de vote est mentionné sur votre carte d'électeur bleu blanc rouge. Il n'y a aura pas d'envoi général de cartes d'électeur sauf pour les nouveaux inscrits et ceux qui ont changé d'adresse. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur au moment du vote, demandez-là dans votre bureau habituel. Si vous avez changé d'adresse, signalez-le à votre bureau de vote.

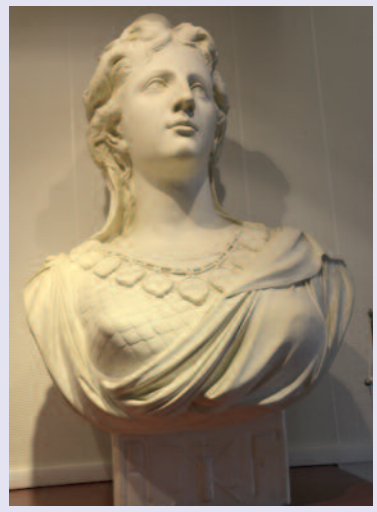

17 bureaux de vote. A Lannion, après révision des listes électorales, on dénombrera environ 13 600 électeurs, répartis dans 17 bureaux de vote : 1. Hôtel de Ville ; 2. Centre socio-culturel (1) ; 3. Ecole de Pen Ar Ru (1) ; 4. Mairie de Buhulien ; 5. Salle des fêtes de Loguivy ; 6. Ecole de Kroas Hent (1) ; 7. École de Woas Wen (1) ; 8. Mairie de Servel (1) ; 9. Ecole de Beg Léguer ; 10. Ecole de Woas Wen (2) ; 11. Ecole d'Ar Santé (1) ; 12. Centre socio-culturel (2) ; 13. Ecole de Pen Ar Ru (2) ; 14. Ecole d'Ar Santé (2) ; 15. Salle des fêtes du Rusquet ; 16. Mairie de Servel (2) ; 17. Ecole maternelle du Kroas Hent (2). Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h, sans interruption.Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez voter par procuration : la personne de votre choix votera à votre place. Les procurations sont à demander au commissariat de Lannion au minimum deux jours avant le scrutin.

33 conseillers municipaux et 16 conseillers communautaires. Les élections municipales ont pour objet le renouvellement du conseil municipal. Les électeurs désignent, pour 6 ans, des conseillers municipaux qui choisissent ensuite, parmi eux, le maire et ses adjoints. Les exécutifs municipaux doivent respecter la parité femmes-hommes. A Lannion, commune de moins de 20 000 habitants selon les derniers chiffres délivrés par l'Insee au 1er janvier 2014 (19 920), il y a 33 conseillers municipaux à élire au suffrage universel direct. Le maire sera ensuite entouré de neuf adjoints. Pour la première fois cette année, les citoyens éliront également à l'aide d'une liste jointe les 16 conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de Lannion Trégor Communauté. Jusqu'à présent, ils étaient désignés par les conseils municipaux.

Scrutin de liste. Le mode de scrutin dans les communes comme Lannion est un scrutin de liste de 33 noms (nombre de sièges à pourvoir) à deux tours avec combinaison du système majoritaire et de la représentation à la proportionnelle. Ce système permet aux différentes tendances politiques d'être représentées au sein du conseil municipal. Ainsi, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié des voix plus une) dès le premier tour se voit attribuer la moitié des sièges au conseil municipal.
L' autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix, y compris celle qui est arrivée première. Si aucune liste n'a atteint la majorité absolue au premier tour, ne peuvent se présenter au second que celles qui ont eu 10 % des suffrages exprimés. Les listes ayant obtenu au moins 5 % mais moins de 10 % peuvent fusionner avec des listes restant en compétition. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

L'élection municipale est sans aucun doute la plus proche des citoyens. Elle concerne notre vie de tous les jours quand nous utilisons les équipements (routes, écoles, salles de sport ou de loisirs, espaces verts, etc...) et les services (médiathèque, centres de loisirs, restauration scolaire, Ehpad, etc...)

- Constitution et déclaration de candidature des listes de candidats. - Dans les communes de 1 000 habitants et plus, la déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin. La liste doit comporter autant de noms que de sièges à pourvoir. Soit 33 noms pour Lannion, ville de moins de 20 000 habitants. Les listes déposées à la préfecture doivent appliquer la parité, comporter autant de femmes que d'hommes, selon une alternance désormais stricte, et un certain nombre de renseignements. Sur chaque liste, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. En outre, au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation, doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe. Les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne peuvent figurer sur les listes de candidats aux élections municipales. En revanche, le conseiller municipal qui n'a pas la nationalité française ne peut être élu maire ou adjoint. Nul ne peut être candidat dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste. Le préfet doit
délivrer un récépissé de la déclaration de candidature. En cas de refus de délivrance du récépissé, tout candidat de la liste intéressée dispose de 24 heures pour saisir le tribunal administratif, qui doit statuer dans les trois jours.
Pour être candidat au second tour de scrutin, il faut avoir été candidat sur une liste au premier tour. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour comprendre des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au second tour et qu'elles aient obtenu au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés. En cas de modification de la composition d'une liste, l'ordre de présentation des candidats peut également être modifié. Les candidats ayant figuré sur sur une même liste au premier tour ne peuvent figurer au second tour que sur une liste, et non sur plusieurs listes. Aucun retrait volontaire ou remplacement de candidat n'est possible après le dépôt de la liste. Les retraits de listes complètes qui interviennent avant l'expiration du délai prévu par la loi pour le dépôt des déclarations de candidatures doivent comporter la signature de la majorité des candidats de la liste.
Pour le 1er tour, les listes doivent être déposées avant le jeudi 6 mars à 18 h, aux heures d'ouverture de la préfecture et des sous-préfectures.
Pour le 2e tour, avant le 25 mars à 18 h, aux heures d'ouverture de la préfecture et des sous-préfectures.
La campagne électorale est ouverte du lundi 10 à 0 h au samedi 22 mars à minuit pour le premier tour et du lundi 24 mars à 0 h au samedi 29 mars à minuit pour le second tour.

- Election des conseillers communautaires : obligation d'établir une liste de candidats. - Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les citoyens utiliseront un bulletin de vote mentionnant une liste de candidats aux élections municipales, ainsi que la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire qui lui est liée (*" liste intercommunale "*). La loi prévoit que *" nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement "* (article L.273-5 du Code électoral). Aussi, la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire doit être établie sur la base de la liste de candidats aux élections municipales qui lui correspond (*" technique du fléchage "*). Elle peut en différer, mais dans des limites très restreintes : les candidats doivent figurer dans le même ordre que celui de la liste de candidats aux élections municipales, les candidats présentés dans le premier quart de la liste intercommunale doivent figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de liste municipale et tous les candidats de la liste intercommunale doivent figurer au sein des trois premiers cinquièmes de la liste municipale. A l'issue du vote, les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux : la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges à pourvoir et les autres sièges sont distribués à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

- Comment voter le jour du scrutin ? Rendez-vous sur votre lieu de vote. Le nom de votre lieu de vote et votre numéro de bureau figurent sur votre carte d'électeur. Munissez-vous de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport... et de votre carte électorale. A l'entrée du bureau, prenez une enveloppe de scrutin et, au minimum, deux bulletins de listes ou de candidats différents. Rejoignez l'isoloir afin de mettre le bulletin de votre choix dans l'enveloppe (Nota : la liste doit être complète sans panachage. Tout bulletin de vote modifié en quoi que ce soit par l'électeur est déclaré nul) avant de vous présenter devant les membres du bureau. Au bureau, un assesseur vérifie votre identité et votre inscription sur la liste électorale, le président vous autorise à glisser votre enveloppe dans l'urne puis prononce : « **A voté !** » Enfin, un autre assesseur vous invite à signer la liste d'émargement et vous rend vos papiers.

- Répartition des sièges. - Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), elle obtient la moitié des sièges (plus un). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenues 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au premier tour peuvent se maintenir. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent toutefois fusionner avec des listes restant en compétition. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % de sièges. Les autre sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

- **Election du maire et des adjoints. -** Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais possibles. Il élit en son sein le maire et ses adjoints. Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

Pour toute information, adressez-vous à l'état civil de la mairie de Lannion au 02.96.46.64.46. Fax : 02.96.46.64.27. Mail : etat.civil@ville-lannion.fr

ACTUALITÉ@ KELEIER@

Lena Louarn, présidente de l'Office de la langue bretonne et vice-présidente du conseil régional, a remis le label 2 de la charte à Christan Marquet, maire et conseiller régional.

Langue bretonne

Lannion reçoit le label 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg

Avec une carte de vœux aux couleurs bretonnes et avant les vœux officiels du maire à la population introduits par le " Bro gozh ma zadoù " (Le vieux pays de mes ancêtres), l'hymne national breton, Lena Louarn, présidente de l'Office public de la langue bretonne et vice-présidente du conseil régional chargée des langues bretonnes, a remis le label 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg à la Ville de Lannion pour ses 12 actions réalisées en faveur du bilinguisme...

Lancée en 2001 à l'occasion de l'année européenne des langues en direction des acteurs sociaux et économiques du secteur privé dans une optique de prise de décisions concrètes afin d'intégrer la langue bretonne dans leur fonctionnement quotidien, la charte *" Ya d'ar brezhoneg" (" Oui à la langue bretonne")* s'est ouverte au secteur public, en l'occurrence aux mairies, en 2004 puis aux EPCI comme Lannion Trégor agglomération en 2006. Signataire de la charte qui comporte quatre niveaux, Lannion, s'est engagée dès le début comme 166 autres villes en réintégrant peu à peu sa langue maternelle sur les supports municipaux et dans son espace public. Le breton a ainsi repris sa place historique, petit à petit, à côté du français, sur les panneaux de signalisation comme sur les cartons d'invitation et notre ville, *" où on pratique le plus la langue bretonne "*, a vite obtenu le niveau 1 en réalisant plus de cinq actions en soignant, entre autres, sa signalétique bilingue en externe comme en interne, avant de franchir en 2013, le niveau supérieur avec douze actions concrètes comme l'a saluée Lena Louarn, présidente de l'Office de la langue bretonne et vice-présidente du conseil régional, en remettant à Christian Marquet, maire, et lui aussi conseiller régional, le label de niveau 2.

" Depuis ma venue pour signer la charte il y a 7 ans, le visage de la ville a bien changé. La langue est de plus en plus présente sur les panneaux. Les services de la ville et ceux de l'Office de la langue bretonne collaborent pratiquement toutes les semaines pour que le bilinguisme se développe dans la vie publique. Je vous adresse mes félicitations, à vous, à votre équipe municipale et aux services qui œuvrent dans ce domaine " s'est félicité la présidente en énumérant quelques actions comme les panneaux d'entrées et de sorties d'agglomération, le logo et la signalétique interne de la mairie, les cartons d'invitations et les cartes de visite, les livrets traduits en breton, la participation à la campagne de promotions des cours de breton pour les adultes ou encore la formation en langue bretonne de 25 agents, etc... En espérant revenir prochainement pour signer l'engagement de niveau 3 (15 actions) dans notre ville qui compte 449 élèves qui pratiquent le breton de la maternelle au lycée et 15 % de la population scolarisée dans la filière bilingue (Diwan, publique ou privé).

Quatrième @ pour Lannion

Chaque année, l'association des Villes Internet distingue les collectivités locales mettant en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leurs usages citoyens. Pour décrocher cette distinction, les communes sont évaluées sur des critères variés tels que leurs infrastructures réseaux, l' e-inclusion (lutte contre la fracture numérique), l'e-administration ou le numérique dans l'éducation. Pour sa 3e participation au label " Ville Internet ", la Ville de Lannion - déjà classée 3@ - s'est vue remettre le quatrième @ car elle a sû tirer profit de l'écosystème d'innovation Télécom pour redevenir un territoire d'expérimentations mais aussi pour réduire les inégalités numériques.

SPOTS+ P2
- Elections municipales : mode d'emploi !
ACTUALITÉ@ P3
- La Ville reçoit le label 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg
- Budget primitif 2014
GROS PLAN: P9
- Population : moins d'habitants et moins de naissances
DOSSIER> P11
- Le nouveau Plan local d'urbanisme
EN VILLE... P15
- Inauguration de la Maison du Département à Kermaria
- Palmarès sportif : 103 athlètes et 20 clubs récompensés
CULTURE(S) P17
- Carrément... bon !
- Philippe Berta a la fibre pour les lasers et les assemblages !
AGENDA# P19
INFOMAIRIE" P20
PRATIQUE< P21

> Caractéristiques du budget primitif 2014

Ce budget primitif singulier avant le renouvellement du conseil municipal n'intègre que les opérations en fonctionnement et en investissement déjà en cours ou programmées de longue date.

> Budget primitif conforme aux orientations budgétaires
- Evolution des dépenses de fonctionnement parfaitement contrôlées. (uniquement des évolutions structurelles et les coûts des énergies).
- Effectif du personnel stable.
- Stabilité des recettes du fait de la contribution des collectivités locales au désendettement de l'Etat.
- Un budget d'investissement toujours conséquent.

> Maintien des taux d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti) pour la 27e année consécutive (depuis 1987)

> Autofinancement en baisse sensible du fait de la stabilité des recettes et du remboursement de la dette en capital plus important que l'an dernier mais compensé par un remboursement de la FCTVA et une reprise du compte administratif 2013 plus important.

> Inscription d'un emprunt de 1,874 M€

> Mobilisation partielle du résultat du CA 2013

> Poursuite et/ou finalisation des opérations lancées
- Tennis (recettes) - Requalification urbaine - Espace socio-culturel de Sainte-Anne - Ecole de Kroas Hent - Equipement socio-culturel de Servel (sur 2 ans) - Etudes centre Jean Savidan.

> Lancement de nouvelles opérations
- Etude de la transformation de Park Névez pour l'intégration du gymnase du lycée.

> Recettes de fonctionnement : 24, 622 M€ (+ 0, 10 %)
- Produits de la fiscalité des ménages + AC : + 1,47 % (+ 243 438 €).
- Dotations d'Etat (DGF - DSU - DCTP - DNP) : - 4,47 % (- 178 294 €).

> Dépenses de fonctionnement : 22, 365 M€ (+ 3,15 %)
- Charges liées aux fluides (+ 87 298 €). Augmentation des travaux en régie (+ 50 500 €). Impact changement de structure (- 47 700 €).
- Frais de personnel (+ 465 473 €). Indice GVT estimé à 1,5 %. Revalorisation catégorie C + cotisation retraite.
- Prise en compte des élections.
- Quasi stabilité des subventions : 3,279 M€ (+ 0,79 %)

> Autofinancement brut en baisse de 654 600 € (- 22,57 %) à 2,256 M€ et autofinancement net en baisse de 827 640 € (- 47,73 %) à 906 000 € mais compensé par un remboursement de FCTVA et une reprise du compte administratif 2013 plus importants.

> Investissement du budget Ville de 6, 525 M€

> Investissement tous budgets confondus de 9, 61 M€.

> Programme d'investissement 2014

- Espace socio-culturel Sainte-Anne : 768 000 € avec 765 000 € de recettes. Coût total de l'opération : 6 M€ dont 865 000 € de subventions. Inscrit avant 2012 : 550 000 €. En 2012 : 300 000 €. En 2013 : 1, 5 M€. Restera à financer : 2, 8 M€ en 2015 - 2016.
- Base de plein air : 116 000 €. Coût total de l'opération : 1,75 M€ dont 700 000 € de subventions.
- Ecole maternelle de Kros Hent : 680 000 € avec 74 918 € de recettes. Coût total de l'opération : 1,24 M€ dont 118 918 € de subventions.
- Espace socio-culturel de Servel : 385 000 € avec 65 000 € de recettes. Coût total de l'opération : 1,1 M€ dont 65 000 € de subventions. Reste à financer : 315 000 €.
- Requalification urbaine : 670 000 €.
- Aménagement urbain : 1, 097 M€ dont voirie et enrobés (737 000 €), accessibilité (100 000 €), déplacements doux et aménagements urbains (160 000 €)...
- Travaux dans les écoles (télégestion, école de Loguivy) **: 386 000 €**.
- Rythmes scolaires (aménagement des locaux et équipements pédagogiques) **: 100 000 €**
- **Sports divers** (stade d'eau vive, salles de sports...) **: 433 000 €.**
- Gymnase du lycée à Park Névez : 300 000 €.
Coût total évalué à 2,5 M€ dont 1, 8 M€ de subventions.
- Centre Jean Savidan : 50 000 €.
- Eclairage public : 220 000 €.
- Parc matériel : 305 000 €.
- Ateliers municipaux : 107 000 €.
- Site de Brélevenez (escalier, mur, voûte) **: 115 000 €.**
- Etude du patrimoine bâti (consommation d'énergie, accessibilité... pour avoir un vrai schéma global sur les 10 ha de bâtiments) **: 100 000 €.**

Pour mémoire, 1 M€ correspondant à différentes opérations seront formellement inscrites au BS 2014 après la reprise du résultat du CA 2013.

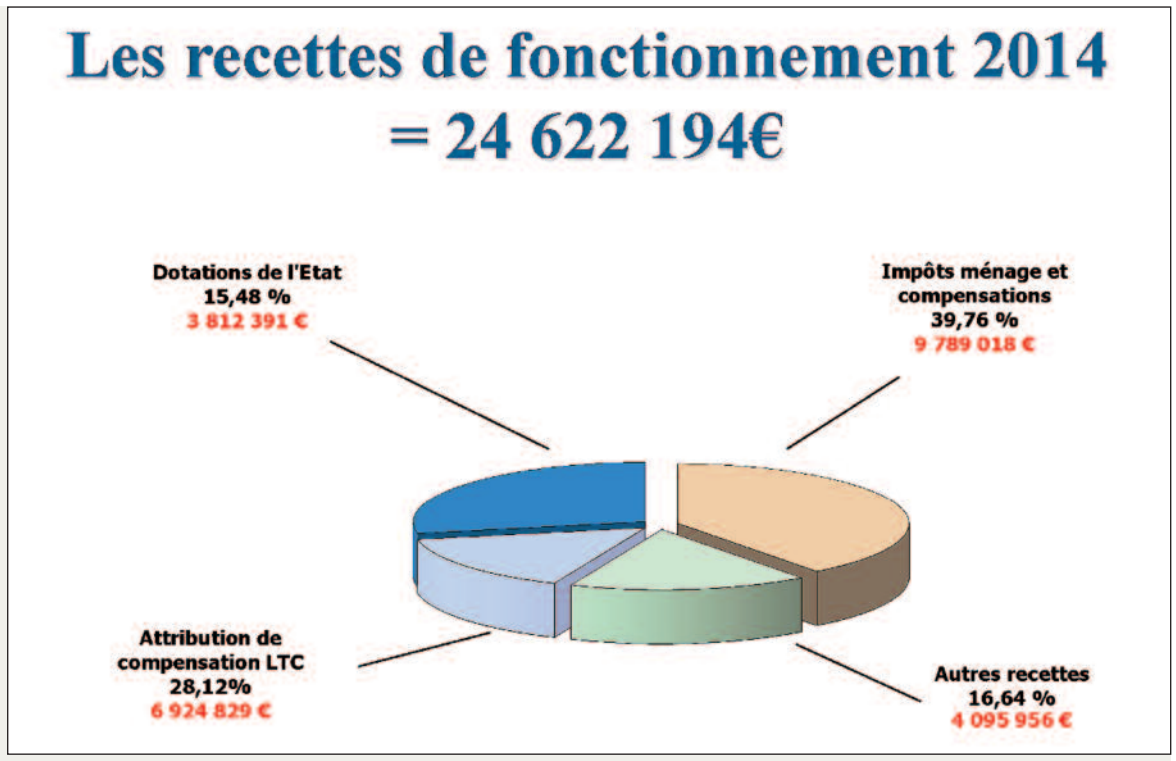

Stabilité des recettes avec une baisse des dotations d'Etat et légère hausse des impôts ménages (39, 76 %)

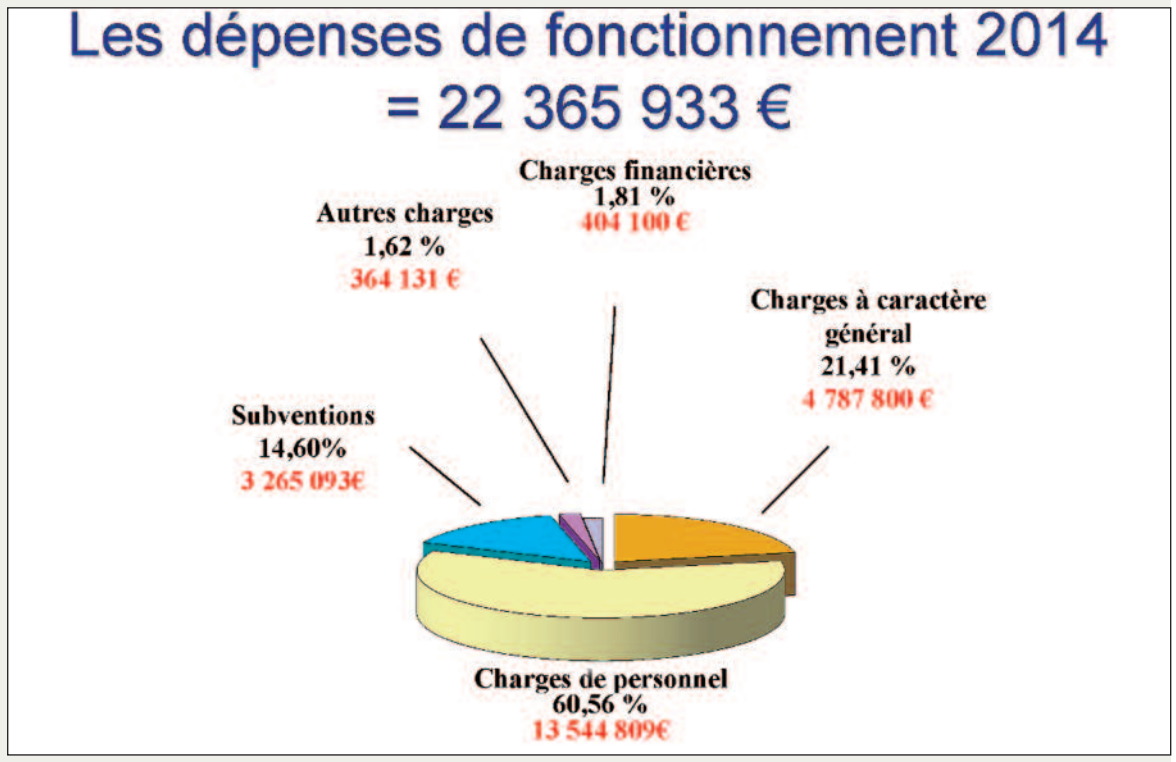

Hausse de 3,15 % des dépenses avec des charges de personnel qui représentent toujours 60 %.

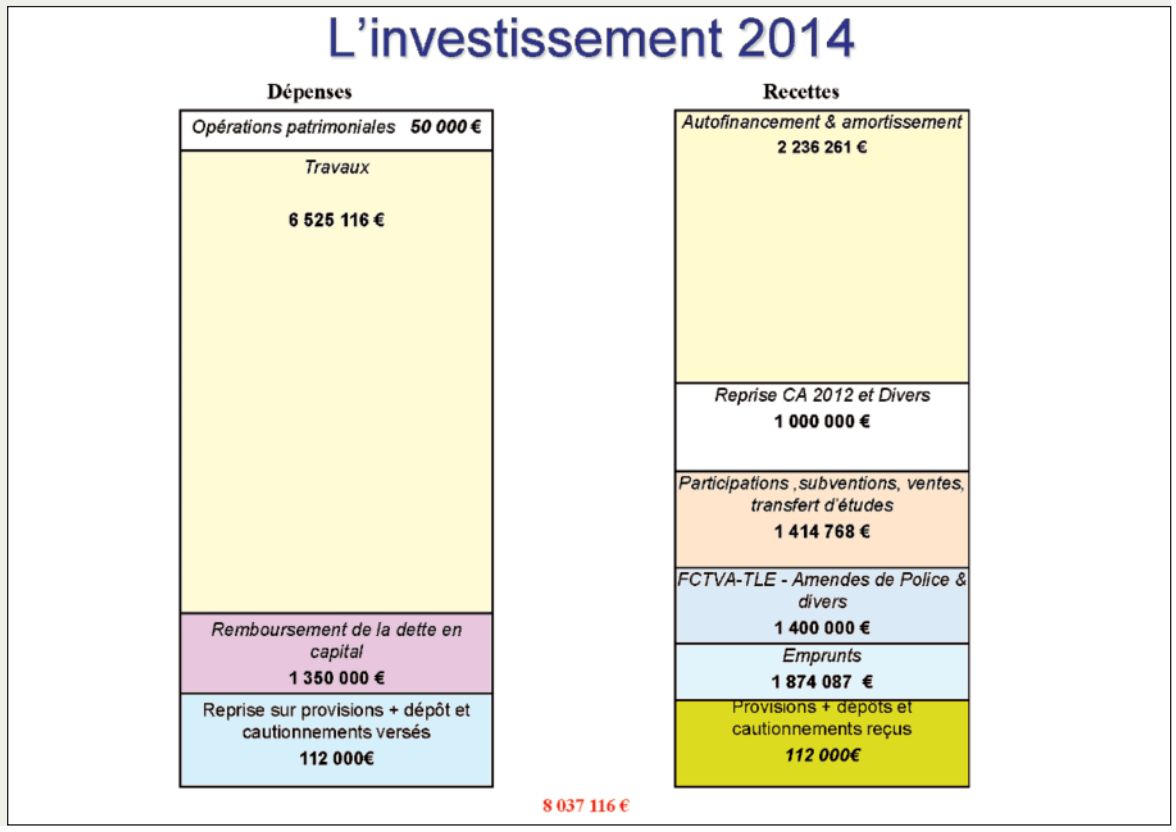

Budget primitif 2014

Un budget de continuité

Ce budget primitif 2014 est particulier puisqu'il s'agit du dernier budget de la mandature, et que par conséquent, il ne comporte que les inscriptions d'opérations déjà engagées tant en fonctionnement et investissement. Il marque ainsi l'aboutissement des engagements du programme municipal, et comporte donc l'inscription des crédits nécessaires à la finalisation ou la poursuite de ces engagements. Il s'inscrit dans cette période de sortie de crise comme un soutien important à l'investissement grâce toujours à une bonne capacité et santé financière de la ville, même si à l'instar de toutes les collectivités, le contexte national pèse plus lourdement.

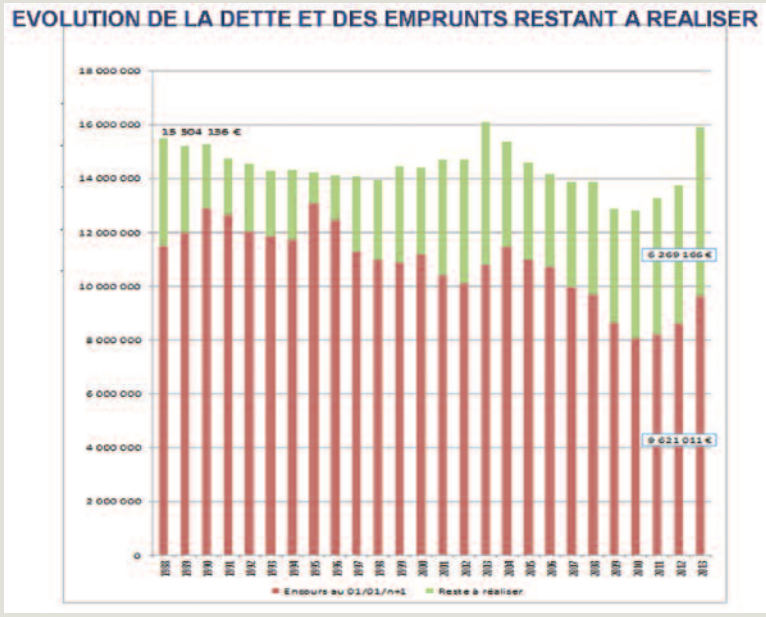

Un faible niveau d'endettement aujourd'hui inférieur au montant de la dette en début de mandat (9,6 M€ contre 10 M€). La dette de la Ville reste encore plus de 2 fois moins importante que celle des villes comparables.

Ce budget est bâti avec les orientations sans cesse suivies depuis le début du mandat, et même précédemment :

- Le maintien des taux d'imposition - taxe d' habitation et foncier bâti - Cet engagement reste d'actualité, malgré les baisses récurrentes des dotations d'Etat. Mais c'était un engagement de ne pas recourir au levier fiscal.

- La poursuite de la politique d'encadrement de la dette. Cette année nous inscrivons un emprunt maximal de 1,874 M€. Il est à noter que le montant de la dette en cette fin de mandat est de 9,6 M€ contre 10 M€ en début de mandat. Et que la dette de la Ville de Lannion restera encore à un très faible niveau (plus de 2 fois inférieur) à celle des villes comparables. C'est le résultat d'une gestion responsable et volontariste menée depuis longtemps sur la dette et qui permet aujourd'hui d'emprunter sans remettre en cause les équilibres financiers.

- **Le contrôle** de chaque euro inscrit en dépenses de fonctionnement.

- **La prudence** de règle dès qu'il s'agit des recettes de fonctionnement ou subventions sur les travaux. Ce qui nous permet de constater de bonnes surprises en cours d'année.

- **La poursuite en matière d'engagements** en faveur de la solidarité, de l'emploi, du soutien à la vie associative

Les dépenses de fonctionnement de 22,319 M€ sont en hausse de 3,15 % assez proches de l'évolution du « panier du maire ».

Les charges de fonctionnement de la collectivité, hors « frais de personnel » enregistrent seulement le renchérissement des coûts de l'énergie, du renforcement des normes, et des travaux en régie pour l'entretien courant des locaux municipaux et écoles.
L'aide apportée aux associations se perpétue au même niveau important que les années passées, avec toujours le soutien affirmé aux « emplois associatifs ». La revalorisation de la convention avec les écoles privées trouve cette année sa première concrétisation.
Les frais de personnel, à effectif stable, voient l'impact de la revalorisation des plus bas salaires, de l'évolution des carrières, et du coût des journées d'élection. Ainsi que des trois emplois d'avenir créés au premier trimestre 2013.

Les recettes de fonctionnement, à 24,622 M€, sont pratiquement stables : + 0,10 %.

Ceci est la conséquence de la baisse des dotations d'Etat, la DGF, ponctionnée dans le cadre de la contribution des collectivités locales au redressement national, qui se traduit par une baisse de 180 000 € au total. Sans augmentation des taux de taxe, conformément à nos engagements, les produits fiscaux enregistrent la croissance physique des années passées et la revalorisation des bases décidées par la loi de finance. Comme d'habitude, par prudence, nous ne budgétiserons que les montants perçus l'an dernier. .
Les autres recettes du budget resteront globalement stables par rapport à l'an dernier.

Par conséquent, **l'autofinancement net** - le reste disponible pour l'investissement - est en baisse de 900 000 €. Cependant cette baisse est à relativiser, car les travaux réalisés l'an dernier vont nous permettre de constater une hausse des recettes du fonds de compensation de la TVA - + 470 000 €. En outre, l'excédent 2013 étant supérieur à celui de 2012 - + 200 000 €, au final, on se retrouve à peu près comme l'an dernier pour concrétiser le budget d'investissement.

En 2014, poursuite donc des opérations engagées avec :
- La réfection de l'espace socio- culturel de Sainte-Anne (768 000 €).
- Les derniers crédits pour l'école du Kroas Hent (680 000 €).
- Poursuite de l'équipement socio-culturel de Servel (385 000 €)
- Les derniers crédits (matériel, piste BMX, accro-branche, ...) pour la base sports nature (116 000 €),
Les opérations de requalification urbaine se poursuivent comme chaque année (670 000 €).
Les travaux dans les écoles (entretien, mobilier) - 386 000 € - dans les bâtiments communaux - 343 000 € -, dans les équipements sportifs - 433 000 €, les acquisitions de matériel, complètent les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine municipal. Enfin, le montant total des crédits de « voirie » (revêtement, voies douces, …) représentera encore cette année 1 M€ .
Seule nouveauté cette année, l'inscription des premiers crédits (300 000 €) de la transformation des salles de Park Nevez, pour accueillir le gymnase du lycée, pour lequel nous avons un engagement de financements de la Région Bretagne, à condition de commencer en 2014. Ceci finira alors le schéma directeur des équipements sportifs.

Par conséquent, un total de 6,5 M€ est crédité pour le budget principal de la ville.
En y incluant les budgets annexes, surtout les lotissements communaux, c'est 9,6 M€ qui sont inscrits pour 2014.

Paul Le BIHAN
Maire-adjoint aux
Finances et au Personnel

- Hommage. - Lors de la dernière séance de la mandature, Christian Marquet a rendu hommage à toute l'équipe du conseil municipal pour *" la qualité des débats respectueux de la valeur de la démocratie et de la volonté républicaine autour de cette table. La qualité des échanges et de la collaboration qui ont permis de bien belles réalisations... "* avant de saluer et de remercier tout particulièrement les conseillers sortants comme Denis Mer, *" présent depuis 1989 et qui a beaucoup donné pendant 25 ans "*, Yannick Guégan, présent depuis 1995, *" un beau moment de vie "* , et Jean-Michel Le Gall, *" Les inséparables "*, Isabelle Métayer pour son travail sur l'urbanisme et surtout le nouveau PLU, Anne Besnier pour son rôle majeur dans la démocratie locale et la constitution des conseils de quartier, Fanny Renaudin, Joëlle Herlidou et Denis Orjol avec une *" pensée particulière pour Anne Berrou qui ne repartira pas non plus. C'est avec beaucoup d'affection que je pense à elle et je lui souhaite tout le bonheur possible en dehors de la vie municipale "* a déclaré le maire avant de proposer une standing ovation à tout le personnel municipal pour le travail remarquable réalisé pendant les six dernières années....

- Vote du budget primitif 2014. - Le budget primitif 2014 a été adopté par 21voix pour, 1 abstention (Denis Orjol) et 11 voix contre (Yannick Guégan, Jean-Yves Le Gall, Danièle Marec, Jean-Yves Callac, Martine Landois, Jean-Jacques Monnier, Joëlle Herlidou, Delphine Bernard, Isabelle Métayer, Michel Diverchy et Yann Le Tensorer).

- Subventions et participations. - Faible hausse de 0,79 % pour une somme totale de 3,28 M€ (3,25 l'an dernier) dont 340 513 € pour le sport, 144 440 € pour la culture, 511 142 € pour la santé et les affaires sociales, 147 027 € pour le centre social, 335 096 € pour les affaires scolaires et l'enfance jeunesse et 21 465 € pour l'environnement. Les plus grosses sommes allouées concernent le service départemental d'incendie (994 410 €) et l'Ecole de musique du Trégor (558 361 €).

- Travaux à Brélévenez et Saint-Jean-du-Baly. - Pour l'église de Brélévenez, la Ville prévoit des travaux de réparation sur couverture ardoises de Sizun comprenant le remplacement des ardoises cassées ou manquantes et le remplacement d'une descente d'eaux pluviales en cuivre pour un coût de 5 400 € HT. Pour Saint-Jean-du-Baly, les travaux concernent la rénovation de la porte Nord-Nord Ouest dans son ensemble et une mise en peinture de l'ensemble des portes pour un coût de 17 000 € HT. Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de la Drac à hauteur de 50 %.

- Restauration du groupe sculpté « mise au tombeau » à l'église de Servel. - La Ville souhaite engager les travaux de restauration du groupe sculpté « mise au tombeau », objet inscrit au titre des Monuments historiques, menacé par la mérule et des insectes xylophages actifs, ainsi que de la chapelle dans lequel il est localisé. Les travaux d'un montant estimé à 17 600 € HT portent sur le groupe sculpté « de la mise au tombeau » en bois polychrome du 18e siècle, mais aussi de son environnement immédiat : l'autel tabernacle et son emmarchement, la table de communion, les enduits de la chapelle, le plancher support de l'autel tabernacle. Des demandes de subventions ont été faites à la Région (30 %) et à la Drac (25 %).

- Abords du nouveau complexe de tennis. - Le nouveau complexe de tennis sur le secteur de Pégase sud devrait ouvrir ses portes au mois de mai après les travaux d'aménagement des abords d'un coût de 295 000 € HT.

- Semaine du développement durable 2014. - Depuis plusieurs années, la Ville profite de la semaine nationale du développement durable qui aura lieu du 1er au 7 avril pour promouvoir le développement durable sur le territoire. Afin de valoriser ce dynamisme local, la Ville a décidé de soutenir trois projets locaux : « *Donnons une seconde vie à nos objets* », proposé par l'association AMISEP Kerlann, à hauteur de 1 500 €, « *Lannion sur l'eau, découvrez votre ville autrement* », proposé par le Lannion Canoë Kayak, à hauteur de 1 150 € et « *Repartout* », un atelier de réparation d'ordinateurs proposé par le FABLAB de Lannion, à hauteur de 1 100 €.

- Travaux, rue de Keriavily, jusqu'au 4 avril. - Après la première phase qui concernait le bas de la rue de Keriavily, interdite à la circulation jusqu'au 28 février, les travaux de pavage (158 000 € pour 800 m² de pavés bien bretons identiques à ceux de la rue Geoffroy-de-Pontblanc) se poursuivent dans le haut de la rue, du 3 mars au 4 avril, jusqu'à l'intersection de la rue Jean Savidan. Pendant cette période, la circulation se fera donc par le bas de la rue et la circulation restera à double sens à partir de la rue Joseph Morand avec interdiction de stationnement dans les côtés. A noter que le porche, situé au 10 de la rue, qui mène vers un parking privé de 80 places, sera inacessible durant les deux premières semaines, du 3 au 17 mars.

- Comment occuper vos enfants pendant les vacances ? Pour favoriser l'accès à la pratique sportive chez les enfants, la Ville s'est d'abord engagée dans l'opération *" Cap Sports - Cap Sports vacances "*, proposée par le conseil général. Puis la Ville a développé une offre complémentaire : *" Mini Sports "* pour les plus jeunes et dans le domaine culturel avec *" Cap culture "*.
Dans le cadre du Projet éducatif local (PEL), ce panel d'activités sportives et culturelles est désormais regroupé sous le nom de *" Cap sur les loisirs "* et proposé sur un même site : la Maison des sports de Park Nevez.
Au programme : **Cap Culture (de 6 à 12 ans)** - Bricolage, expériences scientifiques, capoeira mais aussi théâtre et bien d'autres activités - ; **Mini Cap Sport (de 4 à 6 ans) -** Mini-trampoline, mini-escalade, jeux de cirques, jeux de raquettes , jeux de motricité, mini-tarzan, balles et ballons…- Et **Cap Sports Vacances (6 à 12 ans) -** Mini-stages sportifs et ludiques et séances découverte d'activités proposés dans des disciplines telles que la gymnastique, l'athlétisme, le roller- skate, le vélo, l'escalade, la chasse aux trésors, les jeux de raquettes... *Tarif : 2, 5 € la séance d'une heure, Maison des sports de Park Nevez. Plus d'infos sur www.ville-lannion.fr*

Une partie des retraités 2013 en compagnie de Christian Marquet, maire, Thierry Gallen, directeur des services, et Paul Le Bihan, Premier adjoint.

Vœux au personnel communal

Des services d'une grande compétence

Contexte électoral oblige, Thierry Gallen, directeur général des services, et Christian Marquet, maire, tenus au droit de réserve, ont surtout rendu hommage à l'équipe municipale en place jusqu'au mois de mars et au travail des agents communaux tout en dissertant à leur façon sur une plus grand mutualisation entre les services communautaires et les services municipaux...

Séance des vœux particulière au personnel communal en ce début d'année 2014 avec à l'horizon les élections municipales comme l'ont fait remarquer d'emblée, et tour à tour, Thierry Gallen, directeur général des services, qui n'a pas voulu énumérer les réalisations de mars 2008 à aujourd'hui de peur d' *" impacter le compte de l'équipe sortante "* et Christian Marquet, maire, qui n'a donc pas fait, lui non plus, la longue litanie habituelle des projets réalisés le long de la mandature ni engagé la moindre perspective pour les années à venir en s'en tenant tout simplement aux projets en cours avec le démarrage de l'opération de l'espace Sainte-Anne, celui des maisons de quartier de Loguivy et de Servel et l'achèvement du nouveau complexe de tennis sans oublier le projet de réhabilitation du centre Jean Savidan qui sera bientôt remis à l'ordre du jour... Une manière pour le maire de remercier, en cette fin de mandat, son équipe et l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité comme de l'opposition, pour le travail accompli. *" Et la tâche était, à la hauteur du programme, ambitieuse "* a t-il fait remarquer en saluant peu de temps après les compétences et les investissements des agents municipaux. *" Vous représentez ce qu'est le service public, n'oublions jamais que le service public est le patrimoine de ceux qui n'ont rien et je suis fier et heureux à chaque fois que je participe à une manifestation, d'entendre les organisations adresser leurs compliments et remerciements aux services de la Ville. Soyez fiers comme je le suis de vous-mêmes, soyez fiers du travail que vous rendez à la population, soyez fiers d'appartenir à une commune qui s'appuie sur ses propres forces. Alors oui encore merci à vous tous qui travaillez soit dans la lumière ou dans l'ombre car vous participez à la qualité de vie de notre belle cité "* a-t-il dit après avoir fait un clin d'œil admiratif au ferronnier de la Ville, auteur de la décoration florale de la scène des Ursulines qui montre, à elle seule, l'efficacité du travail " en régie " avec les collègues des espaces verts.

Si les élus passent, les services restent pour assurer, quoi qu'il arrive, la continuité du service public tout en préparant les éléments d'éclairage techniques qui permettront aux futurs élus d'opérer rapidement des choix politiques (diagnostic du patrimoine bâti communal, état des lieux de l'informatique, audit sur la communication interne afin de préparer un futur plan de communication, poursuite de la dématérialisation des procédures administratives et comptables...) avec également *" quelques " réformettes " qui restent à mettre en œuvre parmi lesquelles celle des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014 "* comme l'a fait remarquer avec un certain humour Thierry Gallen peu de temps auparavant. *" Nous vivons tous plus ou moins au rythme des saisons. Ce soir, beaucoup d'entre nous, élus comme fonctionnaires, vivons aussi au rythme des mandats municipaux. Pour nous toutes et tous, la durée d'un mandat est celle d'une longue page de vie qui nous livre son lot d'échecs et de regrets bien sûr, mais surtout de satisfactions personnelles et collectives. Eh bien il se trouve que voilà, c'est fini, l'année 2014 annonce la fin de ce mandat municipal et ferme ainsi un nouveau chapitre de notre roman communal "* a-t-il souligné en relevant, même si tout n'a pas été parfait et avec le sentiment de la tâche accomplie et du travail bien fait, quelques souvenirs sur ses six années de vie communale partagées avec les agents comme l'accueil sobre et sans chichi, sincère et chaleureux lors de son arrivée à Lannion. Des moments de bonheur en tant qu'acteur et spectateur d'événements marquants de l'histoire commune de notre ville comme l'anniversaire des 50 ans du Grand Lannion et d'avoir participé à l'élaboration de grands projets. Des moments de fierté également à travers les qualités quotidiennes, professionnelles et humaines des services, la qualité de relations sociales et le bel esprit d'initiative des services qui a permis de mettre sur pied des projets municipaux innovants, reconnus et récompensés comme l'obtention du Trophée de la commande publique. Des moments de joie mais aussi des moments de regrets comme *" celui de ne pas avoir su construire avec les collègues de l'agglomération, la partenariat innovant et exemplaire que nous aurions dû accomplir "*.

Thierry Gallen, directeur des services.

Une culture commune qu'il faudra développer en bâtissant un projet municipal qui exprime sa vision du territoire tout en conduisant une réflexion constructive et partagée sur une plus grande mutualisation entre les services municipaux et communautaires.

Des propos réitérés par le maire qui s'est réjoui du *" nouveau mode d'élection des délégués communautaires qui viendra affirmer une nouvelle légitimité démocratique et donc un ancrage renforcé dans le paysage institutionnel, d'une indentité et d'un sentiment communautaires "* tout en mettant l'accent sur le rôle essentiel des maires. *" Je continuerai à exprimer haut et fort que le maire reste toujours le premier élu à qui l'on peut s'adresser, l'élu le plus connu et le recours le plus évident, en particulier pour les plus modestes. Oui, je continuerai, comme tous les maires, à considérer que l'intercommunalité n'est pas un objectif en soi, qu'elle doit rester un moyen au service de l'efficacité de l'échelon communal (...) Les nouveaux élus devront redéfinir de nouveaux espaces de débats et de discussions. Il devront déterminer des méthodes pour trouver des convergences entre les visions communales, a fortiori celle de la ville centre qui assume de lourdes charges de centralité, et celle de la communauté d'agglomération."*

Les retraités à l'honneur !

Treize agents qui ont pris leur retraite courant 2013 ont été fêtés lors la cérémonie des vœux :

Services scolaires. - Danielle Bréault, agent de maîtrise principal à la cuisine centrale ; Josiane Kéraudren, adjoint technique principal de 2ème classe à l'école primaire Kroas Hent ; Andrée Porcher, ATSEM principal de 1ère classe à l'école maternelle Keriaden ; Yveline Queffeulou, adjoint technique principal de 1ère classe à l'école maternelle Servel et Georgette Ruellan, adjoint technique principal de 2ème classe à l'école maternelle Pen Ar Ru.

Services techniques municipaux. - Michel Anglais, agent de maîtrise principal au service de l'eau ; Jean-Yves Bertevas, agent de maîtise principal à la régie des eaux et Jean-Pierre Kéraudren, agent de maîtrise principal au service de l'eau.

Services administratifs et autres. - Maryvonne Massart, conservateur des bibliothèques, responsable de la médiathèque et Joël Plassart, rédacteur principal de 1ère classe au service informatique.

Centre communal d'action social (CCAS). - Brigitte Brouard, Infirmière de classe normale à l'EHPAD Hernot ; Marie-Thérèse Broudic, adjoint technique de 2ème classe au service hôtellerie de l'EHPAD Hernot et Murielle Philippe, agent social de 1ère classe au service hôtellerie de l'EHPAD de la résidence du parc Sainte-Anne.

Un bon climat social

Avant de saluer nominativement les treize nouveaux agents communaux dont le nouveau DRH, Frank Le Hir, le maire s'est félicité de la qualité du climat social dans les services communaux. *" Nous avons organisé en 2013, 6 comités techniques paritaires, 4 commissions administratives paritaires et 2 comités d'hygiène et de sécurité. Avec le nouveau DRH, nous avons commencé à remettre à plat un certain nombre de règles autour de l'organisation du temps de travail, poursuivi le travail de déprécarisation des agents horaires et nous allons engager le diagnostic tant attendu de notre régime indemnitaire. Nous avons aussi maintenu nos efforts pour favoriser des déroulements de carrière favorables avec en 2013 pour la Ville et le CCAS, 168 avancements d'échelon, 70 avancements de grade et promotions internes et 11 nominations suite à concours. Trois agents ont par ailleurs bénéficié du dispositif des sélections professionnelles pour être titularisés. Des efforts de formation également avec encore près de 1 100 jours inscrits au plan de formation l'année dernière. Cela représente tout de même un budget de 2,2 % de la masse salariale. Et puis, le CCAS, la régie des eaux, la police municipale ainsi que le comité d'entraide pourront, enfin, s'installer dans des locaux adaptés avant l'été. "*

Vœux du maire à la population

“ Lannion doit être la locomotive du territoire ”

Soumis à un devoir de réserve avant les municipales de fin mars, Christian Marquet, maire a longuement insisté sur le rôle très important de maire et des maires au pluriel. Surtout en ce début 2014 avec la montée en puissance des intercommunalités comme Lannion Trégor Communauté au sein de laquelle *“ Lannion doit jouer son rôle de ville centre et être la locomotive du territoire ”*.

Après une entrée remarquée sur l’hymne national breton (*“ Bro gozh ma zadoù ”*), version Alan Stivell, avoir rendu hommage à l’ensemble du conseil municipal qui a œuvré à ses côtés pendant les six années du mandat qui s’achève et à ses trois maîtres : Pierre-Yvon Trémel, Alain Gouriou et plus particulièrement Pierre Jagoret, présent dans la salle des Ursulines et salué par une standing ovation, Christian Marquet, soumis au droit de réserve, s’est livré à un exercice de style peu commun en forme d’anaphore sur le rôle de maire dans la plus grande partie de son discours. *“ Etre maire, c’est...”* de nombreuses choses comme l’a expliqué à longueur de texte Christian Marquet. *“ Etre maire, c’est travailler, rendre compte, écouter, répondre à tous et non pas seulement à celles et ceux qui ont voté pour nous (...) C’est être un facteur de cohésion sociale qui plus est, en cette période de crise (...) C’est agir pour que nous puissions nous retrouver, être solidaire entre nous au-delà de nos différences (...) C’est exiger que le service public municipal soit aujourd’hui un des facteurs de protection. C’est ressentir à quel point la précarité, les difficultés, les souffrances et souvent les inquiétudes nous font obligation de protéger nos concitoyens, en particulier les plus fragiles mais aussi, pour faciliter les initiatives, pour encourager les créatifs, les inventeurs (...) C’est être à côté des chefs d’entreprises qui se battent au quotidien pour développer de nouvelles parts de marché et par là même développer l’emploi, etc... ”* a-t-il en partie déclaré en pensant à tous les maires de France, de Bretagne, du Trégor et, bien entendu, ceux de la nouvelle agglomération dont Lannion est la ville centre.

Lannion, locomotive du territoire. Une centralité qu’il tient par dessus tout à assumer en mettant en exergue une phrase de Pierre-Yvon Trémel qui disait *“ Quand Lannion tousse, c’est tout le Trégor qui s’enrhume ”*. Une centralité qu’il continuera à défendre en confortant le bloc communal/intercommunalité dans le respect de chaque entité tout en mettant en œuvre les conditions d’une plus grande mutualisation des services, envisager un nouveau modèle d’administration entre la ville et l’intercommunalité comme cela se pratique d’ailleurs sur le territoire français dans de nombreuses communes. *“ Etre maire de la ville centre, au moment des prises de décision ou des arbitrages, c’est savoir tenir compte du territoire bien plus vaste où évoluent nos concitoyens. Notre ville supporte un grand nombre de charges de centralité, que ce soit en terme d’investissement ou de fonctionnement et nous devons la prendre en compte. Il ne s’agit pas d’entamer de polémiques stériles mais nous devons tenir compte dans nos choix que, bien souvent, un équipement structurant est utilisé à 60 % par des Lannionnais et 40 % par des habitants d’autres communes. La ville centre a donc un rôle majeur à jouer au sein de son territoire (...) Etre maire de la ville centre, c’est aussi se soucier des équipements qui relèvent des compétences régaliennes, en particulier la santé. En effet, imaginons ce que serait le Trégor sans son hôpital de proximité (...) Etre maire, c’est vouloir aussi en utilisant, en mutualisant les compétences de nos services respectifs dans chacune de nos communes, retrouver des marges de manoeuvre que les communes perdent ou perdront individuellement. Or, notre volonté commune est bien d’oeuvrer pour le bien commun de nos territoires. Etre maire de Lannion, c’est être une locomotive pour l’ensemble du territoire, faire bénéficier de son expertise, de ses compétences de ses services tout en laissant le pouvoir de décision à chaque commune. Etre maire de Lannion, c’est faire que chaque projet du territoire soit co décidé, co piloté, co dirigé avec l’intercommunalité pour chacune des communes concernées ”.*

“ Etre maire, c’est le plus beau métier du monde ” !

Maire, le plus beau métier du monde. Un message intense afin de réaffirmer sa grande foi en l’intercommunalité mais pas à n’importe quel prix car si le rôle de maire, fonction parfois éprouvante, c’est le plus beau métier du monde, c’est avant tout avoir la légitimité d’une grande majorité des électeurs comme il l’a affirmé, in fine, en faisant référence au combat de Martin Luther King pour le droit de vote des noirs. *“ J’ai fait un rêve ”, celui que Lannion ait le plus fort taux de participation aux élections des Côtes d’Armor et comme Lannion a toujours su se mobiliser pour relever tous les défis, pourquoi ne pas viser le plus fort taux de Bretagne. C’est un bel objectif que nous pourrions nous fixer ensemble, main dans la main, pour démontrer la fierté et le respect envers celles et ceux qui se sont battus pour le droit de vote.”* Réponse le 23 et le 30 mars !

Vœux de l’agglomération

Nouvelles cartes pour un nouveau territoire

La nouvelle agglomération Lannion Trégor communauté qui comprend désormais la communauté de communes de Beg ar C’hra et Perros-Guirec s’est mise en ordre de marche dès le 2 janvier en élisant son conseil exécutif et son président, Joël Le Jeune, jusqu’aux prochaines élections municipales du mois de mars. Avant les vœux traditionnels au Carré Magique, le conseil communautaire a voté un budget primitif de 126 millions dont 35 d’investissements pour la nouvelle agglomération...

Loin de Michel Houellebecq, de sa carte et de son territoire, d’une quelconque romance, la nouvelle agglomération s’est mise rapidement en place le lendemain même du Premier de l’An en se donnant de facto de... nouvelles cartes pour son nouveau territoire. De nouveaux statuts et de nouvelles donnes qui ont mobilisé tous les acteurs de ce mariage durant toute l’année 2013 afin de réaliser le démarrage de la nouvelle communauté dans les meilleures conditions. Une communauté, forte de 29 communes et de 72 000 habitants, dotée d’un projet de territoire, et disposant de moyens financiers renforcés, dans un contexte bien difficile pour les collectivités locales.

LTC en état de marche. “ *A partir de la très large majorité des communes qui s’était dégagée fin 2012, nous avons surmonté les craintes émises par certains, nous avons mis au point les nouveaux statuts de LTC, créé un Centre intercommunal d’action sociale pour mettre en œuvre nos compétences nouvelles : le service Enfance-Jeunesse de Beg ar C’hra, et le foyer-logement Ehpad du Gavel en Trébeurden. Nous avons unifié, parfois en les étendant, en particulier sur Beg ar C’hra, les services de transports, de collecte des déchets, d’assainissement collectif et individuel. Nous avons réalisé les transferts de personnel, préparé des budgets consolidés, géré le lourd volet administratif. Nous sommes aussi décidés à aller plus loin dans la mutualisation de nos moyens humains et matériels entre la communauté et les communes. C’est une nécessité pour l’efficacité de l’action publique dans un contexte financier de plus en plus contraint. Nous sommes aujourd’hui en état de marche. Notre budget a été voté quasiment à l’unanimité : 126 millions d’euros dont 35 d’investissements. Et ceci sans alourdissement de la fiscalité, grâce aussi aux dotations bonifiées liées à la fusion ”* s’est félicité Joël Le Jeune, réélu président de LTC jusqu’aux prochaines élections municipales, après avoir jeté un coup d’œil dans le rétroviseur de 2013 pour feue Lannion-Trégor agglomération et aussi un regard vers l’avant, au moins vers cette année 2014 *“ échéance majeure pour Lannion-Trégor Communauté ”*. Un retour en arrière marqué par de nombreuses actions dans le domaine de l’environnement comme la nouvelle objéterie de Buhulien, du social, de l’habitat, du tourisme communautaire, du nautisme, de la recherche avec, entre autres, les premiers chercheurs de B-Com, l’Institut de recherche technologique, qui s’implantera définitivement, après Phoenix, à Pégase 5, de la formation professionnel avec, par exemple, la formation sur le traitement de l’eau à Phoenix et surtout dans le domaine économique.

“ Pour être forts, nous devons penser et agir collectif, solidaire ! ”

Parc des expos, Pégase 5, rocade sud... *“ Des actions qui donnent une idée de la place de l’intercommunalité dans le développement du Trégor et dans la vie quotidienne de ses habitants ”* a souligné le président qui est revenu, une nouvelle fois, avant d’embrayer sur les projets 2014 (parc des expos de Bel Air, auditorium de Ploulec’h, hôtels d’entreprises de Pégase 5 et de Beg ar C’hra, maison médicale de Vieux-Marché, numérique haut débit, Cité de la photonique...), sur son cheval de bataille favori : l’amélioration de l’accessibilité du territoire qui constitue une priorité absolue avec le renforcement de la ligne ferroviaire Lannion-Plouaret, la complémentarité entre les aéroports de Lannion et Brest - Guipavas et le contournement routier. Des projets qui constituent le socle du projet de territoire patiemment élaboré depuis deux ans pour l’avenir du Trégor qui sera revisité par les futurs conseillers qui seront élus pour la première fois dans chaque commune.

“ Je formule le vœu que dans le futur conseil communautaire de LTC, les membres élus soient les acteurs du développement de tout le Trégor et pas seulement les représentants des intérêts de leur commune. En nous rassemblant à 29 communes et bientôt à davantage, nous avons choisi de remplacer le mot d’agglomération par le mot de communauté. Pour être forts, nous devons penser et agir collectif, solidaire ! ”

Bruno Janet a présenté au ministre, à la députée et au maire, les différentes étapes du déploiement de la fibre en silice jusqu'au domicile des habitants...

Lannion, capitale de la "Breizh Fiber"

Après une visite chez Idil, PME spécialisée dans les secteurs hyper-pointus de la fibre et du laser, civil et militaire, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a participé, en tant que président du syndicat e-Megalis Bretagne au lancement officiel du très haut débit à Lannion, " Capitale de la " Breizh Fiber ", dont les premiers quartiers (Kerligonan, Ker Uhel et le centre-ville), soit 4 000 foyers, devraient être équipés pour la fin de l'année. Un très beau cadeau de Noël !

Présente sur tous les fronts (fibre optique à la carte, applications pour le web et le mobile...) pour *" Imaginer demain dès aujourd'hui "* comme on a pu le voir lors de son salon interne, Orange est bien décidée à mettre le paquet à Lannion en lançant en ce début d'année, en accord avec la Ville et la Région, le déploiement de la FTTH (Fiber To The Home) qui va permettre, dans un premier temps, aux habitants de trois quartiers (Kerligonan, Ker Uhel et le centre-ville), soit 4 000 logements, de bénéficier du très haut débit pour Noël !

" Une révolution silencieuse, un chantier de longue haleine, pas perceptible aux yeux du public, sans routes barrées, composé de 12 armoires relais alimentant 300 logements disséminées dans la ville " qui favorisera, via des débits jusqu'à 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL, et atteignant parfois 200 Mb/s, l'émergence de nouveaux usages internet et multimédia à la maison avec la possibilité d'utiliser plusieurs écrans - télévisions en haute définition, ordinateurs, consoles de jeux - en simultané au sein d'un même foyer sans aucun ralentissement, d'envoyer des fichiers lourds et de faciliter ainsi des services comme le télétravail comme l'a fait remarquer Brunot Janet, directeur des relations avec les collectivités locales chez Orange. *" L'arrivée de la fibre optique à Lannion va révolutionner les pratiques et constitue un enjeu majeur pour l'attractivité notamment économique de la ville. On va passer d'une route cuivre à deux voies de 20 Mb/s à une autoroute à 20 voies de 200 Mb/s sans radar qui va permettre aux citoyens d'accéder à de nouveaux services et à de nouveaux usages du numérique tels que la TV 3D, les jeux en réseau, mais aussi aux pôles de télétravail ou encore à des solutions de télémédecine indispensables au maintien à domicile. "* Un secteur de la santé qui tient particulièrement à cœur à Christian Marquet, maire, qui a, une nouvelle fois, rappelé que la santé numérique va être en test sur notre territoire (numéro 7) avec à la clé 80 M€ injectés dans cinq projets. *" On espère être le premier pôle de santé numérique de Bretagne "* a-t-il souligné en adéquation avec les propos de Jean-Yves le Drian qui considère Lannion comme la capitale de la fibre. *" Lannion et la fibre ne font qu'un. Lannion est la fibre. La fibre est née ici et vous êtes en train de devenir la capitale de la fibre... La capitale de la " Breizh Fiber " C'est une fierté et une capacité nouvelle de développement considérable. La Bretagne doit être la première région d'Europe pour le très haut débit. On a eu l'eau, l'électricité, les routes, le ferroviaire, aujourd'hui et demain, c'est le très haut débit. Un nouveau moyen d'aménagement de la Bretagne qui démarre par Lannion "* a t-il déclaré en se félicitant du partenariat avec Orange qui s'est engagé à fibrer treize grandes agglomérations, soit 43 % des habitants. Les 57 % des zones plus rurales restant à la charge des collectivités...Après les trois premiers quartiers qui seront raccordés pour Noël pour un coût entre 90 et 140 € pour les pavillons et qui auront toujours, bien entendu, le choix de leur opérateur pour l'abonnement, d'autres quartiers seront choisis au deuxième semestre jusqu'au fibrage total de Lannion dans 5 ans avec *" zéro impôt en plus "*. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Orange en a profité pour annoncer l'arrivée de la 4G pour le deuxième trimestre... A vos smartphones et à vos tablettes avant de surfer à 200 km/h sur le web !!!!!

Lannion a la fibre !!!!!!!

Portes ouvertes sur l'innovation. - Leader mondial sur les recherches sur la fibre optique, Orange Labs Lannion qui vient de sortir son *" Bloc "* multimédia (un petit projecteur autonome et itinérant permettant de diffuser films, musique avec un son Cabasse, de brancher sa console de jeux vidéos ou de regarder ses programmes TV avec une qualité d'image plutôt bonne compte tenu l'encombrement réduit du projecteur vidéo) après avoir travaillé sur la récente Livebox et son assistance (*" Care "* autour de l'offre Play), et différentes applications dont *" My plug "* qui lui a valu un trophée, a organisé son premier salon interne à l'attention de ses 1 200 salariés, des élus et des professionnels pour montrer, in situ, les travaux menés dare-dare sur le site lannionnais. Au progamme 24 innovations pour " *Imaginer demain dès aujourd'hui "* à travers, entre autres, le très haut débit (Nota : 300 000 Français ont la FTTH (fiber to the home) contre 23 millions de Japonais. Le but est de couvrir 60 % du territoire en 2020) qui sera modulé selon nos besoins (*" Faon "*), les accès à internet dans les zones suburbaines, rurales voire désertes d'Afrique et du Moyen Orient via *" Orange Spot Cell "* qui allie smartphone et radio FM (réseau data mobile), le fameux Cloud, qui porte bien son nom ces temps ci en Bretagne, où tout ce qu'on voudra sera stocker automatiquement comme nos pages préférés qui pourront être traduites en anglais ou résumées grâce au petit logiciel *" Snap "* qu'il faudra adapté sur notre navigateur web et qui nous simplifiera bien la vie ou encore des applications pour smartphone comme l'application *" Paperplane Joyn "* qui nous permettra de dessiner ou de s'écrire en simultané d'un mobile à l'autre... Comme quoi, rien qu' avec un simple coup de fil, tout devient facile !

Le Dantec en 3D ! - Un dispositif de réalité virtuelle vient d'être installé dans une salle spécialement dédiée au lycée Le-Dantec. L'établissement est le premier en France à être équipé de ce procédé immersif qui permettra, dans un premier temps, aux élèves de licence pro Mécanique éco-conception et design (MECD) de concevoir un projet et de le présenter en 3D au client qui pourra le tester en direct. Ce dispositif sera accessible pour d'autres applications au sein du lycée.

B-Com s'installe au Pôle Phoenix

"*Concevoir et développer le futur standard international pour la 5G mobile, créer les réseaux intelligents qui vont offrir 100 fois plus de débit et consommer 10 fois moins d'énergie, développer les technologies holographiques et holophoniques pour une nouvelle expérience des images et des sons, inventer le cloud computing distribué et respectueux de l'environnement, faire communiquer les milliards d'objets des réseaux domestiques et industriels de demain, telles sont quelques-unes des ambitions technologiques de l'IRT B-Com... ".* Comme le clame Vincent Marcatté, président, l'ambition de B-Com est de taille. A la taille de cet institut de recherche (IRT) créé en 2012 à Rennes, labellisé par le pôle de compétitivité mondial Images & Réseaux, qui est aujourd'hui réparti sur trois sites : Rennes, Brest et Lannion pour *" travailler à l'émergence d'une société digitale qui apporte des solutions à chacun dans sa vie personnelle et professionnelle en jumelant justement technologies et usages, en explorant plusieurs domaines d'applications pour l'économie numérique bien sûr mais aussi au-delà et en premier lieu pour la e-santé avec le CHU de Rennes et de Brest ".* Au-delà du recrutement de ses propres équipes d'expert, B-Com qui vient de pendre sa crémaillère trégorroise dans le bâtiment F du pôle Phoenix, réhabilité BBC par l'agglo, avant de devenir la tête de pont de Pégase V, vitrine technologique de l'agglomération, rassemble aujourd'hui 40 acteurs industriels et académiques (établissements et laboratoires de recherche) qui veulent faire les choses autrement grâce à la diversité des compétences et des cultures. Si B-Com travaille sur des réseaux ultra haut débit, sur la e-santé (logiciels de guidage, d'aide au diagnostic, cloud médical, solutions pour l'hospitalisation à domicile...), le site lannionnais qui se trouve donc aujourd'hui aux côtés d'Orange Labs, Voxygène, d'Haploïd, d'Ekinops, des chercheurs de l'Enssat, travaille spécifiquement sur l'hypermédia (images ultra haute définition UHD en 3D sans lunettes, le son spatialisé, prothèses auditives dans le cadre de l'e-santé...). L'institut (160 M€ sur 7 ans) qui emploie 119 personnes sur les 3 sites compte employer 200 chercheurs dont 15 à Lannion à la fin de l'année, 300 en 2020 pour 3 000 emplois indirects.

Vincent Marcatté, président de B-Com.

Innov@lannion

Forts de leur première expérience, Orange Labs, la Ville de Lannion et Lannion-Trégor communauté, en partenariat avec l'Enssat et le FabLab de Lannion, ont décidé de reconduire, du 15 décembre 2013 au 15 mars 2014, le concours Innov@Lannion. Ce concours de microservices, ouvert à tous, a pour but de créer des applications mobiles pour améliorer le quotidien des habitants du territoire Lannionnais. Pour cela, la plateforme opensource Emerginov, créée par Orange, est mise à disposition des participants **(Lire page 21)**.

Innovation et initiative Trégor

Les prix *" Innovation Trégor - Jacques Papet Lépine "* et *" Initiative Trégor - Jean-Yves Le Traon "*, initiés par l'Apast, désormais intégrée à ArmorScience, ont été remis à des étudiants méritants par Bernard Guilbaud, directeur de l'IRT B-Com. Le premier prix qui s'adresse à bac + 5 a été remis à un doctorant de l'Enssat, Sébastien Le Maguer pour ses travaux de recherche sur une nouvelle méthode sur la synthèse vocale, HTS, pour la langue française. Le deuxième qui s'adresse à bac + 2, 3 et 4, a été remis à deux étudiants du département Mesures physiques de l'IUT qui ont fabriqué de petites éoliennes à partir d'objets recyclés dans un but pédagogique afin de présenter les principes de cette production d'énergie renouvelable dans les écoles. Un autre projet intranet à destination du collectif d'entraide handicap 22 pour fédérer les associations, réalisé par des étudiants en informatique à l'IUT, a également été récompensé.

Enssat

L'École d'ingénieurs a rejoint le 31 janvier dernier le cercle des écoles associées de l'Institut Mines-Télécom. Cette association est le prolongement de collaborations déjà existantes dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Pour Guy Cathelineau, président de l'Université de Rennes 1, et Jean-Christophe Pettier, directeur de l'Enssat : *" l'association de l'Enssat, école de l'Université de Rennes 1, à l'Institut Mines-Télécom, lui permettra d'amplifier les collaborations construites depuis plusieurs années avec Télécom Bretagne et Télécom SudParis. Au-delà, de nouvelles relations pourront voir le jour avec l'ensemble des écoles et écoles associées de l'Institut Mines-Télécom, dans les domaines de l'ingénierie de formation, de la recherche et de l'innovation. Le positionnement de l'Enssat dans un groupe d'écoles leaders dans les secteurs du numérique, de la transition énergétique et du management assoit la technopole de Lannion comme site de haute maîtrise technologique, acteur de l'innovation ".* Depuis quatre ans, l'Enssat propose, avec Télécom Bretagne, l'Insa Rennes et l'Enib, un master Photonique et offre simultanément sur Brest, Lannion et Rennes, une formation avancée en optique, télécommunications et nanotechnologies optiques. Acteur de l'innovation numérique, la nouvelle école associée à l'Institut Mines-Télécom contribue également au labex Comin Labs et à l'IRT B-Com, aux côtés de Télécom Bretagne et l'Enib.

GROS PLAN: A-DOST:

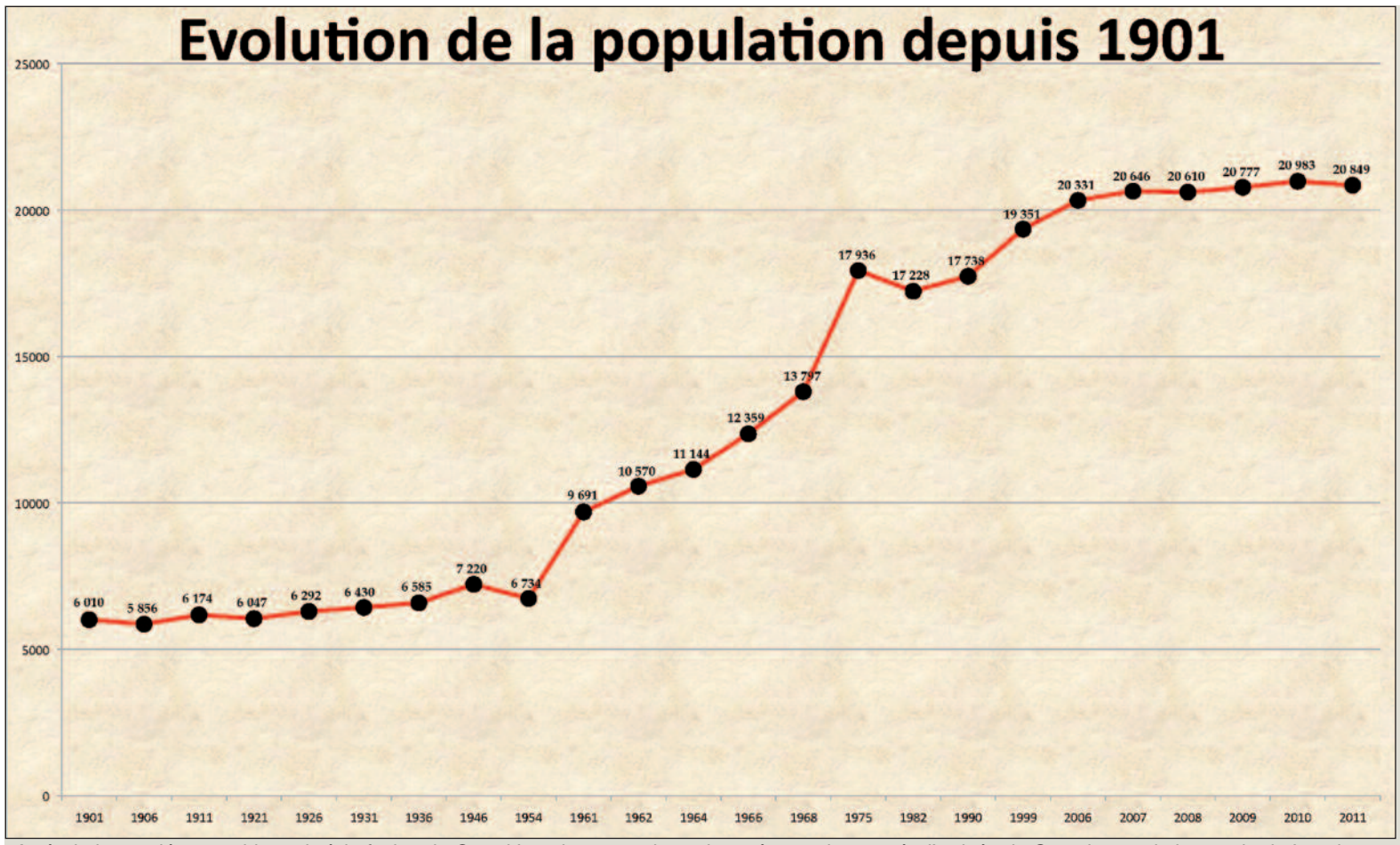

Population totale de Lannion de 1901 à 2011

1901 :	6 010 habitants
1906 :	5 856 habitants
1911 :	6 174 habitants
1921 :	6 047 habitants
1926 :	6 292 habitants
1931 :	6 430 habitants
1936 :	6 585 habitants
1946 :	7 220 habitants
1954 :	6 734 habitants

LE GRAND LANNION

Fusion de Lannion avec Brélevenez, Buhulien, Loguivy et Servel. Arrêté préfectoral en date du 25 avril 1961

1961 :	9 691 habitants
1962 :	10 570 habitants
1964 :	11 144 habitants
1966 :	12 359 habitants
1968 :	13 797 habitants
1975 :	17 936 habitants
1982 :	17 228 habitants
1990 :	17 738 habitants
1999 :	19 351 habitants
2006 :	20 331 habitants
2007 :	20 646 habitants
2008 :	20 610 habitants
2009 :	20 777 habitants
2010 :	20 983 habitants
2011 :	20 849 habitants

Après le boom démographique du à la fusion du Grand Lannion et au dynamisme économique après l'arrivée du Cnet, la population totale de Lannion, petit bourg de 6 000 - 7000 habitants, a doublé en 1968 (13 797) avant d'atteindre le pic de 17 936 habitants en 1975 avant la crise qui a fait chuter la population jusqu'en 1982. Le sursaut des années 90 lui a permis de rebondir et de tripler sa population qui a passé le cap des 20 000 en 2006 avec 20 331 habitants. Une progression qui a continué en 2007 avec 20 646 habitants avant un léger tassement en 2008 (20 610) et une forte progression en 2009 (20 777) et en 2010 (20 983). Malgré une baisse du nombre des habitants (- 134) avec 20 849 habitants selon les chiffres du recensement de 2011 publiés par l'Insee au 1er janvier 2014, la population totale de Lannion flirte toujours avec les 21 000 habitants avec un accroissement annuel de 0,5 % par an depuis 2006.

La population municipale redescend en dessous des 20 000 habitants

Grosse déception à Lannion ! Surtout avant les élections municipales de mars prochain où le conseil municpal se contentera de ses 33 élus au lieu des 35 espérés.

Après avoir franchi le cap fatidique des 20 000 habitants avec un population municipale évaluée à 20 079 habitants en 2010, le nombre d'habitants est en recul selon les chiffres du recensement de 2011 publiés par l'Insee au 1er janvier 2014. En effet, la population qui avait bien progressé entre 2006 (19 459) et 2010 (20 079) avec un gain de 620 habitants (+ 3,18 % soit une progression annuelle de 0,8 %), et ce malgré un tassement en 2008, perd 159 habitants (- 0,8 %) en 2011 pour s'établir à 19 920 habitants avec désormais une progression annuelle plus faible de 0,5 % depuis 2006 contrairement à la période précédente 1999 - 2006 (+ 0,8 %) et celle de 1990 -1999 (+ 0,9 %)...

Idem pour la population totale (20 849) qui baisse moins (-134 soit - 0,6 %) tout en flirtant toujours avec les 21 000 habitants et qui permert à Lannion de rester dans la strate des villes de 20 000 à 50 000 habitants .

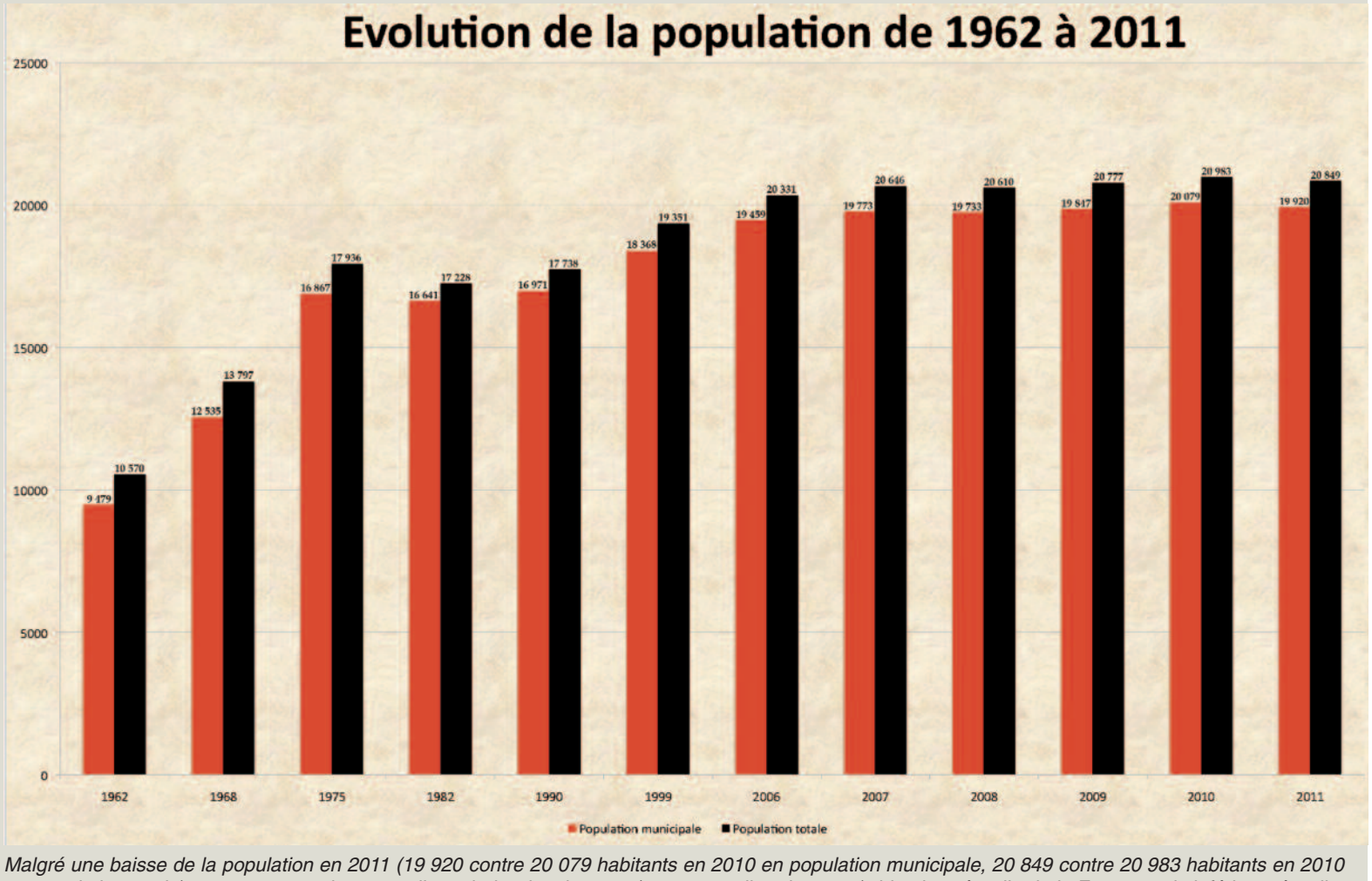

Malgré une baisse de la population en 2011 (19 920 contre 20 079 habitants en 2010 en population municipale, 20 849 contre 20 983 habitants en 2010 en population totale) et une progression annuelle moindre depuis 2006 (+ 0,5 % au lieu de 0,8 %), identique à celle de la France mais inférieure à celle de la Bretagne qui baisse de 0,9 % à 0,8 % et à celle des Côtes d'Armor qui passe de 0,7 % à 0,8 %, Lannion a tout de même accueilli 1 552 habitants en 12 ans dont 461 les cinq dernières années. Un rythme de croisière qui devrait permettre à notre ville de repasser bientôt le seuil des 20 000 habitants.

GROS PLAN: A-DOST:

Repères

Région. Au 1er janvier 2011, les 1 270 communes bretonnes totalisent 3 217 760 habitants, soit 510 000 de plus qu'il y a 30 ans, dont 80 % dans l'est de la région, et 123 200 de plus qu'en 2006. Sur la période 2006-2011, la croissance démographique de la Bretagne (+ 0,8 % en moyenne par an) s'effectue quasiment au même rythme qu'au début de la décennie. Elle reste supérieure à celle de la France métropolitaine (0,5 %). Le département des Côtes-d'Armor (0,8 %) est le seul à voir sa croissance s'accélérer par rapport à la période précédente. La Bretagne compte désormais 37 communes de 10 000 habitants ou plus. Elles abritent maintenant moins du tiers de la population régionale (32 % de la population contre 33,3 % cinq ans auparavant) car les villes de 20 000 habitants ou plus perdent dans leur ensemble des habitants. La croissance démographique reste soutenue autour des principales villes et le long des principaux axes routiers.

Département. - Au 1er janvier 2011, les 373 communes des Côtes-d'Armor comptent 594 400 habitants soit 28 500 de plus qu'en 2006. Avec un taux de croissance démographique annuel moyen de 0,8 %, la population costarmoricaine progresse davantage que la moyenne métropolitaine (0,5 %) et rattrape la moyenne régionale. Ce département est le seul de la région voyant sa croissance s'accélérer par rapport à la période 1999-2006. Sur la période 2006-2011, ce sont les communes de 500 à moins de 5 000 habitants qui sont le moteur de la croissance démographique : elles expliquent 79 % de l'augmentation alors qu'elles représentent 64 % de la population. Les espaces périurbains constituent les principaux foyers de peuplement du département. Quatre des quinze plus grandes villes voient leur population diminuer depuis 2006 : Dinan (- 0,7), Paimpol (- 0,8), Guingamp (- 1,1) et, à un degré moindre, Saint-Brieuc (- 0,1). À l'opposé, deux villes affichent des taux de croissance supérieurs à 2 % : Lamballe et Trégueux. Si Lannion redescend en dessous de la barre des 20 000 habitants, elle regroupe aujourd'hui plus d'habitants que Fougères et Concarneau et se situe désormais au 9e rang des villes bretonnes (11e auparavant).

Lannion et sa couronne. - Si après la belle hausse de 1,16 % en 2010 (20 079 habitants contre 19 847 en 2009 soit une hausse de 232 habitants !), la population municipale lannionnaise vient de perdre 159 habitants (19 920) et rater ainsi à 80 unités près le seuil des 20 000 habitants tout en ayant accueilli en 12 ans 1 552 nouveaux arrivants (+ 8,44 %) dont 461 (+ 2,37 %) entre 2006 et 2011 avec un rythme annuel de croisière de 0,5 % depuis 2006 au lieu de 0,8 % auparavant, des villes limitrophes affichent de plus fortes progressions à l'instar de Ploubezre (3,4 %), Lanmérin (+ 3,5 %), Camlez (2,4 %) Caouënnec-Lanvézéac (1,8 %), Kermaria-Sulard (1,6 %), Louannec (1,6 %), Cavan (1,3 %), Rospez (0,8 %), Ploulec'h (0,7 %)....

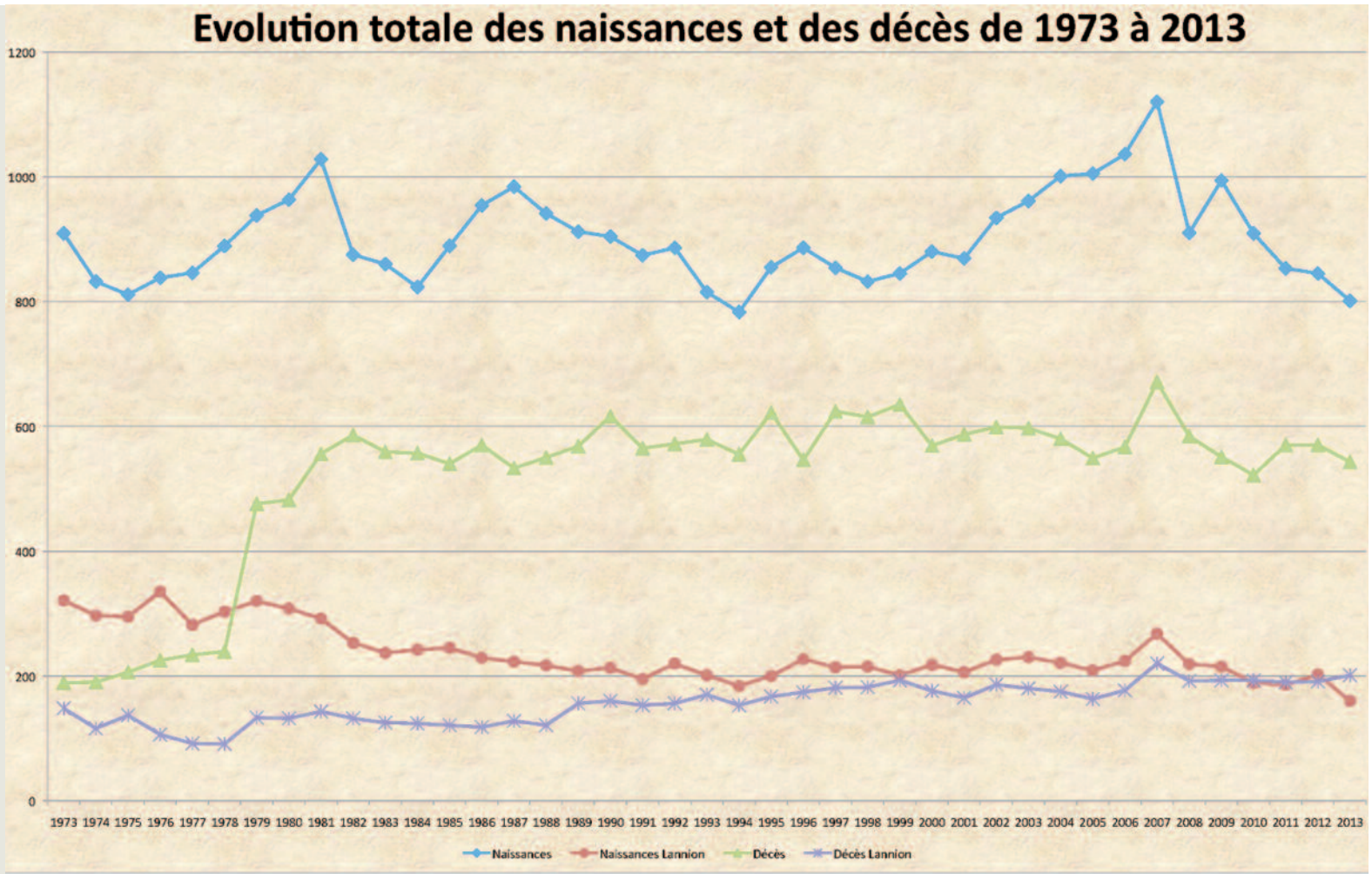

Après le pic de 2007 (1 120) et un sursaut en 2009 (994), le nombre de naissances totales (801) continue de baisser en dégageant, malgré une légère baisse des décès (543) après une stagnation durant deux années (570 en 2011 et 2012), un solde naturel en pente descendante qui est passé de 443 en 2009 à 241 l'an dernier. Si les naissances lannionnaises, après les baisses consécutives de 2010 (189) et 2011(186) qui avaient entrainé un seuil naturel négatif de - 4, avaient repris du poil de la bête en 2012 en repassant la barre des 200 (202) avec un solde naturel positif de 11, elles rechutent plus lourdement de 42 éléments (160) l'an dernier avec des décès en augmentation d'où un seuil naturel négatif de 41 jamais atteint dans l'histoire lannionnaise.

Chute des naissances !

Alors que la population municipale, après une hausse régulière en 2009 et 2010, est redescendue sous le seuil des 20 000 habitants selon les dernières estimations de l'Insee concernant 2011 (Cf. page 9), les derniers chiffres 2013 de l'état civil ne sont guère plus encourageants avec un solde naturel négatif (- 41) du à la chute des naissances (160 en comptant les 17 naissances extérieures contre 202 l'an dernier) et des décès en légère hausse (201 contre 191 l'an dernier). Une nouvelle baisse du solde naturel après le solde positif de l'an dernier (+ 11) et surtout les soldes négatifs (- 4) de 2010 et 2011 qui expliquent en partie, avec certainement une baisse du solde migratoire, l'estimation de l'Insee concernant la baisse de notre population en 2011. Une baisse qu'on retrouve dans le total des naissances à Lannion (801 contre 845 l'an dernier) avec un solde naturel général toujours positif mais qui baisse régulièrement depuis 2009 (443 contre 258 en 2013) malgré une lègère baisse des décès qui sont passés de 570 en 2011 et 2012 à 543 en 2013. Des chiffres éloquents qui risquent de fragiliser encore plus notre démographie dans les années à venir...

Solde naturel négatif. Après le grand écart des années 70-80 - que ce soit au niveau des naissances et des décès totaux qu'au niveau des naissances et des décès de personnes domiciliées à Lannion - avec une population jeune et un solde naturel très positif (record en 1976 à Lannion avec un solde positif de 229 !), l'étau s'est resserré au fil des années entre un nombre de naissances généralement en baisse et un nombre de décès en forte augmentation de 1989 (208 naissances pour 156 décès soit un solde de 52 contre un solde de 176 en 1980 et de 96 en 1988) à 1999 où on a atteint un solde naturel très bas (+ 8). Si les courbes des naissances et des décès des Lannionnais(es) se sont suivies presqu'en parallèle jusqu'au pic des naissances de 2007 (268 contre 220 décès) avec un solde naturel positif serein de 48, légèrement inférieur à celui de 2003 (50), la tendance à la baisse des naissances amorcée en 2008 (219) s'est accentuée en 2009 (215), 2010 (189) et 2011 (186) pour atteindre son niveau le plus bas (160) en 2013 après la hausse de 2012 (202) avec en parallèle une quasi stagnation des décès autour de 190. Une période où le solde naturel est passé de + 27 en 2008 à + 22 en 2009 puis à - 4 en 2010 et 2011 avant de remonter légèrement en 2012 (+ 11) et de s'effondrer cette année (- 41)... Une première pour Lannion qui risque de voir sa population diminuer d'autant plus dans les années à venir sauf, bien entendu, un sursaut des naissances et un flux migratoire plus important du le plus souvent au dynamisme économique ou à des retours de retraités. Même tendance dans le nombre de naissances totales qui, après le pic de 2007 (1 120) et la hausse de 2009 (994), a continué à chuter en 2010 (909), 2011 (853) et 2012 (845) pour atteindre 801 en 2013. Une baisse des naissances totales en parallèle avec une plus grande fluctuation des décès, en baisse de 2009 (551) à 2010 (522), en stagnation en 2011 et 2012 (570) et en baisse en 2013 (543) qui entraine un solde naturel général en baisse constante depuis 2009 (443) pour atteindre 258 en 2013 alors qu'il était de 469 en 2006 et de 720 en... 1973 !

Soldes naturel et migratoire 2011. Selon les derniers chiffres concernant la population 2011, Lannion a tout de même gagné 1 552 habitants en 12 ans, entre 1999 et 2011, avec un solde naturel de + 415 et un solde migratoire de + 1 137. Solde positif également dans le canton avec un gain de 3 024 habitants avec un solde naturel de + 814 et un solde migratoire de + 2 210 et sur le territoire de Lannion Trégor Communauté avec un gain de 5 784 habitants mais avec un solde naturel négatif de - 1 138 et un solde migratoire de + 6 922. Idem sur le pays du Trégor-Goëlo qui gagne 7 758 habitants avec un solde négatif de - 3 495 et un solde migratoire de 11 253 et sur le département avec un gain de 51 795 habitants avec un solde naturel négatif de - 1403 et un solde migratoire de 53 198. La Région, quant à elle, progresse de 310 589 habitants avec un solde naturel positif de 76 725 et un solde migratoire de 233 864...

Population municipale en baisse. Un solde naturel total moins important mais toujours positif contrairement à celui de Lannion qui montre, une nouvelle fois, le vieillissement de notre population au fil des 20 dernières années avec une population municipale en baisse qui se renouvelle de moins en moins. Une population qui est revenu en dessous du seuil des 20 000 habitants (19 920 en 2011 contre 20 079 en 2010) et qui a évolué au rythme de + 0 ,5 % en moyenne par an entre 2006 et 2011 alors qu'elle affichait + 0, 8 % entre 1999 et 2006 et + 0,9 % entre 1990 et 1999. Une évolution annuelle désormais inférieure à celle de notre département qui a, quant à lui, progressé de 0,8 % dans la dernière période contre 0, 7 % entre 1999 et 2006. Une augmentation identique à celle de la Bretagne qui faisait mieux entre 1999 et 2006 avec 0, 9 % et bien supérieure à celle de la France qui continue à évoluer à un rythme de croisière de 0, 5 % depuis 1999 comme désormais notre ville...

Naissances, décès et mariages. Comme en 2010 (420 garçons contre 419 filles), et contrairement à l'an dernier où les filles étaient plus nombreuses (423 contre 404 gars), la parité parfaite est de mise dans le nombre de naissances totales enregistré à l'état-civil avec 392 dans chaque camp pour un total de 784 et de 801 en comptant les naissances extérieures (- 44) contre 845 en 2012, 853 en 2011, 909 en 2010 et 994 en 2009. Outre les 801 naissances dont les 160 petits Lannionnais(es) en comptant les naissances extérieures (17) et les 543 décès (298 hommes et 245 femmes) avec les transcriptions de décès (34) dont 167 lannionnais (es) au nombre de 184 en 2012, on note également un nombre des mariages qui fluctue énormément depuis quelques années entre 60 et 70 après avoir flirté autour des 100 en 1996 (101), 1997 (106), 2011 (103) jusqu'en 2007 (98) avant d'amorcer une chute presque de moitié en 2009 (51) et atteindre 65 en 2013 dont deux mariages homosexuels.

La Rive gauche, du pont de Kermaria à l'espace de Nod Uhel où, pour préserver la capacité du site à accueillir un projet cohérent, la construction est gelée pour une durée limitée à cinq ans !

Nouveau Plan local d'urbanisme (PLU)

Un véritable projet de ville

Au terme de plus de trois ans de travail intense, de consultation, de réunions publiques, d'ateliers citoyens, le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) , plus respectueux du cadre de vie et des enjeux du développement durable, a été approuvé par le conseil municipal le 31 janvier dernier après avoir été soumis à différents organismes publics pendant trois mois et à enquête d'utilité publique entre septembre et octobre. Ce plan, soucieux du dynamisme économique de Lannion et de l'emploi, qui affirme et renforce le centre-ville de notre ville-centre, précise les conditions d'aménagements et les règles de construction selon les secteurs (centre-ville élargi, pôles de quartiers et d'animation, zones industrielles et commerciales) avec un zonage plus précis qui permettra à la ville de s'intensifier dans ses murs, " intra muros ", en densifiant l'habitat sans s'étaler pour accueilir, dans la mixité sociale, les nouveaux habitants et les nouvelles activités avec des zones à urbaniser qui reculent de 145 ha alors que les zones agricoles gagnent 126 ha et les zones naturelles 82,64 ha !

Le nouveau plan local d'urbanisme qui vient d'être approuvé lors du conseil municipal du 31 janvier dernier par vingt-six voix pour et sept abstentions, a pour grand principe de lutter contre l'étalement urbain, réduire le mitage, de renforcer et d'affirmer le centre-ville de notre ville-centre, de continuer de construire la ville dans la ville sans dépasser certaines limites pour accueillir les nouvelles populations, les nouvelles activités et les emplois dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui affirme *" Lannion, ville active, comme premier pôle urbain et économique du Trégor."* Une ville qui doit s'organiser dans l'enveloppe urbaine existante avec le cadre environnemental et naturel au cœur du projet. *" Le nouveau PLU innove et se démarque du précédent par la mise en oeuvre d'une stratégie urbaine durable à long terme, en compatibilité avec les prescriptions du SCoT du Trégor et la Loi Littoral en limitant l'étalement urbain tout en préservant les terres agricoles, la trame bleue et la trame verte... Ce plan de développement durable est mis en oeuvre par un dispositif réglementaire (zonage, règlement) également revu, et par de nouveaux outils qui le complète : les orientations d'aménagement et de programmation. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) précisent les grandes lignes directrices de l'aménagement de certains secteurs. Etablies dans le respect des orientations définies dans le PADD, elles constituent l'un des instruments permettant la mise en oeuvre du projet communal. Elles comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. Les opérations de construction et d'aménagement réalisées dans ces secteurs devront être compatibles avec les OAP "* explique Isabelle Métayer, adjointe à l'Urbanisme, qui précise que *" Ces axes ont conduit à une refonte du zonage, pour lutter efficacement contre l'étalement urbain. Pour s'affirmer comme ville centre, Lannion doit être plus dense, plus intense en se structurant autour de son centre-ville élargi, de ses pôles de quartiers (Servel, Ker Uhel et Saint-Marc), ses pôles d'animation (Saint-Hugeon, Loguivy, Buhulien et Beg Léguer) et l'encadrement des sites de développement mixte résidentiel. Les villages et hameaux continueront à évoluer, mais les espaces agricoles seront mieux protégés du grignotage urbain. Le bilan des superficies après révision témoigne de la fermeté de la volonté municipale. Les zones à urbaniser reculent de 145 ha entre les deux PLU, alors que les zones agricoles gagnent 126 ha et la zone naturelle 82, 64 ha "*.

Pôle de quartiers avec Servel et Ker Uhel, Saint-Marc, toujours en pleine mutation, va accueillir de nouveaux logements et de nouvelles activités...

Si dans ce contexte d'évolution, le nouveau PLU reconduit le dispositif de développement économique du PLU de 2002, l'armature commerciale lannionnaise doit se mettre en conformité avec le document d'aménagement commercial du SCoT du Trégor.

" Les implantations de magasins devront aussi respecter cette nouvelle donne, qui supprime la possibilité d'implanter de nouveaux commerces sur les zones d'activités, à présent spécialisées en zones économiques non commerciales, au profit d'une stratégie de proximité avec les consommateurs et de défense des commerces de détails ". Avec des petits commerces pour le centre-ville et des plus grands pour les zones extérieures comme Bel Air...

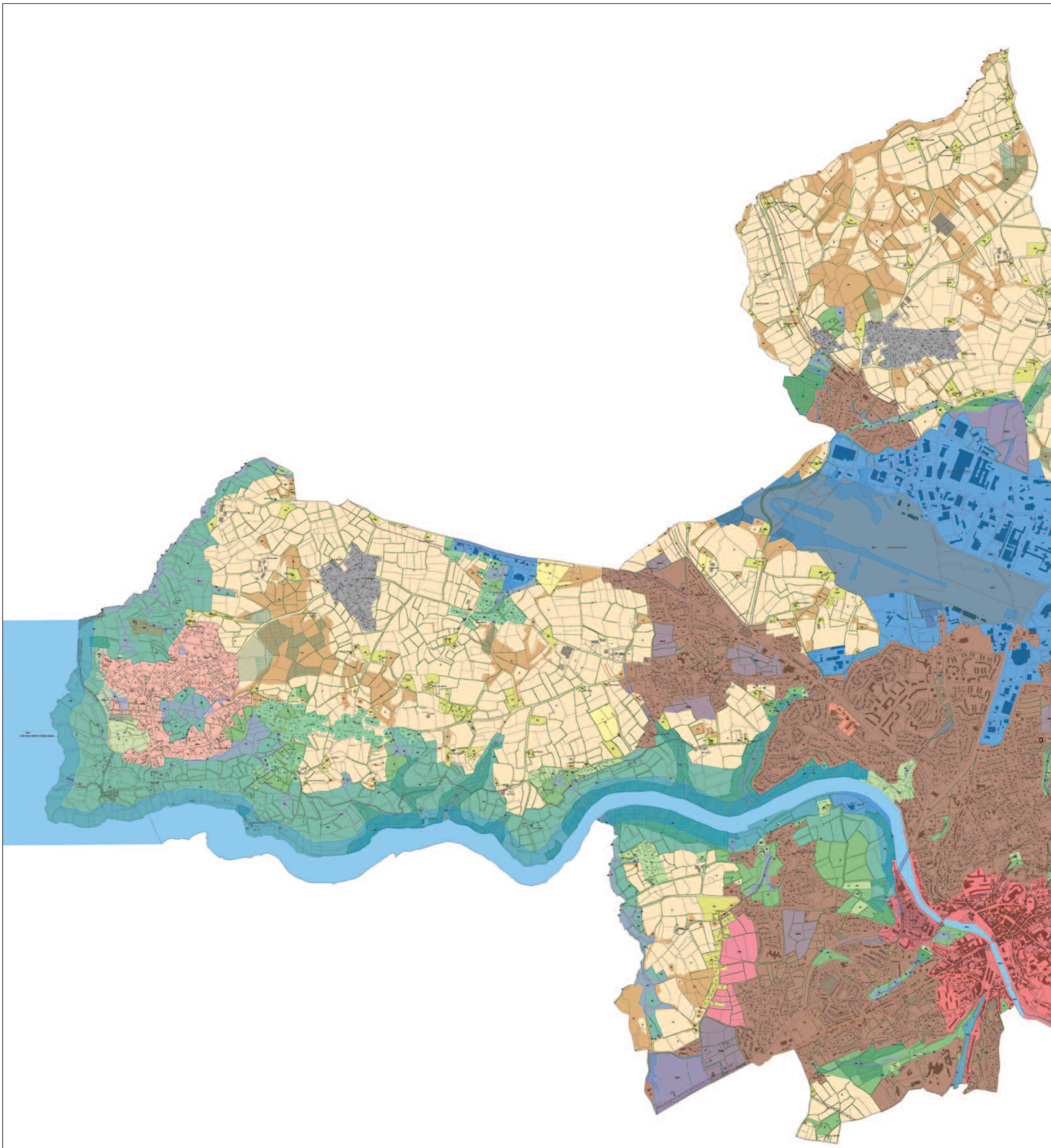

En général, les zones les plus foncées correspondent aux zones urbaines (U dont le centre-ville élargi UA en rouge, la zone mixte UB - résidentielle, activités,services, équipements - en marron et les zones d'activités UY en bleu) ou à urbaniser (AU en mauve), les zones les plus claires aux zones agricoles (A en jaune clair) et naturelles (N en vert). Au final, les zones urbaines avec les zones d'activités représentent désormais 1 376 ha soit 29,42 %, les zones à urbaniser 180 ha soit 4 %, les zones agricoles 2 279 ha soit 48, 65 % et les zones naturelles 844 ha soit 18,03 % sur un territoire total de 4 500 ha, équivalent à celui de la ville de Lyon.

Plan Local d'Urbanisme

Ville de Lannion

Département des Côtes-d'Armor

Plan de zonage

Plan Local d'Urbanisme prescrit par délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2011

Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2013

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2014

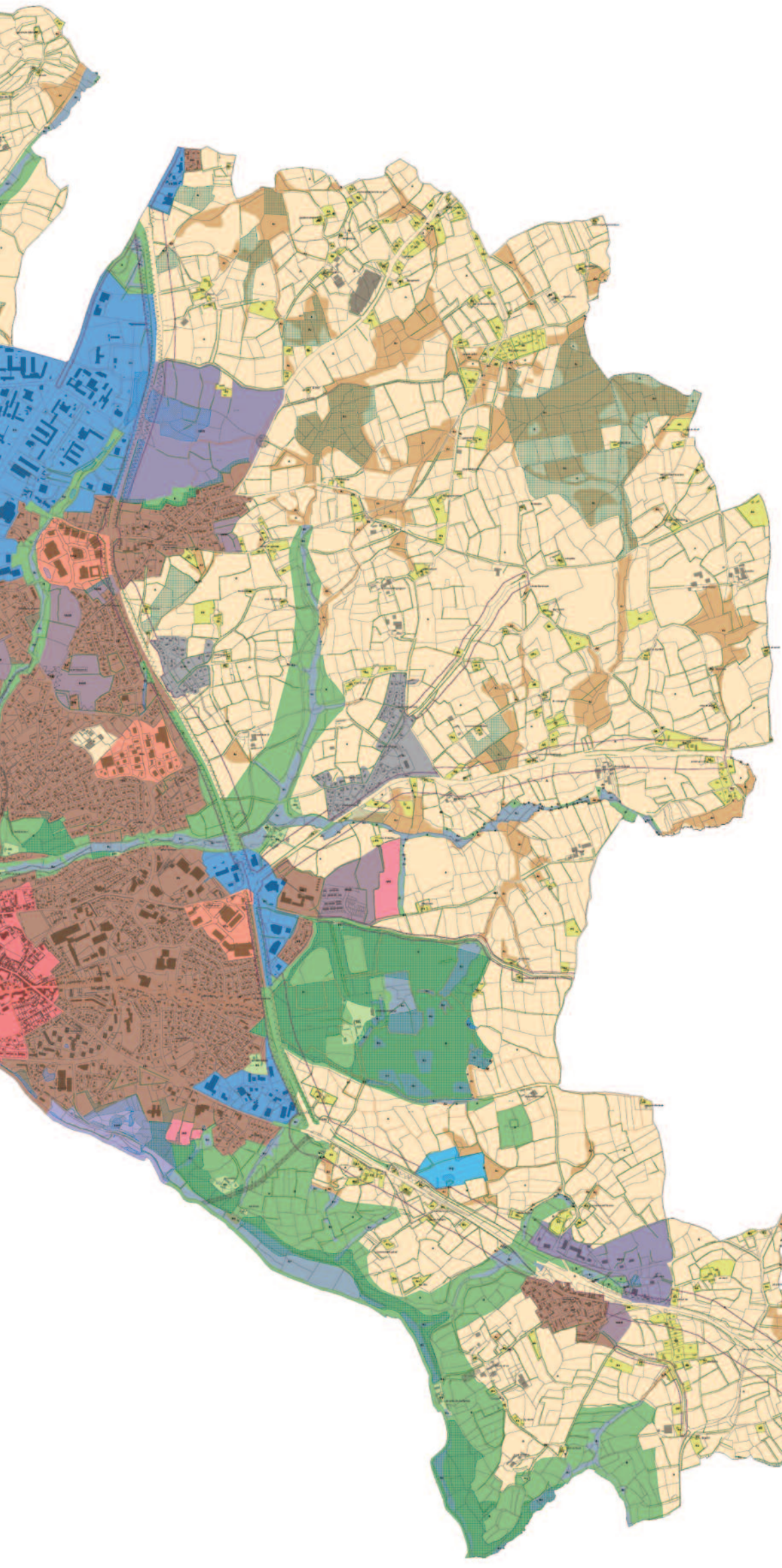

LÉGENDE

Zones, secteurs et indices

- UA : zone urbaine mixte correspondant au centre-ville de Lannion et aux espaces situés dans sa continuité, destinés à composer le centre-ville élargi
- UB : zone urbaine mixte dans ses fonctions : résidentielle, activités, services, équipements
- UBa : secteur urbain où le règlement organise la mixité de manière spécifique, compte tenu de la présence de locaux d'activités
- UBb : secteur urbain spécifique à Beg Léguer
- UL : zone urbaine à dominante résidentielle sur les hameaux disséminés dans l'espace agricole
- UY : zone urbaine d'activités et les emprises techniques liées au réseau ferré
- UYa : secteur urbain spécifique au site de l'aéroport
- UYb : secteur urbain spécifique aux emprises RFF
- UYs : secteur urbain spécifique au champs photovoltaïque
- 1AUB : zone à urbaniser destinée à recevoir une partie du développement résidentiel de Lannion
- 1AUY : zone à urbaniser destinée à accueillir des activités
- 1AUt : zone à urbaniser correspondant à la zone de loisirs et de protection de la Vallée du Léguer au Moulin du Duc
- 2AU : zone à urbaniser couvrant les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être urbanisés après une procédure d'évolution du PLU
- A : zone agricole
- Ac : secteur agricole dédié aux installations de loisirs dans les espaces agricoles
- Ah : secteur agricole dédié aux habitations isolées dans les espaces agricoles
- Az : secteur agricole spécifique aux zones humides identifiées par inventaire
- N : zone naturelle et forestière
- Na : secteur naturel dédié aux hameaux paysagers de l'Ouest du territoire communal
- Nb : secteur naturel dédié au centre aéré de Beg Léguer
- Nc : secteur naturel dédié au camping
- NL : secteur naturel dédié aux espaces naturels remarquables ou caractéristiques du littoral terrestres
- Nepr : secteur naturel dédié aux espaces proches du rivage qui ne coïncident pas avec les espaces remarquables au titre de la loi littoral
- Nh : secteur naturel dédié aux habitations et installations liées au service public ou d'intérêt collectif isolées dans les espaces naturels, en dehors des espaces remarquables ou des espaces proches du rivage dans la loi littoral
- Nz : secteur naturel dédié aux zones humides identifiées par inventaire
- Nm : secteur naturel dédié aux espaces naturels remarquables ou caractéristiques du littoral en mer et au domaine maritime
- Secteurs indicés 100 : secteurs situés à l'intérieur de la bande littorale des cent mètres, identifiée au titre de l'article L.146-4.III du code de l'urbanisme

Préservation de la trame verte et bleue

- Espaces Paysagers Protégés identifiés au titre de l'article L.123-1-5.7° du code de l'urbanisme
- Eléments de bocage identifiés au titre de l'article L.123-1-5.7° du code de l'urbanisme
- Espaces boisés classés (EBC) au titre de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme
- Zones humides identifiées au titre de l'article L.123-1-5.7° du code de l'urbanisme

Emplacements réservés et périmètres particuliers

- Périmètre en attente de projet d'aménagement global identifié au titre de l'article L.123-2.a) du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés (ER) au titre de l'article L.123-1-5 8°du code de l'urbanisme (cf. pièce 5.2 Liste des emplacements réservés)

Indications relatives à l'implantation des constructions

- Marges de recul des constructions (article 6 des règlements de zone)
- Voies concernées par l'interdiction d'accès direct (article 3 des règlements de zone)

Protection et prise en compte du patrimoine archéologique

- Périmètres indicés " P1 "
- Périmètres indicés " P2 "

Les principales caractéristiques du PLU

Le nouveau plan local d'urbanisme a pour grand principe de réduire le mitage, de renforcer et d'affirmer le centre-ville, de continuer de construire la ville dans la ville sans dépasser certaines limites pour accueillir les nouvelles populations, les nouvelles activités et les emplois tout en étant respectueux du cadre de vie et des enjeux du développement durable. Si la ville veut s'intensifier, se dynamiser, elle le fera désormais sans s'étaler hors de ses murs en mangeant encore et encore plus de terres agricoles. A cet effet, le nouveau plan local d'urbanisme, sévèrement encadré par les contraintes de la loi littoral et les prescriptions bien précises du Scot (Schéma de cohérence et d'orientation territoriale), suit tous ces principes en fixant des zones urbaines constructibles comme le centre-ville élargi autour de deux rives du Léguer (UA), des zones mixtes à urbaniser en dehors du centre-ville (UB), des zones d'activités (UY), des zones d'urbanisation futures comme Nod Uhel (AU), des zones agricoles (A) et des zones naturelles (N). Un zonage plus précis mais aussi un réglement plus contraignant.

Ainsi dans la zone du centre-ville (UA), toutes les implantations seront en alignement de trottoir avec une hauteur maximale de 16,50 m alors qu'en zone UB (secteurs périphériques) la hauteur maxi sera de 12 m avec une densité maximale imposée de 25 logements à l'hectare en dehors des OAP... Changement également dans le centre où, pour éviter " *les cases vides* ", il sera interdit de transformer un rez-de-chaussée en logement mais éventuellement en bureau ou en atelier d'artisanat !

Contraintes également pour les terrains qui seront plus petits (400 m²) avec un maxi de bâti de 300 m² pour ceux de 1 000 m². Et une démarche Bimby (Built in my Back Yard) qui préconise que sur des plus grands terrains (1 500 - 2 000 m²), l'implantation des nouvelles constructions qui occupent 15 % du terrain doit être conçue pour permettre la réalisation de constructions ultérieures... Des règles qui préconisent aussi des zones d'activités bien précises pour accueillir les 1500 emplois supplémentaires prévus dans les 10 ans dont un millier sur Pégase, 300 dans le centre-ville et le reste sur des pôles d'emplois publics (équipements hospitaliers, sociaux et culturels, de formation...) avec un encadrement fort du PLU par le Scot qui permet un peu d'urbanisation au Nord, à l'Ouest (Servel), au Sud mais quasiment rien à l'Est à part au Rusquet ni au Sud-Est... *" Les contraintes du Scot et de la loi littoral n'autorisent plus de nouvelles urbanisations des hameaux sauf ceux ayant déjà une forme de village. Lannion pourra grignoter un peu d'urbanisation dans certains secteurs mais Beg Léguer, considéré comme village, restera dans son périmètre. Buhulien pourra s'étendre un peu au sud-est... Dans les coupures d'urbanisation, il ne sera plus possible d'implanter de nouvelles maisons comme, par exemple, entre Beg Léguer et la ville ou Kerampichon et Buhulien. Idem sur la zone de la route de Beg Léguer et de Kerbalanec. La zone d'urbanisation future sera collée à la zone urbaine existante. Le Scot veut circonscrire le développement de l'habitat dispersé et freiner le mitage. Les zones agricoles vont ainsi récupérer plus de 120 ha avec les changements de classements de terrains "* explique Isabelle métayer, adjointe à l'urbanisme, qui précise que, sauf Ker Uhel et Pen ar Ru, les opérations d'au moins 20 logements devront comporter 20 % de logements sociaux, que quatre espaces sont retenus pour implanter les commerces les plus courants (Bel Air, secteur du Bd de la Résistance, centre-ville et pôles de quartiers, les grands axes) et que, pour permettre un temps de réflexion et préserver la capacité du site à accueillir un projet cohérent, la construction sera gelée sur Nod Uhel sur une durée limitée à cinq ans...

Saint-Hugeon (2008), un pôle d'animation complétement transformé par l'habitat.

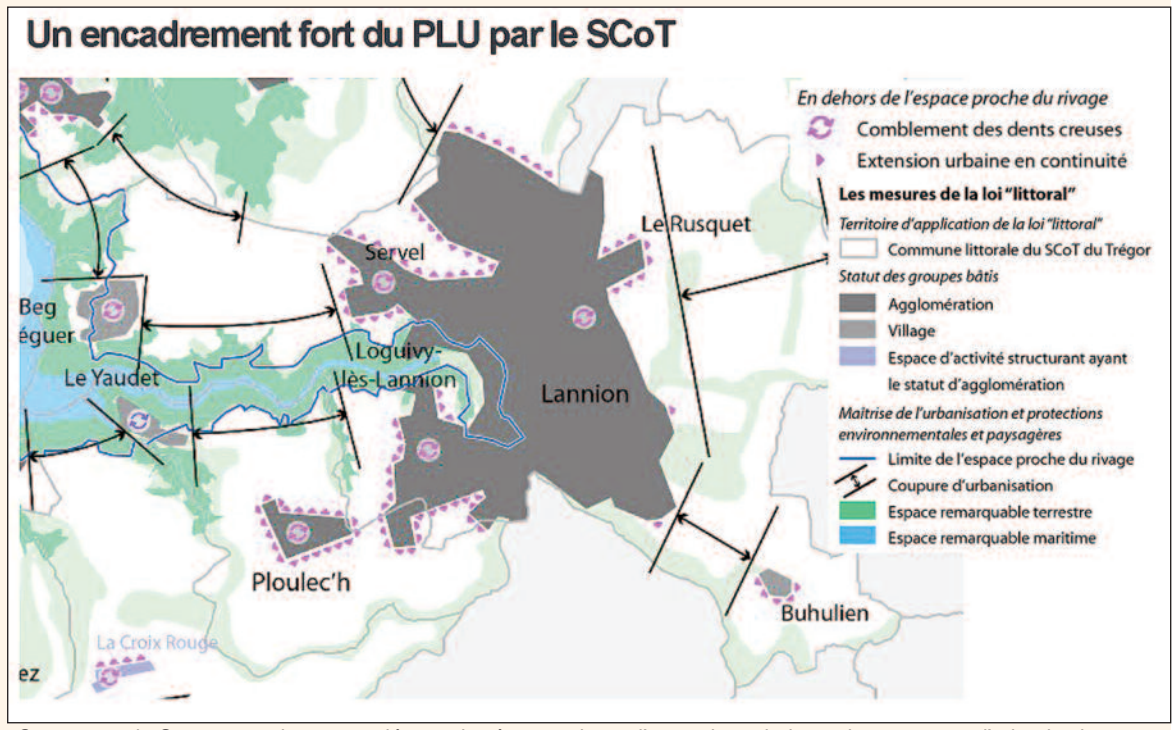

Cette carte du Scot montre les zones désormais très restreintes d'extension urbaine et les coupures d'urbanisation...

Plus de population, plus de logements. - Le nouveau plan local d'urbanisme table sur 2 500 à 3 000 habitants de plus d'ici à 2025 ce qui entraînera un besoin de 2 500 logements soit 250 par an. Un chiffre qui peut surprendre mais le nombre de personnes par foyer diminue et il va déjà falloir construire 1 000 logements en 10 ans rien que pour garder la même population... Et donc 1 500 pour les nouveaux arrivants. De 2014 à 2020, les logements sont surtout prévus au centre-ville (191), hôpital - Pen ar Ru (25), Ker Uhel (100), Saint-Marc/Keryvon (250), Servel (193), Saint-Hugeon (231), Loguivy et Kerhoers (110), Buhulien (20), Beg Léguer (20), Les Fontaines - Kerampichon (20) pour un total de 1 300 logements supplémentaires. La phase 2 en prévoit 1 489 de plus au delà de 2020 avec, notamment, 50 logements à Nod Uhel et sur les berges du Léguer.

Zones. - Le territoire de Lannion est découpé en zones et un règlement spécifique correspond à chacune de ces zones pour préciser les règles que doivent respecter les constructions. Les grandes familles de zones sont les zones urbaines " U ", constructibles ; les zones à urbaniser " AU " qui deviendront constructibles ; les zones agricoles " A " et les zones naturelles " N ". Le centre-ville élargi autour des deux rives du Léguer est, quant à lui, en zone UA (104 ha) pour affirmer la centralité des deux rives du Léguer, les zones mixtes à urbaniser (habitat individuel) en dehors du centre-ville sont en zone UB (850 ha), les zones dédiées aux activités en UY (367 ha), les hameaux en UL (55 ha) et les zones à urbaniser en AU concernent l'habitat (62 ha), les activités et loisirs (95 ha) et les zones à urbaniser à long terme dont Nod Uhel (22 ha).

Au final, les zones urbaines avec les zones d'activités représentent 1 376 ha soit 29,42 %, les zones à urbaniser 180 ha soit 4 %, les zones agricoles 2 279 ha soit 48, 65 % et les zones naturelles 844 ha soit 18,03 % sur un territoire total de 4 500 ha, équivalent à celui de la ville de Lyon.

Un centre-ville affirmé par la mixité de ses fonctions (UA). - Le centre-ville a été élargi jusqu'aux faubourgs. Il intègre les secteurs d'entrée de ville et des secteurs comme la gare, une bonne partie de la rive gauche, de Sainte-Anne où se logera le nouveau centre culturel jusqu'à Pen ar Ru, le quartier de l'hôpital et Nod Uhel... Le règlement impose l'implantation des constructions en alignement de trottoir avec une hauteur maximale de 16,50 m. Changement également dans le centre où, pour éviter " les cases vides ", il sera interdit de transformer un rez-de-chaussée commercial en logement mais éventuellement en bureau ou en atelier d'artisanat !

Une enveloppe urbaine clairement identifiée (UB). - Le zonage UB (secteurs périphériques) intègre les zones UC, UD, certaines UY et AU construites du PLU 1, et les ZAC. La hauteur maxi sera de 12 m avec une densité maximale imposée de 25 logements à l'hectare en dehors des OAP...

Terrains de 400 m². - C'est une moyenne fixée par le Scot (schéma de cohérence territoriale) pour les lotissements qui pourront tout de même accueillir des terrains de 1 000 ou de 1 500 m² avec un maxi de bâti de 300 m².

Une démarche Bimby (Built in my Back Yard) respectueuse de la liberté de chacun. - Quand les constructions existantes et projetées occupent moins de 15 % de la surperficie du terrain, l'implantation des nouvelles constructions doit être conçue pour permettre la réalisation de constructions ultérieures en ménageant la possibilité de création d'accès indépendant.

Zones à vocation économique (UY). - Le zonage reprend les enveloppes UY du PLU1 (Pégase, St Marc, Kerampichon...) plus les emprises ferroviaires (Uf) et conserve le secteur UYa (aéroport) avec des règles bien précises du PADD pour accueillir 1 500 emplois sur les 10 à 15 ans à venir avec un encadrement fort du PLU par le Scot qui permet un peu d'urbanisation au Nord, à l'Ouest (Servel), au Sud mais quasiment rien à l'Est à part au Rusquet ni au Sud-Est...

Hameaux. - En application de la loi littoral, le Scot n'autorise plus de nouvelles urbanisations des hameaux sauf ceux ayant déjà une forme de village avec un périmètre de 20 m autour des constructions. Lannion pourra grignoter un peu d'urbanisation dans certains secteurs mais Beg Léguer, considéré comme village, restera dans son périmètre. Buhulien pourra s'étendre un peu au sud-est... Dans les coupures d'urbanisation, il ne sera plus possible d'implanter de nouvelles maisons comme, par exemple, entre Beg Léguer et la ville ou Kerampichon et Buhulien. Idem sur la zone de la route de Beg Léguer et de Kerbalanec. La zone d'urbanisation future sera collée à la zone urbaine existante. Le Scot veut circonscrire le développement de l'habitat dispersé et freiner le mitage.

Logements sociaux. - Sauf Ker Uhel et Pen ar Ru, le PLU imposera la réalisation de 20 % de logements sociaux pour les opérations d'au moins 20 logements.

Commerces. - Quatre espaces ont été retenus pour implanter les commerces les plus courants : Bel Air et le Bd de la Résistance (jusqu'à 3 500 m² sauf ceux inférieurs à 300 m²), le centre-ville (zone UA sans restriction), les pôles de quartiers (< 2000 m²), et les grands axes (> à 300 m² et < à 2 000 m²).

Anne Lefebvre, nouvelle directrice du centre hospitalier, et Philippe Carvou, son prédécesseur, entourés d'une partie des retraités de l'année.

Un hôpital moderne, dynamique et attractif

Si le centre hospitalier de Lannion-Trestel doit juguler l'envol de son budget et donc dépenser à bon escient en faisant des priorités, Anne Lefebvre, la nouvelle directrice, a insisté lors des vœux sur la richesse humaine de cet hôpital moderne et dynamique qui emploie 1 300 personnes, toute l'année, jour et nuit. Et qui montre sa forte attractivité en recrutant !

" L'hôpital de Lannion - Trestel ne peut pas être un îlot de prospérité dans un océan de crise économique. Il a cependant d'excellentes raisons d'espérer. Cet hôpital possède en effet un potentiel extrêmement solide : il est riche. Oui, riche car "' il n'y a de richesse, ni force que d'hommes " (...) J'ai découvert ici de véritables trésors d'humanité en même temps que de qualité de prise en charge." Ne voulant ni évoqué la crise, ni la morosité ambiante, ni le déficit de l'hôpital, Anne Lefebvre, la nouvelle directrice, a plutôt voulu, même si tout est loin d'être rose, être rassurante, donner des raisons d'espérer et livrer un diagnostic encourageant. combatif ! Dans la continuité (une des missions fondamentale du service public) et l'esprit de son prédécesseur Philippe Carvou, désormais retraité, à qui elle a rendu hommage. Un directeur qui " *a notamment eu à cœur de moderniser l'hôpital, et de l'engager dans les changements nécessaires, qui lui donne aujourd'hui plusieurs longueurs d'avance. "* Un hôpital riche et moderne qui recrute (des urgentistes, un oncologue...), signe de son dynamisme, qui veille à la juste dépense, sans le moindre renoncement à la qualité et à la sécurité des soins, qui coopère au sein de la communauté hospitalière de territoire qui regroupe St-Brieuc, Paimpol, Guingamp et Tréguier pour dépenser moins. Un hôpital de qualité qui a obtenu deux labellisations en 2013 (consultation douleur et consultation mémoire) et qui a vu son activité progresser aux urgences et au SMUR (+ de 5% dans les deux services), qui s'est adapté aux besoins de la population avec une progression de la prise en charge jour, l'ouverture d'un service de médecine gériatrique avec un taux d'occupation à 97 % et l'acquisition d'un mammographe moins irradiant.

Territoire expérimental de soins numériques. Des atouts positifs qui donnent le droit d'espérer et qui permettent de construire une ambition autour du nouveau projet d'établissment 2014 auquel s'ajoutent la poursuite des travaux engagés en 2013 comme l'ouverture du bâtiment Min Ran pour la prise en charge des personnes âgées, l'agrandissement du service de médecine gériatrique et de pneumologie, le regroupement, dans une seule unité, de l'ensemble des hospitalisations de jour, y compris de chimiothérapie et bien sûr, la poursuite des coopérations. Bonne santé relative donc pour l'hôpital qui a déposé un dossier pour un IRM fixe en 2016, et dont le territoire, numéro 7, a été retenu comme territoire expérimental pour les soins numériques comme l'a annoncé Christian Marquet, maire et président de la communauté hospitalière. *" Un vaste chantier s'ouvre devant nous avec de nombreux problèmes qui concernent tous les hôpitaux du territoire 7 à mettre sur la table "* a déclaré le maire en laissant entendre discrètement que *" Sur le plan budgétaire, le Père Noël devrait passer à Lannion et Trestel ".* Une nouvelle note d'espoir pour offrir encore de meilleurs soins de qualité sur un territoire de 100 000 habitants.

Galette des rois des anciens

688 convives, âgés de plus de 70 ans (soit 100 de plus que l'an dernier sans les foyers !), ont partagé la traditionnelle galette des rois du nouvel an, salle des Ursulines, animée par l'harmonie municipale et le groupe Arpège animations. Une occasion pour Christian Marquet de leur présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2014. Faute de places (question sécurité !), les galettes des rois ont eu lieu par la suite à l'ehpad Hernot et à la résidence du parc Sainte-Anne... Vu le monde, il serait question de porter l'âge à 71 ans l'an prochain...

Maison du Département

Un guichet unique à Kermaria

La Maison du Département a été inaugurée par Claudy Lebreton, président du conseil général. Un guichet unique de proximité, juste à côté de l'espace administratif de Kermaria, qui regroupe sur un même site tous les services du conseil général auparavant dispersés dans la ville. Au delà d'une meilleure coordination entre les services, ce nouveau lieu offre un service public plus efficace en renforçant sa visibilité et son accessibilité, au plus près de la population.

Claudy Lebreton dans le lieu d'accueil parents-enfants de la PMI...

Exit la rue de Rosampont, l'ancien tribunal ou encore le Cosmos à Ker Uhel. Vive Kermaria ! Après deux ans et demi de travaux, de longs mois d'attente, quelques problèmes de fuite (non administrative !), la maison du département, *" baptisée par l'intérieur et maintenant par l'extérieur "* comme l'a souligné avec un certain humour le maire Christian Marquet en sous entendant la fuite d'eau l'été dernier qui a retardé l'ouverture, a bien été inaugurée par Claudy Lebreton, président du conseil général, qui a salué ce nouvel acte de décentralisation qui permet désormais d'avoir cinq lieux d'accueil identiques pour un service de proximité plus efficace dans le département : Saint-Brieuc, Guingamp, Loudéac, Dinan, et maintenant Lannion avec cette très belle *" Maison du Trégor-Goëlo "* qui accueille 90 agents sur les quelque 250 agents qui travaillent sur ce territoire et qui permet de regrouper sur un véritable espace citoyen d'information, de coordination et d'accompagnement, le pôle social de proximité (aides, accompagnement social, RSA, soutien aux personnes âgées, APA, etc...), l'agence technique départementale de Lannion (routes, transports, etc...) qui se trouvait à côté, le pôle développement (jeunesse, collèges, etc...) et la direction des services. Le nouveau bâtiment basse consommation de 3 300 m², d'un coût de 5,7 M€, imaginé par le cabinet d'architecte Coquard Colleu Charrier, a été conçu dans un souci optimal de développement durable et d'accueil du public (bardage en bois, patio central lumineux, larges vitres...). Il dispose de nombreux bureaux, d'une salle d'archives, de sept salles de réunion (qui portent toutes un nom de rivières du Trégor), dont une avec visio-conférence. Le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil du public avec un lieu spécifique à la PMI (protection maternelle infantile) pour accueillir les familles et les enfants dans de très bonnes conditions. " *En créant le concept de Maison du Département, l'objectif était de renforcer notre présence sur les territoires, afin de faciliter les démarches de chacun. Et actuellement, plus de 60 % des agents du Département travaillent dans cette proximité des territoires et investissent des domaines aussi variés que les solidarités, les routes, les collèges... Cette maison, comme les autres, permet des circuits courts de décision. Que les fonctions " support " soient plus proches des citoyens, sans avoir besoin de remonter à Saint-Brieuc. En plus, ça a un moindre coût. Ça s'appelle de l'efficience. Nous sommes dans un changement de monde que nous devons construire avec le défi du numérique "* s'est félicité Claudy Lebreton en trouvant le bâtiment bien adapté à la ville qui a accompagné le projet en aménageant l'extérieur (parking, espaces verts) pour un montant de 460 000 €.

Régie de quartiers

Un chèque de 24 000 euros !

La régie de quartiers de Lannion, structure d'insertion par l'activité économique, vient de recevoir de la Fondation Vinci un chèque d'un montant de 24 000 euros pour permettre l'achat de deux véhicules dédiés aux équipes de travail du chantier d'insertion.

Jérôme Buffet (Eurovia), Sylvie Chabalier (directrice) et Dominique Montfort (présidente) lors de la remise du chèque.

Créée en 1993, la régie de quartiers, structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), permet aux personnes sans emploi de bénéficier d'un contrat et de retrouver une place dans la société mais aussi de créer du lien social à travers les chantiers d'insertion qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Après un passage difficile il y a quelques années, la régie, dont le siège se trouve au 126, rue de l'Aérodrome à Pégase sud, a retrouvé ses ailes protectrices en signant 600 contrats de travail depuis sa création et emploie désormais 39 salariés dont 16 dans le chantier d'insertion (blanchisserie, atelier de travaux de second œuvre et entretien), 16 autres dans le domaine de la propreté (entretien des parties communes des immeubles d'habitat social, ménages de bureaux, nettoyage urbain, ramassage d'encombrants, gardiennage déchetterie) et quatre qui s'occupent de l'entretien de la Maison de l'emploi. Une belle réussite pour l'association solidaire qui gère également les jardins familiaux puisque, outre les subventions de la Ville, de l'agglo, du conseil général et de l'Etat, 60 % de ses recettes proviennent désormais des ventes de ses prestations auprès de ses principaux partenaires (la Ville, Côtes d'Armor habitat et Lannion-Trégor Communauté) comme s'en est félicitée Dominique Montfort, présidente de la régie, également réjouie de recevoir un chèque de 24 000 € de la Fondation Vinci, représentée par Jérôme Buffet, chef d'agence Eurovia. *" L'association contribue à redynamiser les quartiers d'habitat social par ses activités d'entretien et de rénovation tout en offrant à leurs habitants les plus défavorisés une opportunité de travail et de formation. Elle est également un partenaire incontournable pour les acteurs du territoire qu'on sollicite pour gérer et animer des jardins familiaux, pour apporter ses compétences techniques à un projet d'auto-réhabilitation accompagnée de logements, pour mettre en place du compost en pied d'immeuble, etc... La Fondation Vinci pour la Cité est le trait d'union entre le premier groupe mondial de construction, et les acteurs qui innovent dans les domaines de l'insertion par le travail et du renforcement des liens sociaux dans les quartiers populaires. La régie de quartiers de Lannion en est la parfaite illustration "* a commenté Jérôme Buffet qui a également proposé, via Eurovia, *" de favoriser des stages (sur la sécurité, etc...), de faire découvrir les métiers du BTP et de renforcer les liens des plus défavorisés avec le monde de l'entreprise ".* Que de bonnes nouvelles en ce début d'année pour la régie de quartiers qui vous propose ses services au 02.96.48.35.21. contact @regiedequartiers-lannion.fr

Une partie des 103 athlètes devant la photo d'arrivée de Franck Bonnamour, champion d'Europe junior à Olomouc en République Tchèque.

Palmarès sportif

Lannion honore ses champions

Comme tous les ans, la Ville et l'office municipal des sports ont une nouvelle fois fêté le sport et les sportifs dans la salle des Ursulines. Une cérémonie conviviale, riche et festive, toujours animée par Gérard Gousset " travailleur de l'ombre ", qui a particulièrement rendu hommage à Frank Bonnamour, cycliste émérite et champion d'Europe junior à Olomouc en République Tchèque.

Lannion, ville sportive par excellence, à travers ses nombreuses associations et ses équipements éloquents pour une ville de 20 000 habitants, à l'image du prochain complexe de tennis qui va voir le jour à Ker Uhel, honore chaque année, comme il se doit, ses champions qui ont défendu, ici et là et parfois très loin, les couleurs de leurs clubs respectifs en arrachant de haute lutte des titres régionaux (40 féminines et 32 masculins), inter-régionaux (11 féminines et 1 masculin), nationaux (2 féminines et 10 masculins) et en s'illustrant dans les rencontres internationales (7 masculins). 103 athlètes récompensés, représentants 20 clubs, qui ont, en même temps donné l'image d'une ville sportive et d'une jeunesse épanouie comme l'a rappelé Gérard Gousset dans son introduction après avoir eu une pensée émue pour Jean Péron, dit Jeannot, membre du comité directeur de l'office municipal des sports, qui s'en est allé pour son dernier voyage. " *Chaque année, le palmarès revêt une importance particulière car il témoigne du dynamisme des associations sportives et de leurs dirigeants, du sérieux des animateurs qu'ils soient salariés ou bénévoles. Les sportifs récompensés ce soir doivent être un exemple pour les autres ; ils offrent une magnifique vitrine du sport lannionnais et c'est cette vitrine qui séduit et attire sans doute vers les clubs le plus grand nombre de sportifs, qu'ils viennent assouvir leur passion pour la compétition ou simplement pour une pratique de loisirs (...) Il n'y pas de sports mineurs, tout le monde a sa place et aucun club n'a le monopole. Le sport doit rassembler autour de ses valeurs qui sont la tolérance, le respect, le partage, la fraternité, l'éducation car elles favorisent la mixité sociale. Tout le monde doit s'y cotoyer quel que soit son origine, sa position sociale et la couleur de sa peau... "* a déclaré Gérard Gousset avant de présenter un par un, par titres et par disciplines, les athlètes sélectionnés dont ceux qui font rayonner Lannion sur la scène internationale : Simon Le Friec, Jonathan Marc, Malo Poles et Baptiste Le Poncin de Lannion canoë-kayak, Dominique Rouillard et Bernard Martin de l'ASPTT escrime et particulièrement, en fin de cérémonie, Franck Bonnamour de Lannion cyclisme, 20e au championnat du monde route junior à Florence, 9e au championnat de France de contre-la-montre à Albi, 2e au championnat de France classements par points (Vélo magazine junior 2013) et surtout champion d'Europe catégorie junior à Oloumouc en République Tchèque. Une course à l'arraché que nous a fait revivre avec fureur et passion, comme si on y était, en direct-live, Gérard Gousset, digne des meilleurs commentateurs sportifs, avant de faire monter sur le plus haute marche du podium, aux côtés du champion plein d'avenir, ses parents Christine et Yves, anciens cyclistes pro, ainsi que son premier entraîneur. Un grand moment d'émotion devant l'image du champion les bras levés sur la ligne d'arrivée, qui a ravi Christian Marquet qui a souhaité continuer le travail pour que Lannion soit éventuellement une ville-étape du Tour de France en 2015...
Avant le retour très hypothétique de la Grande Boucle dans notre cité, et pour remettre pied à terre, Gérard Gousset a rappelé, in fine, que les Foulées lannionnaises pour le Niger, quant à elles, auront bien lieu, comme chaque année, sur le quai d'Aiguillon le vendredi 23 mai prochain. Une date importante à retenir !

Centre social

Vacances à la carte !

" Le cocotier de vos rêves " pour un voyage sans doute plus ensoleillé qu'à Océanopolis à Brest même !

Après avoir présenté en début d'année, autour d'un goûter, aux habitant(e)s son nouveau nouveau projet pour les quatre années à venir (2013-2016) et organisé une séance d'inscriptions dans les groupes de travail (accueil des nouveaux habitants, transports et co-voiturage, événements festifs, loisirs et sorties, vacances, réveillons partagés, bénévolat, formation, parrainage, élaboration d'un comité de rédaction, bilan du comité " Anim'actions "...) mis en place pour élaborer ensemble de nouvelles actions, le centre social, bien fier du succès du livre de recettes *" Ptits plats en famille "* dont les 1 500 exemplaires sont partis comme des p'tits pains, a organisé, comme chaque année depuis plus de 20 ans, son Forum vacances afin de mobiliser des familles (200 à 300 personnes partent chaque année) à travers des stands proposant des projets d'évasion et de détente, élaborés en coopération entre les habitants et différents partenaires. *" Ces projets de vacances sont destinés à un public très large, en priorité aux gens possédant de faibles ressources, quelles soient seules, en couples, avec ou sans enfants. Fin septembre, nous avons organisé un bilan de l'ensemble des séjours 2013. Les personnes présentes ont aussi proposées sur un " cocotier de vos rêves " des lieux de séjours pour cette année : sorties à la journée, week-end de deux ou trois jours, séjour d'une semaine. Et trois groupes de travail ont préparés activement les prochaines sorties en fixant les lieux, dates des séjours et journées "* explique Gilles Goupil, animateur, qui précise que le forum a proposé des séjours (sorties à la journée toute l'année et le week-end en été ; semaines dans le sud de la France, dans un chalet dans le Jura, en Auvergne ; semaine de vacances organisé par Vita Cité à Pâques ; départs individuels ou familials tout au long de l'année, quinzaine à la campagne, village vacances de Kerallic, etc...) mais également des conseils sur les aides, les financements et l'épargne qu'on retrouve au Point info vacances toute l'année.

Centre social de Lannion, 29 Bd d'Armor. 02.96.48.75.08. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le mercredi).

Séjours d'été

Outre les centres de loisirs Joseph Le Gall (3/6 ans) et de Beg Léguer (6/11 ans), les mini-camps de la maison des jeunes (3 jours, 2 nuits pour les 11-18 ans) et les animations de quartier, la Ville propose de nombreux séjours d'été pour les enfants de 6 à 17 ans. Des séjours de proximité mais aussi des séjours dépaysants et d'échange dans toute la France.

- Les aventuriers du bord de mer (6-9 ans). - Découvrez le Trégor-Goëlo à travers Paimpol, l'Île aux fleurs et la Vallée du Trieux du 21 au 25 juillet à Paimpol. Transport en car. Chambres.

- Camina (6-9 ans). - Séjour pour un petit aventurier curieux, du 3 au 9 août, à Plélauff, petit village breton qui cache un centre de vacances dans un milieu forestier enchanté. Transport en car. Chambres.

- Les pirates de la pointe ou les cavaliers du bord de mer (9-11 ans). - Les cheveux au vent, à voile ou à cheval ? A toi de choisir ! Entre plages et falaises, Préfailles (Loire-Atlantique), est une petite station balnéaire qui vous offrira une ambiance de vacances, du 21 au 28 juillet. Transport en car. Tentes.

- L'Écurie Fantastique (9-11 ans). - Venez découvrir, du 5 au 14 août, un monde fantastique à Hédé (Ille-et-Vilaine). Dans cette ancienne ville fortifiée avec château surplombant la vallée des moulins, tout est réuni pour des activités ludiques et créatives. Transport en train. Chambres.

- L'Angleterre sur les traces de Guillaume Le Conquérant (11-15 ans). - Séjour ... *" So British "*, du 18 au 29 août, pour passer de la petite à la Grande Bretagne et découvrir la richesse de son patrimoine historique et architectural, d'Hastings à Londres. Transport en car et ferry. Tentes / auberge de jeunesse.

- Envie de surfer sur les vagues ? (12-15 ans). - Parentis proche des côtes landaises est un cadre idéal pour surfer, du 5 au 18 juillet, sur les vagues endiablées. Transport en minibus. Chambres.

- Festival des musiques du monde (15-17 ans). - Vivez au cœur de la musique, du 28 juillet au 8 août, au *" festival des Escales "* de St-Nazaire, réputé pour sa programmation autour des musiques du monde. Visites, baignades... Transport en car. Tentes.

Inscriptions avant le mercredi 26 mars à la direction Education et vie sportive, espace administratif et social de Kermaria, 11, bd Louis Guilloux. 02.96.37.76.28.
affaires.scolaires@ville-lannion.fr
www.ville-lannion.fr

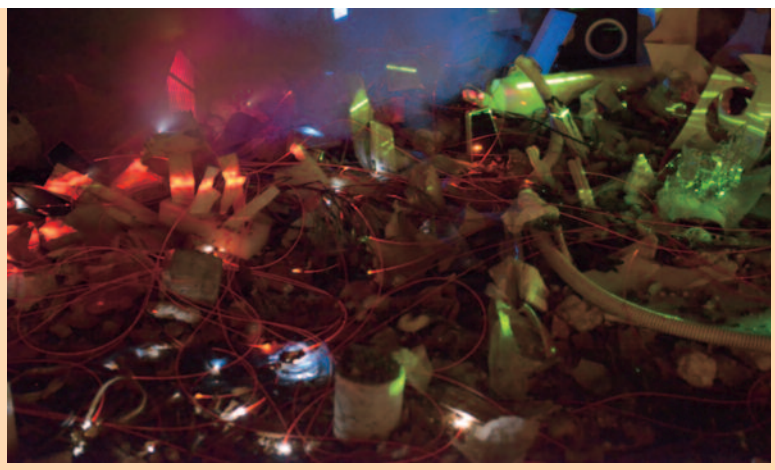

Fibre optique et art avec les reflets de lasers verts et rouges qui nous offrent un beau feu incandescent dans le fondu au noir lumineux de la chapelle des Ursulines...

Chapelle des Ursulines et Imagerie

Berta : Persistance du cadre II - Trames

Le visiteur habitué aux expositions dans la chapelle des Ursulines sera très étonné de l'exposition de Philippe Berta qui présente, jusqu'au 5 avril, une " mise en espace ", une installation dans le noir à base de lasers, de composants optiques et de gravats, intitulée " *Persistance du cadre II* " ! Un montage foutraque, hétéroclite et futuriste dans une démarche de *" joyeux chaos ludique "* qui va de paire avec ses assemblages et ses mosaïques photographiques qui construisent ou déconstruisent, dans une sorte de puzzle, l'espace urbain. Des *" Trames "* exposées, quant à elles, jusqu'au 22 mars, salle 3, à l'Imagerie

Matière encore en mouvement avec les morceaux de villes éclatés et bien géométriques, exposés à l'Imagerie...

Etonnant, non ? En effet, l'installation composée d'un cadre vide, de fibres optiques, de lasers, de composants optiques tels que des prismes, des lentilles ou encore des objets du quotidien tels que du tissu, des miroirs, de l'acier, du bois, etc... a de quoi dérouter et surprendre plus d'un. Et de s'interroger sur l'art et le concept de l'artiste qui dit de ne pas en avoir sur cette exposition, non cadrée avec un cadre vide, qui nous plonge d'emblée dans le noir pour nous ramener vers un parterre de lumières de lasers verts et rouges. *" C'est l'objet primaire en tant que matière qui m'intéresse pas forcément le sens comme la pierre, un morceau de bois ou ce cadre que j'adapte à chaque lieu qui est un simple objet vide mais qui crée un rapport entre l'horizontalité et la verticalité. Je n'ai pas de discours. Je travaille sur des éléments plus primaires qu'intellectuels. Je suis plus proche du sensible que de l'ordre intellectuel. J'essaie de faire des choses qui me questionnent à travers ces différents objets. Mon intérêt c'est l'assemblage, la confrontation de différentes matières pour prendre l'installation dans son ensemble... Créer une mise en espace. Un joyeux chaos ludique "* Pour Philippe Berta, artiste rennais d'origine grenobloise, qui a collaboré avec Thierry Chartier, enseignant-chercheur à l'Enssat, spécialiste de la fibre optique, les scènes miniatures éclairées que l'on observe sur le tas de gravats, sont le résultats d'expériences optiques de diffraction et de réflexion. Cette utilisation de gravats permet de démultiplier les *« écrans »* recevant la lumière diffractée à partir d'un seul laser. Ce dispositif plonge dans la structure moléculaire des objets de notre quotidien pour créer *" un bain de lumières à motifs ou réseaux "* qui réfléchissent en une multitude de points lumineux. L'ajout de fumée par une machine à fumée et l'ambiance musicale technoïde-sombre, sorte de mix de sons monocordes et quelque peu angoissants en boucle, crée un mouvement constant dans cette chapelle " revisitée " qui nous plonge dans une drôle d'atmosphère propice à la rêverie, au songe, à l'imaginaire, au questionnement... *" Je mène en parallèle un travail d'installations et de photographie plasticienne. L'ensemble de ce travail questionne l'incidence de la perception visuelle sur le mental : le rapport que nous entretenons avec l'environnement et les éléments du quotidien. C'est dans la vie réelle de l'individu que mon travail artistique prend sa source. Quelque soit sa forme, installations ou photographies, l'enjeu de ma démarche est le détournement du regard fonctionnel vers un regard ludique. L'emploi de l'assemblage est au cœur de ce travail. J'assemble et je confronte des éléments entre eux qu'ils soient objets ou images photographiques ; des éléments hétéroclites qui peuvent parfois s'opposer, pour mettre en relation et déclencher des impressions subjectives "* explique l'artiste qui expose également, dans une sorte de reconstruction (ou déconstruction ?) de l'espace urbain, ses photographies plasticiennes, jusqu'au 22 mars, sur les cimaises de la salle 3 de l'Imagerie. *" En fixant des instants fugaces du quotidien le plus prosaïque, je constitue une matière photographique de clichés pris sur le vif que je traite par découpes, déstructuration, assemblage au moyen d'une trame. Cette grille de lecture géométrique permet de perturber le regard machinal, automatique que l'on porte souvent sur les éléments constitutifs de notre environnement quotidien. Cette démarche plastique n'a pas de sujet de prédilection. Mais elle a un cadre de plus en plus présent : celui de la ville. La ville est comme un terrain de jeu. Elle est le symbole de notre société, et pour moi, le cadre de travail où se concentrent des éléments qui s'opposent et s'attirent : mouvement/ arrêt, foule/ individu, verticalité/ horizontalité, architecture/ nature, concentration/ dispersion... Autant de phénomènes ou formes du visible que j'assemble dans des dispositifs photographiques ou qui peuvent devenir le cadre d'installations."*

Philippe Berta - Persistance du cadre II. - *Jusqu'au 5 avril, du mardi au samedi de 14 h à 18 h, le jeudi et le samedi de 10 h à 12 h 30, dans la chapelle des Ursulines.*

Philippe Berta - Trames - *Jusqu'au 22 mars à l'Imagerie, 19 rue Jean Savidan. Du mardi au samedi, de 15 h à 18 h 30 ; le jeudi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Entrée libre. www.imagerie-lannion.com 02.96.46.57.25.*

Objectif Image Trégor

Bons points à la ligne !

Le 43e salon annuel d'art photographique d'Objectif Image Trégor qui a eu lieu au mois de décembre et qui avait pour thème *" Lignes "* a attiré 1 886 visiteurs, venus de toute la France, qui ont ainsi pu apprécier le travail des membres du club (69 photos exposées) et visiter simultanément l'exposition de l'Imagerie. 446 personnes ont rempli des bulletins de vote pour un tiercé gagnant (52, 18 et 26) qui a permis aux *" Echassiers croisés "* de Jeanne Rivoallan (217 voix) de monter sur la première place du podium suivis par *" Repos "* , les bateaux d'un bleu bien apaisant de Bernard Ernot (118 voix) et de *" Ligne de scribe "*, une très belle photo en noir et blanc de Philippe Jouen, qui a manqué la deuxième place d'un point avec 117 voix... La *" Ligne de flottaison "* de Loïc Rosé (106 voix), image qui servait à départager les ex aequo, s'est placée quatrième de ce concours qui a récompensé une dizaine de visiteurs qui avait les bons numéros dans l'ordre ou le désordre...

Photofolie 2014
L'humour...

" Sensibiliser et initier le jeune public à la photographie ", tel était le souhait du ministère de la Culture en lançant l'opération Photofolie en 1992. Le service culturel de la Ville de Lannion et l'Imagerie se sont associés dès l'origine à ce projet, y rajoutant au fil des ans une dimension particulière en sollicitant les Lannionnais pour tracer la mémoire photographique de la ville.
" Lannion, le coeur historique " , *" Gourmandises "*, *" Poésie "* … furent quelques uns des sujets proposés ces dernières années aux objectifs de nos concitoyens.
Pour l'édition 2014, le service culturel et l'Imagerie ont choisi pour thématique... **" L'humour "** !
Les participants sont donc invités à laisser libre cours à leur imaginaire : l'humour dans la ville, à domicile, en vacances... Tout ce qui peut prêter à sourire (clins d'œils, images décalés, incongrus, rapprochements amusés ou amusants sur affiches, tags, etc...)
Pellicules ou appareils photo seront fournis aux volontaires comme lors des précédentes éditions.
Les partisans des prises de vues numériques peuvent aussi participer à Photofolie : il leur suffit de graver sur cd, ou d'enregistrer sur clé usb, 20 photos sur la thématique retenue et surtout... de s'inscrire auprès de l'Imagerie ! En effet seules les 20 premières inscriptions seront retenues.

Les pellicules, appareils jetables, cd-photos ou clés usb devront être déposés à l'Imagerie avant le 7 mai 2014.
Le développement et l'agrandissement des photos seront pris en charge par les organisateurs.
Les travaux réalisés seront exposés à partir du 22 mai à L'Imagerie. Ils pourront être récupérés par leurs auteurs à la fin de l'exposition. Les visiteurs seront invités à choisir leurs séries préférées et les lauréats, comme ceux qui les auront choisis, récompensés par des dotations en livres-photo et différents lots. S'inscrire à l'accueil de l'Imagerie, 19 rue Jean Savidan à Lannion (du mardi au samedi, de 15 h à 18 h 30, jeudi , de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30) ; par mail à l-imagerie@wanadoo.fr. 02.96.46.57.25.

Comme chaque année, Photofolie permettra aussi aux élèves des écoles costarmoricaines de montrer leurs réalisations photographiques et plastiques réalisées lors du projet *« Objectif Photo »* (avec le CDDP) ou suite aux visites des expositions ou lors des ateliers de l'Imagerie animés par Jean-François Rospape avec le concours de Marie Guérin, professeur-relais et de Joëlle André et inspirés par les expositions de la galerie.
Toutes ces réalisations seront visibles à l'Imagerie du 22 mai au 7 juin prochain.

Renseignements au service culturel de la Ville de Lannion au 02.96.37.99.10. culture@ville-lannion.fr et à L'Imagerie au 02.96.46.57.25 l-imagerie@wanadoo.fr

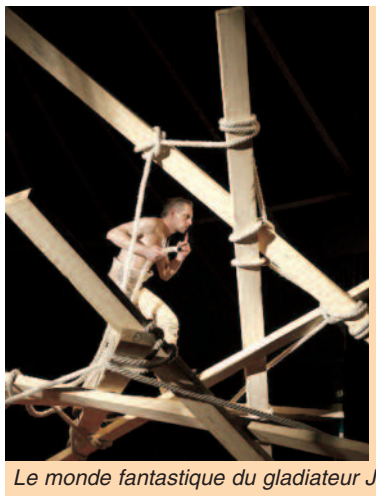

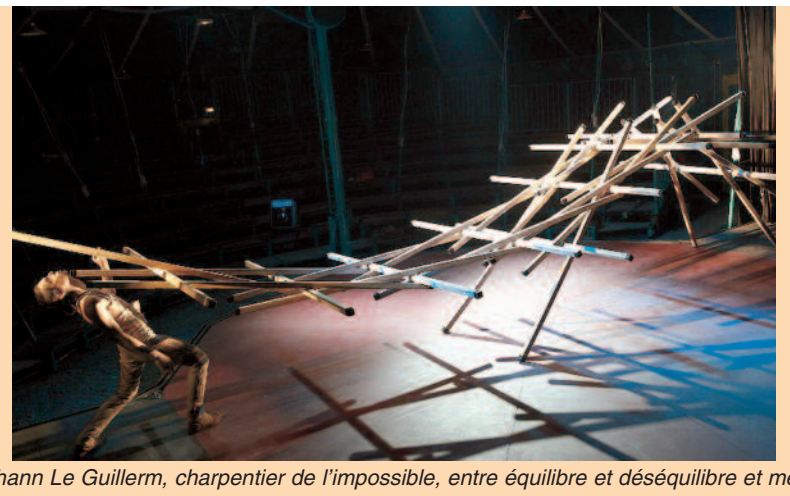

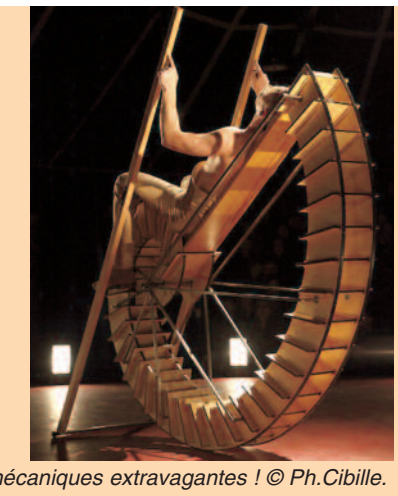

Le monde fantastique du gladiateur Johann Le Guillerm, charpentier de l'impossible, entre équilibre et déséquilibre et mécaniques extravagantes ! © Ph.Cibille.

Courtoujours, monde en équilibre, pop intimiste, soirée gourmande...

Carrément bon et... Magique !

Après une fin d'année sous le signe de la franco... folie shakespearienne des Franglaises, et un début 2014 très " French Touch " en cinémascope, le Carré Magique nous a ouvert son cœur plein d'énergie avec quatre temps forts : le festival Courtoujours qui nous a offert sur différents plateaux de choix son lot d'humour, le monde en équilibre (déséquilibre ?) et, sans aucun doute très " Secret " et renfermé, de Johann Le Guillerm, la pop intimiste d'Albin de La Simone et une belle soirée gourmande, hautement moléculaire, au restaurant Le Séquoïa du lycée hôtelier Bossuet, dans la logique plus raffinée du " Fooding ", bien différente de la bonne popotte circassienne maison du " Repas " qui avait ouvert la saison en octobre dernier... A table !

Le Carré Magique va bien et ne tourne pas en rond. Loin s'en faut. S'ouvre toujours et encore. Se découvre. Après avoir revisité les hits anglo-saxons " in french in the text " des Franglaises avant de nous offrir une *" French touch "* plus jazzy en forme de B.O de films inoubliables, la danse sans frontières de *" Monchichi "*, la gravité et l'émotion d' " *Ekatérina Ivanovna "*, le sourire est revenu aux lèvres des spectateurs pour le festival, désormais annuel, Courtoujours. Une soirée de bon (et de mauvais) goût autour de superbes courts métrages qui nous a encore éblouie par son professionnalisme, les bons choix des responsables d'I Somnambuli et son humour souvent bien décapant et décapé sur des sujets drôles, entres autres, sur le dentier punk bien mordant de *" I love Luci "* qui a remporté le premier prix du jury à Plouaret, sur une maladie incurable, un virus, véritable fléau de notre monde moderne qui se transmet : la connerie à travers *" Diagnostic "*, joué par notre médecin télévisuel Michel Cymes et dans lequel on voit apparaître à la fin une rescapée de la politique Roseline Bachelot, qui a reçu la palme lannionnaise mais aussi sur des sujets très sérieux comme l'autisme à travers *" Guang "*, arrivé en deuxième position, l'homosexualité à travers *" Ce n'est pas un film de cow-boy "* avec en toile de fond *" Le secret de Brokeback Mountain "* , l'immigration et le racisme envers les Roms avec la tendresse du film primé il y a deux ans *" Je pourrais être votre grand-mère "*, ou encore la mort de centaines d'Algériens balancés dans la Seine le 17 octobre 1961 lors d'une manif à l'appel du FNL (*" Octobre "*). Sans oublier, les portraits de voyages entre boubous africains et bondage japonais, un défilé d'hommes nus, un road-movie hallucinant dans le bush australien (*" Nullabor "*), la chasse au *" Dahu "*, l'étonnant " *The Voorman problem "* avec un dieu qui pose problème, une conductrice de *" Tram "* bien lubrique et l'émouvant *" Le Sélect "*, un documentaire de Corentin Vallin de 24 minutes en forme de mot de la fin, " The End ", sur les dernières séances du cinéma perrosien pimentées par les témoignages acerbes de l'ancien patron, adepte de la manière forte et du klaus combat, du projectionniste, de spectateurs amourachés et surtout de l'ouvreuse qui a vu 36 fois *" Le jour le plus long "*... Une belle et longue soirée qui nous a permis d'arrêter le temps, de nous mettre à l'abri de nos tracas quotidiens, avant de découvrir ou de redécouvrir le monde en équilibre (et déséquilibre ?) du Highlander Johann Le Guillerm, sorcier de l'impossible, véritable chevalier en selle entre passé composé et futur recomposé, desperado de la pampa qui manie sans cesse ses bâtons de Samouraï comme un grand Jedi pour construire à vif ses murs de Chine. Ses murs bien à lui, Ses murs intérieurs. Un autre monde chaotique, éclairé à la bougie, fait de bric et de broc, de machines extravagantes à remonter le temps, d'invraisemblables mécaniques, de vieilles loupiotes sur rails tournant en circonvolution, d'échafaudages en bois articulés et désarticulés, mettant, à chaque instant, l'artiste-travailleur, charpentier de l'instant, gladiateur au look d'Iroquois, agile comme un Apache, sur la corde raide... Un monde surprenant, intimiste, mental, physique, hors champ, hors temps, en suspension, fragile et très éphémère en forme de mikado géant, de jeux de construction et de château de cartes, qui nous a moins surpris, moins bluffé que la première fois mais qui nous a expédié, entre ciel et terre, entre vertiges, angoisses et suspense, entre B.O. à la Ennio Morricone et BD à la Bilal, dans une autre galaxie, féérique et poétique, mais sombre. Sombre comme son héros tortueux et torturé, grand sec et bien musclé, cowboy à l'italienne introverti qui planche sans rien dire et qui préfère sûrement l'humilité à l'esbrouffe. Un secret et une sorte de timidité qu'on a retrouvé dans la pop intimiste et les très belles chansons clins d'œil d'un Albin de La Simone proche d'un Dominique A qui a terminé son show par une chanson de Miossec (introverti aussi) avec qui il vient de collaborer pour son prochain album. Une belle alchimie des mots avant l'alchimie moléculaire du repas gastro-atomique *" Carrément bon "*, servi au restaurant du lycée Bossuet et " ambiancé " par Julien Tiné, Dj. Une soirée un peu pépère entre blue lagon explosif, pesto aérien, kig ha farz en crumble du 21e siècle, meringue de l'espace azotée et " Vieille Mule " catalane de la Cave des Halles, avant de jouer, en direct-live, au *" Jeu des Mille euros "* . Magique, non ?

La simplicité d'Albin au quotidien !

Alchimie moléculaire " ambiancée " au restaurant du lycée Bossuet avec Amaury de Ternay, intermittent de la cuisine, Michaël Pérard, chef de cuisine du lycée, et Julien Tiné, Dj intermittent, pour une soirée gourmande préparée par des étudiants de Mesures physiques de l'IUT et des élèves de terminale Bac pro cuisine du lycée.

Galerie du Dourven

" Carré central " d'Hervé Beurel

Après l'excellente exposition *" Dream Catcher "* de Neal Beggs, qui a attiré plus de 4 000 visiteurs l'été dernier, et qui nous a plongé, à travers son Wood... stock bien personnel, ses sculptures en bois d'obus finement taillés comme des crayons pour écrire, loin de la Guerre Froide et de l' "American Dream "... *" No War "* et *" Peace and Love "*, ses décors colorés, son message à la Woody Guthrie *" This machine kills fascists "* inscrit à côté d'une hache plantée sur un billot de bois et non sur une guitare, et ses platines vinyle entre le *" Woodstock "* légendaire de Joni Mitchell et le *" Ohio "* impulsif de Neil Young, dans la culture pop des Seventies aux States, la galerie du Dourven change d'époque pour nous ramener vers notre époque contemporaine en nous interrogeant sur l'architecture à travers les photographies de grands formats d'Hervé Beurel. Des photographies qu'il compose en choisissant avec une grande attention des éléments qu'il trouve dans l'espace urbain, rural et paysager (peintures ou mosaïques murales, envers de panneau de signalisation, logos sportifs…). Le cadre qu'il impose isole l'objet photographié. En évacuant le contexte de la prise de vue, il obtient une représentation photographique donnant à l'objet une autonomie visuelle paradoxale qui interroge notre perception et notre mémoire collective. A la galerie du Dourven, Hervé Beurel conçoit une installation jouant sur le *" redoublement "* et une *" mise en abîme "* du site, de l'architecture et des fonctions du lieu. Des photographies de point de vue du parc associées à la photographie d'une mosaïque murale prélevée dans l'espace urbain de Lannion sont dimensionnées à l'échelle de l'espace d'exposition. Un diaporama présente une sélection de photographies d'expositions qui ont eu lieu à la Galerie du Dourven. L'ensemble du dispositif superpose dans le regard du spectateur la mémoire des lieux et la représentation photographique.

Hervé Beurel - Carré central. - Jusqu'au dimanche 23 mars, de 15 h à 19 h (fermé le lundi), à la Galerie du Dourven - Trédrez-Locquémeau. Renseignements au 02.96.35.21.42.

Voyage à Günzburg

Les responsables du comité de jumelage Lannion - Günzburg organisent un voyage en car grand tourisme de 49 places, du 26 avril au 2 mai, avec, outre l'accueil chaleureux en familles, de nombreuses animations et visites pendant le voyage et, sur place, en Bavière. *" Nous avons, par exemple, prévu le 28 avril, une journée sur les traces de Napoléon à Ulm avec repas napoléonien, une autre, le 30 avril, dans le parc d'attractions Légoland, près de Günzburg, la visite du château de Neuschwanstein, le château de " La belle au bois dormant " qui se dresse sur un éperon rocheux haut de 200 mètres près de Füssen dans l'Allgäu. C'est aujourd'hui le château le plus célèbre d'Allemagne ! Une balade sera également organisée autour du lac de Constance et l'île de Lindau... Un voyage dont le prix peut passer de 435 € actuellement pour 30 personnes à 305 € si le car est plein "* explique Daniel George, président du comité de jumelage, qui attend impatiemment vos inscriptions au 02.96.37.14.41. jumelage.gunzburglannion@gmail.com

Atout Art...

Faute d'adhérents qui sont passés de quatre-vingt à une petite vingtaine, l'association Atout Art dont le local du parc Sainte-Anne a été inondé, a organisé une exposition pour *" Tourner la page "* dans l'ancienne bibliothèque des Ursulines où la Ville l'a momentanément hébergée. Une exposition, animée, entre autres, par Marthe Vasselot, venue soutenir l'association, qui a permis de découvrir les œuvres de Nagwa Lanchec, Marine Coquin, Anne-Gaël Beau et Pierre-Marie Clavier, responsable. qui souligne que *" C'est une dernière expo mais pas l'ultime pour l'association qui n'a plus d'emploi associatif et qui a donc décidé de changer de cap mais aussi de nom en abandonnant le dessin, la peinture, etc... pour se consacrer exclusivement au volume, au modelage en 3D, à la céramique, aux bidouillages en toute genre en donnant surtout l'envie de créer ! "*.
Un nouveau départ donc pour une nouvelle association dont on ne connaît pas encore le nom mais à laquelle on souhaite bon vent !

Fête foraine

Tournez manèges ! La traditionnelle fête foraine de Lannion aura lieu du samedi 22 février au dimanche 16 mars sur le parking de Günzburg. Comme tous les ans, de nombreuses attractions seront présentes pour faire vibrer petits et grands surtout pendant cette période de vacances scolaires...

AGENDA#
DEIZIATAER#

Expositions

Jusqu'au 22 mars

Georges Dussaud Pérégrinations

Imagerie, rue Savidan.

Jusqu'au 5 avril

Persistance du cadre II Philippe Berta

En partenariat avec le service culturel de la Ville qui présente, jusqu'au 5 avril, une installation de l'artiste dans la Chapelle des Ursulines, l'Imagerie accueille, jusqu'au 22 mars en salle 3 une série de photographies où l'auteur joue de la composition lumineuse du faisceau laser.
Chapelle des Ursulines / Imagerie.

Jusqu'au 25 avril

Reflets de voyage Annie Lefèvre

Résidence du Parc Sainte-Anne, 6, rue Paul Péral.

Du 19 avril au 21 juin

Marie-Edith Cornélius -

Exposition d'étoffes.
Chapelle des Ursulines.

Du 12 avril au 7 juin

Yvan Salomone

Imagerie, rue Savidan.

Du 22 mai au 7 juin

Photofolie 2014 Humour

Exposition des travaux des photographes lannionnais sur le thème de l'humour. Exposition des travaux des ateliers scolaires et des projets réalisés dans le cadre du dispositif « *Objectif Photo / des images à voir et à créer* » mené avec le Centre de documentation pédagogique des Côtes d'Armor. Imagerie.

Theâtre

Jeudi 27 et vendredi 28 février

Au fond du bois dormant

Epopée pour enfants courageux. Librement adapté du Petit Poucet. Compagnie Un château en Espagne. Jeudi 27, à 10 h et 14 h 30, et vendredi 28 février, à 10 h, 14 h 30 et 19 h 30 au Carré Magique.

Mardi 18 mars

Dédé Koad et compagnie !

Conte. Association Maldoror.
Pixie à 20 h 30.

Jeudi 20 et vendredi 21 mars

Sœur, je ne sais pas quoi Frère

Compagnie Pour ainsi dire.
Jeudi 20, à 14 h 30, et vendredi 21 mars, à 10 h et 19 h 30, au Carré Magique.

Vendredi 21 mars

Ateliers théâtre adultes

Représentations des ateliers théâtres adultes de l'association Maldoror. Pixie à 19 h.

Mercredi 2 et jeudi 3 avril

Maître Puntila et son valet Matti

Comédie de l'Est. Bertold Brecht - Guy Pierre Couleau.
Mercredi 2 et jeudi 3 avril, à 20 h au Carré Magique.

Jeudi 10 et vendredi 11 avril

Une belle, une bête

Chantier Théâtre.
Cie Florence Lavaud.
Jeudi 10, à 14 h 30, et vendredi 11 avril, à 10 h et 19 h 30.

Jeudi 17 avril

Offenbach Croquefer et Tulipatan

Opéra bouffe.
Compagnie Les Brigands.
Carré Magique à 20 h 30.

Cirque

Mardi 25 et mercredi 26 mars

Face Nord

Cirque acrobatique.
Compagnie Un loup pour l'homme. Mardi 25, à 14 h 30, et mercredi 26 mars, à 20 h 30 au Carré Magique.

Du 11 au 13 avril

Avril en Cirkerie

Festival de cirque, musiques & sculptures, organisé par la Cie lannionnaise Le P'tit Cirk les 11, 12, 13 avril, hameau de Pont Menou à Plouegat-Guerand.
Après le beau succès de la première édition en 2011, voici maintenant Avril en Cirkerie 2014... Deuxième édition !!! La Cie Le P'tit Cirk est impatiente de vous présenter, à vous, voisins d'ici et d'ailleurs, son dernier spectacle *" Hirisinn "* (création 2013) à Pont Menou, « haut lieu » situé entre Plouegat-Guerand et Plestin-Les-Grèves, entre Finistère et Côtes d'Armor, entre terre et mer… Au programme : *" Hirisinn "* (Cie Le P'tit Cirk), Le Chombier Crew (Dj), exposition Eve Gemin & ses sculptures (vendredi 11 à partir de 18 h) ; *" Hirisinn "* (Cie Le P'tit Cirk), Yonnbi (rock africain), exposition Eve Gemin & ses sculptures (vendredi 12 à partir de 18 h) et *" Hirisinn "* (Cie Le P'tit Cirk), La Cosecha (cumbia), Mad Eo Jeu (jeux en bois) et exposition Eve Gemin & ses culptures (dimanche 13 à partir de 15 h).
Le P'tit Cirk - www.leptitcirk.fr - leptitcirk@wanadoo.fr - 06.80.66.71.10.

Cinéma

Jeudi 27 février

Les Humours

Café Court. Courts métrages.
Pixie à 21 h.

Vendredi 21 mars

Utopie Dystopie

Café Court. Courts métrages.
Café Théodore, Kerguerwen à Trédrez-Locquémeau, à 21 h.

Samedi 29 mars

Le rapport aux autres

Café Court. Courts métrages.
Médiathèque, à 14 h 30.

Samedi 12 avril

Fenêtre sur court

Festival de courts métrages.
Enssat, à partir de 10 h.
http://fenetresurcourt.management. enssat.fr

Musiques

Vendredi 28 février

Animales

Avec sa toute première revue, le Cabaret des Culottées vous dévoile son bestiaire sauvage et burlesque. Pixie à 21 h.

Mardi 11 mars

Dalida

Krautrock
Pixie à 21 h.

Samedi 15 mars

@rrowbass#4

Soirée électro - drum'n'bass.
Pixie à 20 h.

Mardi 18 mars

Ainara

Musiques migratrices
Carré Magique à 20 h 30.

Jeudi 20 mars

Le Peuple étincelle

Musique créative.
Pixie à 21 h.

Vendredi 21 mars

Concert Capriol et Cie

Chapelle Sainte-Anne.

Vendredi 28 mars

Tempo Jazz

Soirée autour du Jazz.
Pixie à 21 h.

Jeudi 3 avril

Anne Roumanoff

Salle des Ursulines.

Vendredi 25 avril

Ateliers jazz de l'EMT

Pixie à 20 h 30.

Vendredi 25 avril

Kellylee Evans

I Remember When
Soul, jazz et rythm'n blues.
Carré Magique à 20 h 30.

30 ans de l'EMT

Pour célébrer ses 30 ans, l'Ecole de musique du Trégor invite, samedi 14 juin, à 20 h, au Carré Magique, les musiciens funambules, Marcelo Costa au pandeiro et Felipe Senna, compositeur et pianiste brésilien. Départ en déambulation de la place du centre à 18 h 45. Journée festive autour d'un repas-concert brésilien, dimanche 15 juin, à partir de 12 h, salle des Ursulines.

Rencontres

Jeudi 27 mars

Fin de l'Occident, naissance du monde

Hervé Kempf, journaliste et essayiste.
Hervé Kempf se consacre à l'information sur l'écologie et à la réflexion sur les défis que pose celle-ci, en articulant la question sociale et la crise écologique. Jeudi 27 mars, à 20 h 30, au Carré Magique.

Vendredi 28 mars

Léonora Miano

Il fait un temps de Poème.
Née en 1973 à Douala au Cameroun, Léonora Miano nous livrera sa *" Parole Indigo "* et nous fera partager sa traversée de l'expérience des peuples subsahariens et afrodescendants en compagnie du musicien Francis Lassus. Vendredi 28 mars, à 20 h 30, au Carré Magique

Divers

Journée du Timbre

Dimanche 2 mars
salle des Ursulines.

La mémoire

Café-Sciences organisé par ArmorScience en collaboration avec les étudiants de l'IUT de Lannion dans le cadre de la semaine du cerveau, mercredi 12 mars à 18 h 30 au Pixie.

Gala de l' Enssat

Samedi 15 mars, à partir de 22 h, salle des Ursulines avec Shimmer (pop rock) et dj Ced Sheva...

Salon Jap'and Trégor

Dimanche 23 mars,
salle des Ursulines.

INFO MAIRIE" TITOUR TI-KÊR"

Services

Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc.
Heures d'ouverture des services municipaux :
8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
17 h le vendredi.
Standard de la mairie : 02.96.46.64.22.
Secrétariat du maire et des adjoints : 02.96.46.64.31.
infos@ville-lannion.fr
www.lannion.fr

État civil
Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 (17 h le vendredi) et le samedi de 9 h à 12 h.

Objets trouvés
Les objets trouvés sont visibles aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces heures et les jours fériés, s'adresser au commissariat.

Ccas
Le Centre communal d'action sociale, Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux, est ouvert le lundi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tel : 02.96.46.13.22.
Fax : 02.96.46.13.23

Office des retraités
CCAS de la Ville de Lannion, Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux (rez-de-chaussée à droite).
Permanences les lundis et vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h 30 à 12 h. Tel : 02.96.46.76.83.
officedesretraites@ville-lannion.fr

Services techniques municipaux
11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.46.78.20.

Urbanisme
Permis de construire et affaires foncières. Tel : 02.96.46.78.20.

Service des eaux et assainissement
En cas de fuite d'eau importante ou de tout accident de ce type concernant la voirie et les bâtiments en dehors des heures d'ouverture des services techniques, 11, Bd Louis Guillou.
Vous pouvez joindre le service d'astreinte au 02.96.37.00.07.

Affaires Culturelles
5, place des Patriotes.
Tel : 02.96. 37.99.10 ou 02.96.46.57.92 (fax).

Enfance - Jeunesse - Affaires Scolaires
Espace administratif et social de Kermaria,11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.37.76.28.

Service des Sports - OMS
Espace administratif et social de Kermaria11, Bd Louis Guilloux.
Tel : 02.96.37.94.85.

Salles municipales
Réservation des salles de quartier, du complexe Savidan-Ursulines, place des Patriotes. Tel : 02.96. 46.57.92 et 02.96.37.64.56.

Ateliers municipaux du Roudour
Rue du Parc Municipal.
Tel : 02.96.46.78.30.

Médiathèque municipale
La médiathèque est ouverte le mardi après-midi de 14 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h 30, le vendredi en journée continue de 10 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Elle est fermée le lundi, le mardi matin et le jeudi après-midi.
Médiathèque,
2 B rue de Kerampont.
Tél : 02.96.37.68. 09.
Fax : 02.96. 46.15.85.
mediatheque @ville-lannion.fr

Ecole municipale de dessin et de peinture
15, place des Patriotes.
Tel : 02.96.37.03.95.

La Ludo
La ludothèque municipale (espace de jeux) est ouverte le mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, le vendredi, de 10 h à 12 h, et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
La Ludo, ancien foyer Thos, rue d'Artois. Tel : 02.96.48.03.86.
ludotheque@ville-lannion.fr

Le maire et ses adjoints

Christian Marquet
Maire de Lannion
Reçoit sur rendez-vous au 02.96.46.64.31.
christian.marquet@ville-lannion.fr

Paul Le Bihan

Finances - Personnel
Permanence sur rendez-vous.
paul.lebihan@ville-lannion.fr

Isabelle Metayer
Urbanisme et Requalification urbaine
Permanence sur rendez-vous.
isabelle.metayer@ville-lannion.fr

Claudine Féjean

Affaires sociales, Personnes âgées et Handicap
Permanence le mercredi de 10 h 30 à 12 h à l'Espace de Kermaria sans rendez-vous.
claudine.fejean@ville-lannion.fr

Denis Mer
Administration générale et Relation avec les intercommunalités
Permanence sur rendez-vous.
denis.mer@ville-lannion.fr

Pierre Gouzi

Cadre de vie, Travaux, Police
Permanence le samedi de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous.
pierre.gouzi@ville-lannion.fr

Christian Hunaut
Enfance Jeunesse et Sport
Permanence le lundi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
christian.hunaut@ville-lannion.fr

Delphine Charlet

Développement durable et environnement
Permanence sur rendez-vous.
delphine.charlet@ville-lannion.fr

Patrice Kervaon
Affaires scolaires et Petite Enfance
Permanence le samedi de 11 h à 12 h sur rendez-vous.
patrice.kervaon@ville-lannion.fr

Permanences municipales

Permanence municipale. Groupe UMP : Yannick Guégan, Danielle Marec, Jean-Michel Le Gall.
Local permanent au Centre Jean Savidan à Lannion.
Permanence le vendredi de 11 h à 12 h 30 et sur rendez-vous en téléphonant au 02.96.46.40.28 (Téléphone / fax).
opposition-municipale-ump@ville-lannion.fr

Permanence de Jean-Yves Callac
Le vendredi de 18 h à 19 h dans le local situé en sous-sol de la mairie (entrée, place des Halles). Prendre rendez-vous au 02.96.37.78.42.

Permanence du groupe Vivre et décider à Lannion (Jean-Jacques Monnier, Joëlle Herlidou)
Second jeudi de chaque mois, de 18 h à 19 h et sur rendez-vous, au centre socio-culturel, 19 rue Jean Savidan (salle 251).
Contact : 06.61.67.50.83. vivredeciderlannion@orange.fr

Conseils de quartier

Le conseil de quartier est un lieu d'information, de discussion, de proposition... La mairie consulte le conseil de quartier sur les affaires de la commune. Les habitants demandent et donnent des informations, transmettent des avis, font des propositions. Ils peuvent prendre des initiatives pour mieux vivre et améliorer la convivialité dans le quartier. Le conseil de quartier est composé des habitants, des acteurs économiques et sociaux, des associations intervenant sur le quartier. Le conseil s'organise autour d'un bureau composé de cinq habitants désignés, pour une durée de deux ans, par tirage au sort et d'un élu-référent désigné par le conseil municipal et membre de droit du conseil de quartier. Huit conseils de quartier ont été mis en place. Pour faire partie d'un conseil, il suffit d'habiter Lannion ou d'y travailler et d'être âgé au minimum de 16 ans.

Buhulien
Elu-référent : Pierre Gouzi.
Président : Jean-Luc Heroux.

Loguivy-lès-Lannion
Elu-référent : Marc Nédélec.
Présidente : Brigitte Adam.

Beg Léguer - Servel
Elu-référent : Bernard Trémulot.
Présidente : Florence Bonnaud.

Ker Uhel - Kerligonan - Le Rhu
Elu-référent : Anne Besnier.
Président : Olivier Foucault.

Centre-ville
Elu-référent : Anne Berrou.
Présidente : Thérèse Le Marec.

Saint-Marc - Ar-Santé - Les Fontaines
Élu-référent : Denis Orjol.
Président : non pourvu.

St-Hugeon - Le Rusquet - Pouldiguy - Petit Camp
Élu-référent : Jakez Gicquel.
Président : Henri Glaziou.

Rive Gauche
Elu-référent : Delphine Charlet.
Président : non pourvu.

Pour recevoir les dernières informations des conseils de quartier de votre choix, vous pouvez vous abonner aux newsletters. Rendez-vous dans la rubrique Démocratie locale de notre site www.lannion.fr

Lannion / Lannuon

Mensuel d'information de la ville de Lannion distribué gratuitement à la population.
Directeur de la publication : Christian Marquet.
Rédaction, photos et mise en page : Pierre Iglesias. 02.96.46.64.49. pierre.iglesias@ville-lannion.fr.
Publicité : Jean-Christophe Cosnier. 02.96.46.16.07. jean-christophe.cosnier@ville-lannion.fr.
Maquette : BeNew : 02 96 48 05 21. Photogravure et impression Impram - Cavan 02.96.54.65.46.
Tirage : 12 200 exemplaires sur papier récupéré et recyclé.

Des applis pour vous faciliter la vie !

Forts de leur première expérience, Orange Labs, la Ville de Lannion et Lannion-Trégor Communauté, en partenariat avec l'Enssat et le FabLab de Lannion, ont décidé de reconduire jusqu'au 15 mars, le concours Innov@Lannion. Ce concours de microservices, ouvert à tous, a pour but de créer des applications mobiles ou web pour améliorer le quotidien des Trégorrois.

Organisé dans le cadre des 50 ans d'Orange Labs à Lannion avec la Ville et l'agglo, en collaboration avec l'Enssat et le FabLab, Innov@lannion, concours d'open innovation ouvert à tous (étudiants, particuliers, associations ou entreprises), a permis de mettre au point quatre applications qui ont été primées sur dix concurrents. Quatre applis destinées à nous faciliter la vie à l'instar de celle de Philippe Régent qui permet l'inscription automatique en ligne des membres d'associations sportives, de celle d'Antoine Congar et de Olivier Teissere permettant de savoir (via SMS) la poubelle à sortir une semaine sur deux (jaune ou grise ?), de celle d'Abou Abdallah Ayoub, Pierre Bonneel et Kevin Vythelingum, étudiants à l'Enssat, qui permet, via un jeu de rôle, d'aider les étudiants à se connaître les uns les autres dans un minimum de temps et celle de Bello Sani Adamou, stagiaire ingénieur à Orange, permettant aux parents de connaître par SMS les menus proposés dans les cantines scolaires. Des applis simples *" par et pour les Trégorrois qui servent au quotidien pour nous faciliter le vie "*, qui ont conduit tous les partenaires à reconduire l'expérience en lançant une nouvelle édition de ce concours Innov@lannion 2.0 jusqu'au 15 mars. Pour cela, Orange Labs met à disposition une plate-forme de co-innovation ouverte appelée " Emerginov " faisant le lien entre le web et le réseau téléphonique mobile. Tout candidat développe ainsi une application pour terminaux mobiles, permettant, à partir d'une application Web, d'automatiser des envois de SMS, de mails, voire d'envoi de messages vocaux. Tout au long du concours, les partenaires organiseront des rencontres autour de différents sujets. Parmi ces sujets on trouvera les modalités du concours, une formation à la plate-forme Emerginov, des présentations sur les données publiques, une mini-conférence sur les *smartCities* et les objets connectés ainsi qu'une introduction à *Openstreetmap*, un outil de cartographie participative. Ces rencontres se dérouleront à la médiathèque, l'Enssat, et au FabLab (Lycée Le - Dantec). Sept étudiants de 2e année à l'Enssat se chargent également de l'animation du concours avec, entre autres, un café science ainsi que des rencontres de codage. La remise des prix aura lieu cette année dans le cadre du colloque Energ&TIC4, le 8 avril, au lycée Le-Dantec qui aura justement pour thématique *" les SmartCities "* (c'est-à-dire les villes intelligentes et connectées).

www.lannion-tregor.com (rubrique coup de cœur), la page facebook Innov-A-lannion, www.ville-lannion.fr

Social

Ccas

Centre communal d'action sociale, espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux (Cf. Horaires page 16).Tel : 02.96.46.13.22. Fax : 02.96.46.13.23. ccas@ville-lannion.fr

Centre social de Lannion

29, Bd d'Armor.
Tel : 02.96.48.75.08.
Fax : 02.96.48.20.10.

Portage de repas à domicile

Le portage de repas permet aux personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas, de recevoir un repas équilibré et varié, confectionné par la cuisine de la résidence du Parc Sainte-Anne et conditionné en barquettes individuelles, refroidies puis maintenues à température entre 0 ° et 3° maximum. Livraison : 6 fois par semaine entre 9 h et 12 h. Inscriptions et renseignements au Centre communal d'action sociale, espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux. Tel : 02.96.46.13.22. ccas@ville-lannion.fr

Régie de quartiers

Améliorer la vie quotidienne des quartiers HLM, favoriser l'implication active des habitants par le travail salarié, la participation à des actions communautaires, concertation avec les institutions...126, rue de l'Aérodrome (bât UA). 02.96.48.35.21. contact@régiede quartiers-lannion.fr

Ker-Uhel Contacts

Economie sociale et solidaire . Services et travaux (ménage, repassage, jardinage, bricolage, peinture, manutention…) auprès des particuliers, des collectivités, des associations et des entreprises. Espace Pégase Sud, 126, rue de l'Aérodrome. 02.96.48.11.25. kuc@wanadoo.fr www.kuc.asso.fr

Emeraude ID

Insertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés : entreprise adaptée, centre de formation et structure d'accueil... 17, rue Louis de Broglie. 02.96.48.40.00. contact@emeraude-id.fr www.emeraude-id.fr

Amisep - Kerlann

Actions de solidarité : accueil, écoute, logement, travail, emploi, formation, santé... 64, rue de C'hra Douar. 02.96.48.15.33. kerlann.lannion@amisep.asso.fr

Accueil de jour

Accueil anonyme et gratuit de personnes en difficulté, du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h. 6, rue Saint-Nicolas. 02.96.48.15.33.

La p'tite boutique

Chantier, collectes... 126, rue de l'Aérodrome Pégase Sud. 02.96.48.65.31. chantier.kerlann@amisep.asso.fr

Restaurants du Cœur

Distribution alimentaire, aide à la personne. Rue du Calvaire à Servel. 02.96.47.26.18. Lannion.resto@hotmail.fr http://www.restosducoeur.org

Banque alimentaire

Aide alimentaire aux personnes en situation de précarité par l'intermédiaire des CCAS et associations partenaires. 126, rue de l'Aérodrome. 02.96.37.13.23 bancalimentaire.22@orange.fr http://pagesperso-orange.fr/banquealimentaire22/

Secours catholique

Association caritative reconnue d'utilité publique. 4, rue du Petit Forlac'h. 02.96.37.98.51.

Secours populaire

Aide alimentaire et vestimentaire, solidarité nationale et internationale. 1, rue de Beauchamp. 02.96.46.51.14.

Croix-rouge française

Accueil de personnes en difficulté, distribution alimentaire, formation secouriste PSC1, formation d'équipiers, tenue de postes de secours. 7, rue de Beauchamp. 02.96.37.74.18. dl.tregor@croix-rouge.fr

Famille.... Personnes âgées

Office des retraités

CCAS de la Ville de Lannion, Espace administratif et social de Kermaria, 11 bd Louis Guilloux. (Cf. Horaires page 16). Tel : 02.96.46.76.83. officedesretraites@ville-lannion.fr

Comité cantonal d'entraide

Aide, accompagnement et soins à domicile des personnes âgées et handicapées. accueil le matin, de 8 h 30 à 13 h, et l'après-midi sur rendez-vous. Espace social de Kermaria, 11 Bd Louis Guilloux.. 02.96.46.43.16. cce-lannion @wanadoo.fr www.unazz.fr

Domicile action Trégor

Aide à domicile auprès des familles (grossesse, maladies, naissance…) et services familiaux (entretien de la maison et du linge, garde d'enfants…). Espace social de Kermaria, 11 Bd Louis Guilloux.. 02.96.37.00.79. Domicile.action.tregor@wanadoo.fr www.domicile-action-tregor.fr

Clic Ouest Trégor Geront'ouest Trégor

Information, évaluation sanitaire et sociale, élaboration des plans d'aides à domicile, actions collectives de prévention et d'éducation à la santé. 1, rue Monge, espace Chappe. 02.96.46.22.10. clic-ouest-tregor.fr www.clictregor.net

Solidarité

Maison de la solidarité

Lieu convival d'échange et d'écoute s'adressant à tous pour créer du lien social. Animations, café-débat... Centre Jean Savidan. 02.96.37.77.31.

Maison des syndicats

15 place des Patriotes.
CFDT : 02.96.37.72.16
CFTC : 02.96.94.17.00.
CGC : 02.96.46.44.15.
CGT : 02.96.37. 64.35.
FO : 02.96.46.52.40.
Solidaires (ancienne école de Buhulien) : 02.96.37.42.68.

VIE PRATIQUE <
BUHEZ PEMDEZ <

Utile

Poste

- Lannion : Quai d'Aiguillon. Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h. Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h . Samedi de 9 h à 12 h. Tel : 3631.

- Ker Uhel : 23, Bd d'Armor, bât AC 101. Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h. Samedi de 9 h 30 à 12 h. Tel : 3631.

- Les Fontaines - Ar Santé , bât B1 des Fontaines. Du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h . Samedi de 9 h 30 à 12 h. 02.96.37.98.02.

Marchés

Tous les jeudis dans le centre-ville et le dimanche matin sur le parking de Caerphilly.

Halles

Place du Miroir. Du mardi au samedi, de 8 h à 13 h.

Office de tourisme de la Baie de Lannion

Office de tourisme de la Baie de Lannion, 2, quai d'Aiguillon - 22300 Lannion. 02.96.46. 41.00. Ouvert toute l'année, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; En juillet et août, du lundi au samedi, de 9 h à 19 h ; dimanche et jours fériés, de 10 h à 13 h. infos@ot-lannion.fr.www.ot-lannion.fr

Espace aqualudique « Ti Dour »

Lundi (espace loisirs de 15 h 30 à 19 h 15, bassin sportif de 12 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30). Mardi (espace loisirs de 17 h 30 à 21 h 30, bassin sportif 12 h à 13 h 30 et de 19 h 15 à 21 h 30). Mercredi (espace loisirs de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30, bassin sportif de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30). Jeudi (espace loisirs de 17 h 30 à 19 h 30, bassin sportif de 12 h à 13 h 30). Vendredi (espace loisirs de 15 h 30 à 21 h 30, bassin sportif de 12 h à 13 h 30, de 15 h 30 à 21 h 30). Samedi (espace loisirs de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, bassin sportif de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h). Dimanche (espace loisirs et bassin sportif de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h). Se renseigner au 02.96.05.60.60.
tidour@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

Ecole de Musique du Trégor

Enseignement spécialisé de la musique. 40, rue Jean Savidan. Ouverture du secrétariat : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h. 02.96.46.53.70.
www.ecole-musique-tregor.fr

Impôts

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers, 54, rue de Kra Douar - BP 20735 - 22303 Lannion Cedex. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15. 02.96.48.95.94.
sip.lannion@dgfip.finances.gouv.fr. Paiement des impôts par internet en vous rendant sur le site impots.gouv.fr **rubriques particuliers**.

Trésor public

Trésorerie principale, 2, Quai de Viarmes. Ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (16 h le vendredi). Ponts chômés . 02.96.46.76.10.

Consommation

Union locale CLCV

Défense des consommateurs, des locataires, des usagers et du cadre de vie. Permanences tous les vendredis de 9 h à 12 h au centre social de Ker Uhel, 29 Bd d'Armor, Lannion. CLCV (consommation logement et cadre de vie), entrée B1, 5 rue de Broglie. 02.96.48.07. 46.
tregor-goelo@clcv.org
clcv-lannion.over-blog.com

UFC-Que Choisir Lannion-Paimpol

Permanences chaque mardi après-midi de 14 h à 15 h 30 et chaque vendredi après-midi de 15 h 30 à 18 h 30.
Espace Volta - 1 Rue Ampère. Bâtiment B au rez-de-chaussée. 02.96.20.58.76.
contact@paimpol.ufcquechoisir.fr
www.ufcquechoisir-paimpol-lannion.org

Sous-préfecture de Lannion

Sous-préfecture de Lannion, 9, rue Joseph Morand, B.P. 30745, 22303 Lannion Cedex. - Horaires d'ouverture :
le matin, de 8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi.
- Tel : 02.96.62.44.22. Fax : 02.56.57.41.75.
- Information au 08 99 78 85 03. 08 99 78 60 65
- Urbanisme : 02.56.57.41.84.
- Commissions médicales/ permis de conduire : 02.56.57.41.86. Fax: 02.56.57.41.75.
Le service des cartes grises a été transféré à la préfecture.
sp-lannion@cotes-darmor.gouv.fr

Logement

Point Information Habitat

Ce lieu d'accueil ouvert à tous les habitants, mis en place par Lannion-Trégor Agglomération, est déstiné à informer et conseiller sur tout ce qui concerne le logement (aides financières, accession, location, rénovation, etc...). Ce lieu accueille également les permanences de l'Adil (centre d'information sur l'habitat) les 2e et 4e mardis du mois, de 9 h à 12 h.
Permanence d'un conseiller en énergie, le lundi et le vendredi.
Point Information Habitat, 21, rue Jean Savidan.
02.96.05.93.50. info.habitat@lanniontregor.com
Horaires d'ouverture : lundi de 14 h à 17 h, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et samedi de 10 h à 12 h.

Côtes d'Armor Habitat

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
21, bd d'Armor, 22300 Lannion. 02.96.48.87.60. Fax : 02.96.48. 06.62. E-Mail : ODHLM22@wanadoo.fr

Santé

Dons du sang

Association des donneurs de sang bénévoles du Léguer (ADSB du Léguer), centre Jean Savidan. 02.96.38.04.13.
Pour tout savoir sur le don du sang et le don de plasma ainsi que sur les différents lieux de collecte : www.dondusang.net.

Jeunes

Pass'age

Point d'accueil et d'écoute jeunes et parents.
Anonyme - confidentiel - gratuit.
Horaires d'ouvertures (avec ou sans rendez-vous) :
Accueil des jeunes (de 12 à 30 ans), le mercredi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15, le jeudi de 13 h 30 à 20 h et le vendredi de 14 h 30 à 19 h 30.
Accueil des parents, le vendredi de 9 h à 14 h.
17, rue Joseph Morand.
02.96.23.24.71.

Point Info Jeunesse

Maison des Jeunes, 29 boulevard d'Armor, 22 300 Lannion. 02.96.48.47.36.
Fax : 02.96.46.37.94.
(Cf. Horaires page 19)
pij@ville-lannion.fr.
www.ville-lannion.fr.

Foyer des jeunes travailleurs

Accueil et hébergement des jeunes âgés de 16 à 30 ans en insertion sociale et/ou professionnelle. 42 studios meublés de 20 m2. 8 T1 bis meublés de 30 m². Association Trégor Jeunes
10 rue Noël Donval - Lannion.
02.96.46.37.91.
tregorjeunes@yahoo.fr

CROUS

Le CROUS (Antenne de Lannion). 302 chambres de 9 m² avec sanitaires et réfrigérateur individuels. Le Crous met également à votre disposition une liste de logements particuliers. Formulaires des demandes de logement en ligne.
Rue Edouard Branly
02.96.48.43.31.
http://www.crous-rennes.fr/

Foyer Thos et Cosmos

Résidence Thos et Cosmos.
86 chambres et 45 T1 bis
25 rue des Hortensias
02.96.48.58.30
www.ville-lannion.fr

Auberge de jeunesse -Adaj 22

6, rue du 73e Territorial.
02.96.37. 91.28.
aubergelannion@wanadoo.fr
www.ot-lannion.fr

Art et culture

Carré Magique

Pôle régional des arts du cirque. Spectacle vivant : nouveau cirque, théâtre, musique, chanson, danse...
Parvis des Droits de l'Homme.
02.96.37.19.20.
accueil@carre-magique.com
www.carre. magique.com.

L'Imagerie

Galerie d'expositions de photos et d'art contemporain.
Animation de stages photo et d'ateliers pour les scolaires.
19, rue Jean Savidan.
02.96.46.57.25.
l-imagerie@wanadoo.fr
www.imagerie-lannion.com

Médiathèque

Médiathèque, 2 B rue de Kerampont. Tél : 02.96.37.68. 09. Fax : 02.96. 46.15.85.
(Cf. Horaires page 16)
mediatheque @ville-lannion.fr

Le Pixie

Café - concerts - expo - accès internet. Ouvert du mardi au samedi, de 18 h à 23 h.
De 18 h à 1 h, les soirs de concert. Porche du 73e Territorial.
02.96.37.65.32.
lepixie22@yahoo.fr

La Ludo

La ludothèque municipale (espace de jeux) , ancien foyer Thos, rue d'Artois. Tel : 02.96.48.03.86.
(Cf. Horaires page 16)
ludotheque@ville-lannion.fr

Maison des Jeunes

Animations diverses pour les jeunes lannionnais.
Salle de répétition et de concert.
Point information jeunesse.
29 bd d'Armor. 02.96.48.47.36.
www.lannion.fr

Ecole municipale de dessin et de peinture

15, place des Patriotes.
Tel : 02.96.37.03.95.

Cinéma « Les Baladins »

Sept salles de cinéma : cinq à Lannion et deux à Perros-Guirec. 34, avenue du Général-de-Gaulle. 02.96.37.26.10 (Lannion). 02.96.91.05.29 (Perros). Horaires au 08.92.68.22.74.
www.les-baladins.com

Lannion -Trégor Communauté

La communauté d'agglomération **Lannion-Trégor Cgglomération** regroupe aujourd'hui 29 communes. Ses compétences concernent le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche, l'aménagement de l'espace, les transports publics (TILT), l'habitat et la politique de la ville, l'environnement avec le service de collecte des déchets ménagers, les équipements sportifs et culturels comme le Carré Magique, la voirie, l'assainissement non collectif (Spanc) et l'assainissement collectif dès 2011...
Si vous avez des doléances concernant, par exemple, les bus (Tilt) ou les ordures ménagères, adressez-vous directement à la communauté d'agglomération et non plus à la mairie.

1 rue Monge - BP 10761- 22307 Lannion Cedex. 02.96.05.09.00. Fax : 02.96.05.09.01. www.lannion-tregor.com

Points d'accueil de la Maison de la formation du Pays du Trégor Goëlo

Quel que soit votre âge, que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, qualifié ou non, si vous souhaitez changer de métier, obtenir un diplôme ou améliorer vos compétences, les *« points d'accueil Maison de la formation professionnelle »* sont là pour vous aider. Ils vous donnent une première information sur les différentes possibilités d'accès à la formation (les dispositifs existants, les modalités d'accès et les aides possibles), la validation des acquis de l'expérience (VAE). Et, si vous souhaitez un conseil spécialisé ou un accompagnement, vous bénéficierez d'une mise en relation personnalisée avec la structure compétente pour répondre à votre besoin.

CIO Lannion - Centre d'information et d'orientation

Accueil pendant l'année scolaire, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le lundi et le mardi matin). Possibilité de rendez-vous : mercredi, jeudi et vendredi matin ; lundi et mercredi après-midi.Pendant les vacances scolaires, sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermeture en été : mi-juillet / fin août. Venelle des Écoles - BP 18 - 22 301 Lannion Cedex. 02.96.46.76.50. Fax :02.96.37.47.58. ce.0220077p@ac-rennes.fr.

Mission Locale Ouest Côtes d'Armor

Accueil le lundi, de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Lundi matin et vendredi après-midi sur rendez-vous. Maison de l'emploi, 1 rue du Muguet. 02.96.46.40.09. Fax : 02.96.46.50.34. m-l-lannion@wanadoo.fr. www.missionlocaleoca.com.

Ohé Prométhée Côtes d'Armor

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
Accueil : lundi, mardi, jeudi, de 8 h 30 à 18 h. Vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Fermé le mercredi.
Maison de l'emploi,
1 rue du Muguet.
02.96.48.39.29.
Fax : 02.96.48 39.28.
oplannion@promethee22.org.
www.promethee22.org.

Point Information Jeunesse de la ville de Lannion

Accueil mercredi et vendredi, de 14 h à 19 h. Samedi, de 14 h à 18 h. Possibilité de rendez-vous en dehors des plages horaires, sauf le lundi.
Maison des Jeunes, 29 boulevard d'Armor, 22 300 Lannion. 02.96.48.47.36.
Fax : 02.96.46.37.94.
pij@ville-lannion.fr.
www.ville-lannion.fr.
www.ij-bretagne.com.

Pôle Emploi Lannion-Trégor

Accueil le lundi, mardi et mercredi, de 8 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30, le vendredi, de 8 h 30 à 15 h 30.
Bornes d'accueil au fond du hall d'accueil au rez-de-chaussée. Bureaux pour les rendez-vous.
Maison de l'emploi,
1 rue du Muguet.
3949. www.pole-emploi.fr.

BGE des Côtes d'Armor

Créé en 1980, le réseau national BGE s'est spécialisé dans l'accompagnement de créateurs d'entreprise, avec comme objectif de favoriser l'insertion économique et professionnelle des porteurs de projet. Son champ d'action est celui de la PME et de la TPE.
Accueil, accompagnement et suivi de porteurs de projet
Permanences de 8 h 30 à à 17 h 30, du lundi au vendredi. 02.96.21.17.75.
estelle.michineau@orange.fr
http://www.bge.asso.fr

Certains de ces services et d'autres sont désormais regroupés au sein de la nouvelle Maison de l'emploi et de la formation professionnelle, 1 rue du Muguet, à Ker Uhel

Services Solidaires
trégor
KUC
ker uhel contacts
Espace Pégase Sud
126 rue de l'aérodrome
22300 Lannion
tél. 02 96 48 11 25
fax 02 96 48 31 07
mél kuc@wanadoo.fr
www.kuc.asso.fr
-50%
Emplois familiaux
Vos tâches quotidiennes
Ménage, entretien du linge, aide au déménagement, soins aux animaux domestiques, assistance informatique...
Votre extérieur
Entretien du jardin, tonte pelouse, bêchage, débroussaillage, élagage, taille de haie...
Vos enfants
Garde ponctuelle ou régulière d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, soutien scolaire, accompagnement à l'école et dans les loisirs...
Autres travaux
Vos petits travaux
Petits bricolages, peinture, maçonnerie, manutention, menuiserie, plomberie, électricité, nettoyage de tombe, frappe de documents, carrelage, couverture...
Vos événements
Mariages, fêtes de familles, banquets, services, plonge, activités pour les enfants...
02 96 48 11 25

Urgences

- Médecin de garde - Maison médicale : 15. Au centre hospitalier, de 20 h à 24 h. Samedi de 14 h à 22 h et dimanche de 9 h à 22 h.
- SAMU : 15
- Pharmacie (urgence) : 15.
- Transports sanitaires : 15. Toutes les nuits, de 20 h à 8 h. Samedi, dimanche et jours fériés, de 8 h à 20 h.
- Police Secours : 17.
- Pompiers-SMUR : 18.
- Centre hospitalier Pierre-Le-Damany : 02.96.05.71.11. 02.96.05.71.10 (Urgences).
- Polyclinique du Trégor : 02.96.46.65.65.
- Centre antipoison de Rennes : 02.99.59.22.22.
- Urgence dentaire, dimanche et jours fériés : 02.96.61.80.79.
- Cliniques vétérinaires : 02.96.37.09.77 (St-Marc), 02.96.37.03.07 (St-Elivet), 02.96.47.09.77 ou au 06.74.29.15.39 (clinique du Léguer)
- Centre de secours de Lannion : 02.96.46.53.18.
- Commissariat de police : 02.96.46.69.50.
- Gendarmerie nationale de Lannion 24 h/24 : 02.96.37.03.78.
- Police municipale : 02.96.37.27.50.
- Accueil Sans Abri : 115.
- Enfance Maltraitée : 119.
- Violences conjugales et familiales : 3619. Permanence d'accueil des victimes (anonyme, gratuit et sans rendez-vous) : Le Pas, 11, rue Noël Donval. 06.81.95.50.16.
- Drogues Info Service : 0 800 231 313.
- Sida Info Service : 0 800 840 800.
- Ecoute alcool : 0 811 91 30 30.
- Ecoute canabis : 0 811 91 20 20.
- Ecoute cancer : 06.86.30.82.93.

Sécurité sociale

Antenne Caf

L' antenne de la Caisse d'allocations familiales (Caf) des Côtes d'Armor, installée à l'Espace administratif et social de Kermaria, 8 rue de Kermaria, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Les allocataires peuvent également consulter le site internet **www.caf.fr** ou appeler au 0810 25 22 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Cpam

Caisse primaire d'assurance maladie (Sécu-Cpam) de Lannion, 39, avenue de Park Névez. Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.
Fermé chaque 2e jeudi du mois de 8 h 30 à 10 h.
Tel : 3646. CPAM - 22024 Saint-Brieuc cedex 1.
Compte personnel en ligne sur www.ameli.fr

Carsat

Permanence de la c aisse d'Assurance retraite et de la santé au travailde (ex - caisse régional d'assurance maladie), centre d'affaires « Le Mermoz », 2B avenue Pierre Marzin – BP 40764 22307 Lannion Cedex. Ouverture (uniquement sur rendez-vous) : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. sur sur rendez-vous. 0821 10 35 35. www.carsat-bretagne.fr

Transports

Aéroport Lannion - Côte de Granit

Syndicat de l'aéroport, avenue Pierre Marzin. 02.96.05.82.90. syndicat.aeroport.lannion@wanadoo.fr.
Informations et réservations au comptoir des ventes : 02.96.05.82.22. L'escale est ouverte du lundi au vendredi de 5 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h. www.lannion.aeroport.fr.

SNCF Lannion

1, Av Général de Gaulle. Guichets ouverts le lundi, de 4 h 40 à 19 h 40. Du mardi au samedi, de 6 h 35 à 19 h 40. Dimanche et fêtes, de 8 h 35 à 19 h 20. Infos-réservations au 3635 ou www.voyages-sncf.com.

Transports Intercommunaux Lannion-Trégor

Les transports intercommunaux Lannion-Trégor (TILT) proposent aux usagers une desserte de la ville de Lannion et des communes périphériques du territoire communautaire, via des lignes régulières ou des lignes à la demande.
Les horaires des bus sont disponibles à la mairie, aux services techniques municipaux, à l'office de tourisme, dans les bus et sur le site www.lannion-tregor.com.

Autocars CAT

Gare routière, 1, av du Gal de Gaulle. 02.96.46.76.70.

Un nouveau nom - un seul site

Maison des sports
Park Nevez

CAP sur les LOISIRS !

La culture et le sport pour tous, toute l'année et pendant les vacances !

ACTIVITÉS de 4 à 12 ans

Programmes des activités sur
www.ville-lannion.fr

Contacts services :
Culture 02 96 37 08 07 - Sports 02 96 37 94 85

Cap Sports

Conseil Général Côtes d'Armor

CAP SPORTS

CAP CULTURE

VILLE DE LANNION
KER LANNUON

CAP SUR LES LOISIRS

studiodelfontaines | www.studio-delfontaines.com